



Bulletin Officiel

N° 5375 Jeudi 08 Juin 2017

— 18^{ème} ANNEE — ISSN 0330-7174

SOMMAIRE

AVIS DES SOCIETES

EMISSION DE TITRES PARTICIPATIFS

BANQUE ZITOUNA 2-4

AUGMENTATION DE CAPITAL

ELECTROSTAR S.A 5-10

EMISSION D'EMPRUNTS OBLIGATAIRE

EMISSION D'EMPRUNT OBLIGATAIRE « HL 2017-2» 11-14

EMISSION D'EMPRUNT OBLIGATAIRE « CIL 2017-1» 15-17

EMISSION D'EMPRUNT OBLIGATAIRE « TUNISIE LEASING 2017-1» 18-22

ASSEMBLEES GENERALES ORDINAIRES ET EXTRAORDINAIRES

TELNET HOLDING S.A – AGO - 23

SITEX – AGO - 23

SOCIETE ELBENE INDUSTRIE – AGO - 24

SOCIETE ELBENE INDUSTRIE – AGE - 24

SOTEMAIL – AGO - 25

SIMPAR – AGO - 26

CITY CARS – AGO - 27

TUNINVEST SICAR – AGO - 28

ESSOUKNA – AGO - 29

INFORMATIONS POST AGO

CEREALIS – AGO - 30-33

HEXABYTE – AGO - 34-37

SODIS-SICAR – AGO - 38-41

L'ACCUMULATEUR TUNISIEN ASSAD – AGO - 42-47

CHANGEMENT DE DENOMINATION SOCIALE

AXIS CAPITAL GESTION 48

EMISSION DE TITRES PARTICIPATIFS

« ISDARAT BEST LEASE 2017-01 » « إصدارات بامت ليز 01-2017 » EMIS SANS RECOURS A L'APPEL PUBLIC A L'EPARGNE 49-51

COURBE DES TAUX

52

VALEURS LIQUIDATIVES DES TITRES OPCVM

53-54

ANNEXE I

LISTE INDICATIVE DES SOCIETES & ORGANISMES FAISANT APPEL PUBLIC A L'EPARGNE

ANNEXE II

ETATS FINANCIERS DEFINITIFS ARRETES AU 31 DECEMBRE 2016

- TELNET HOLDING

ANNEXE III

ETATS FINANCIERS CONSOLIDES ARRETES AU 31 DECEMBRE 2016

- TELNET HOLDING

- SIMPAR

AVIS DE SOCIETES

Emission de titres participatifs

EMISSION DE TITRES PARTICIPATIFS BANQUE ZITOUNA

Société Anonyme au Capital de 120 000 000 de dinars divisé en 120 000 000 actions de 1 Dinar chacune
Siège Social : 2 Boulevard de la Qualité de la Vie - Tunis
Registre de Commerce : B24162142009
Matricule Fiscal : 1120822H

« CHAHADET ZITOUNA 2017 » « شهادات الزيتونة 2017 » Sans recours à l'Appel Public à l'Epargne

DECISIONS A L'ORIGINE DE L'EMISSION

L'Assemblée Générale Ordinaire a autorisé en date du 14/12/2015 l'émission de titres participatifs à hauteur de 120 MD sur une période de trois ans en une ou plusieurs fois selon le besoin, en renforcement des fonds propres de la Banque, et ce conformément aux dispositions des articles 368 à 374 du Code des Sociétés Commerciales et a délégué les pouvoirs nécessaires au Conseil d'Administration pour en arrêter les conditions et modalités.

Le Conseil d'Administration de la Banque réuni en date du 03 avril 2017, a décidé d'émettre avant la fin du mois de juin 2017 des titres participatifs sous forme de Moudharaba « مُضاربة » telle que approuvée par le Comité Charaïque de la Banque en date du 29/09/2015, selon les conditions et modalités détaillées en infra, pour une enveloppe de 25 millions de dinars susceptibles d'être portée à 35 millions de dinars sans recours à l'Appel Public à l'Epargne et a donné pouvoirs au Directeur Général de la Banque d'accomplir cette émission et selon les conditions suivantes :

Durée	Taux de profit Global Prévu (*)	Avance Annuelle (*)	Complément variable (*)	Remboursement des titres
7 ans	8%	6,25%	1,75%	à la fin de la 7 ^{ème} année

(*) Par référence à la valeur nominale des titres participatifs.

I. RENSEIGNEMENTS RELATIFS A L'OPERATION**1. Montant :**

Le montant total de la présente émission est fixé à 25 000 000 de dinars, divisée en 250 000 titres participatifs d'une valeur nominale de 100 dinars susceptibles d'être portés à 35 000 000 de dinars divisés en 350 000 titres participatifs.

2. Période de souscription et de versement :

Les souscriptions et les versements à cette émission de titres participatifs seront reçus à partir du **15/05/2017** et clôturés au plus tard le **08/06/2017**. Elles peuvent être clôturées sans préavis dès que le montant de l'émission est intégralement souscrit. Les demandes de souscription seront reçues dans la limite des titres émis.

Au cas où la présente émission n'est pas clôturée à la date limite du **08/06/2017**, les souscriptions seront prolongées jusqu'au **30/06/2017** avec maintien de la date unique de jouissance en profits au **30/06/2017**.

Passé ce délai, le montant de l'émission correspondra à celui effectivement collecté par la banque à cette date.

3. Objet de l'émission :

Le produit de l'émission sera utilisé par la Banque dans le cadre de son activité générale.

- Suite -

4. But de l'émission :

L'émission de titres participatifs a pour objectif d'améliorer l'adéquation entre les maturités des ressources et des emplois.

Elle permettra également de consolider les fonds propres de la Banque et de se conformer aux ratios prudentiels énoncés par la Banque Centrale de Tunisie conformément aux dispositions de la circulaire aux établissements de crédit n°91-24 du 17 décembre 1991 relative à la division, couverture des risques et suivi des engagements.

II. CARACTERISTIQUES DES TITRES EMIS

1. La législation sous laquelle les titres sont créés :

Les titres participatifs sont régis par les dispositions des articles de 368 à 374 du Code des Sociétés Commerciales.

Ils entrent également dans le champ d'application de l'article 5 de la circulaire aux établissements de crédit sus visée.

2. Dénomination de l'émission : « CHAHADET ZITOUNA 2017 » « شهادات الزيتونة 2017 »

3. Nature des titres : Titres de créance assimilés à des fonds propres.

4. Prix de souscription et d'émission :

Les titres seront émis au pair, soit 100 dinars par titre, payables intégralement à la souscription.

5. Date de jouissance en profits :

La date de jouissance en profits pour tous les titres émis est fixée au **30/06/2017**.

La 1^{ère} date de distribution des profits est fixée au 31/12/2017 pour l'avance et au 30/06/2018 pour le complément variable.

6. Date de règlement :

Les titres seront payables en totalité à la souscription.

7. Modalités de délivrance des attestations de propriété des titres lors de la souscription:

L'établissement et la délivrance des attestations portant sur le nombre des titres détenus seront assurés par les Intermédiaires agréés chargés de la collecte des souscriptions.

8. Intermédiaire agréé mandaté par l'émetteur pour la tenue du registre des porteurs des titres participatifs

La tenue du registre des titres participatifs sera assurée durant toute la durée de vie des titres par Tunisie Clearing qui assurera le service financier.

9. Remboursement

Tous les titres participatifs émis **seront remboursés à la fin de la 7^{ème} année soit le 30/06/2024** à la valeur nominal.

La Banque ne rembourse les titres participatifs par anticipation qu'en cas de liquidation et ce, après désintéressement de tous les autres créanciers privilégiés ou chirographaires à l'exclusion des titulaires des titres participatifs.

10. Durée

Pour la présente émission, le remboursement étant in fine :

- La durée totale est égale 7 ans.
- La durée de vie moyenne est égale à 7 ans

- Suite -

III. REMUNERATION ANNUELLE

La rémunération des titres participatifs est annuelle et prévue à 8% de la valeur nominale. Elle comporte une avance et un complément variable calculés comme suit :

1. Première partie de la rémunération

Une avance annuelle de 6,25% calculée sur la valeur nominale est payable le **31 Décembre de chaque année**.

2. Deuxième Partie de la rémunération

Un complément variable calculé par référence au Résultat Net Avant Impôt de la Banque (RNAI) est payable le **30 Juin de chaque année après la tenue de l'AGO statuant sur les comptes de l'exercice écoulé**.

Le remboursement de la dernière rémunération variable sera effectué après l'arrêt des états financiers intermédiaires au 30 juin de l'année 2024.

Le RNAI de la Banque est réparti entre porteurs de titres participatifs et actionnaires en fonction de leurs parts respectives dans les Fonds Propres Nets de la Banque tels que définis par l'article 5 de la Circulaire N° 91-24 du 17 Décembre 1991; cette répartition est ajustée par des clés arrêtées par la banque entre les porteurs de ces titres en tant qu'investisseurs et les actionnaires en tant que gestionnaire. Ce qui donne un complément de rémunération variable prévu à 1,75% de la valeur nominale.

Ces clés de répartition sont révisables annuellement et elles sont communiquées aux porteurs de titres chaque début d'année, sachant que pour la 1ère année elles sont fixées à 95% pour les porteurs de titres participatifs et à 5% pour les actionnaires.

IV. CESSION ET TRANSMISSION DES TITRES

Les titres participatifs émis sont librement cessibles. Toutefois, les souscripteurs à ladite émission ainsi que les acquéreurs successifs s'engagent à ne pas céder leurs titres participatifs au profit d'OPCVM ou au profit de comptes gérés. Les intermédiaires en bourse chargés des transactions portant sur ces titres sont tenus de s'assurer de cette condition.

En cas de cession, l'acquéreur s'engage à respecter la condition ci-dessus fixée préalablement au vendeur et ce, pour la durée de vie restante.

V. GARANTIE

La présente émission ne fait l'objet d'aucune garantie particulière.

VI. INFORMATION FINANCIERE

Les titulaires de titres participatifs peuvent obtenir communication des documents de la banque dans les mêmes conditions que les actionnaires de la Banque.

VII. MODE DE REPRESENTATION DES PORTEURS DE TITRES PARTICIPATIFS

Les porteurs de titres participatifs sont réunis en Assemblée Générale Spéciale.

L'Assemblée Générale Spéciale des porteurs de titres participatifs est soumise aux dispositions des articles 354 à 363 du code des sociétés commerciales.

Toute décision ayant pour effet la modification des droits des titulaires des titres participatifs n'est définitive qu'après son approbation par l'assemblée spéciale.

VIII. JURIDICTION COMPETENTE

Tout litige sera de la compétence exclusive du Tribunal de Tunis I. A cette fin, la Banque élit domicile à son siège à Tunis.

AVIS DE SOCIETES

AUGMENTATION DE CAPITAL

VISA du Conseil du Marché Financier :

Portée du visa du CMF : Le visa du CMF, n'implique aucune appréciation sur l'opération proposée. Le prospectus est établi par l'émetteur et engage la responsabilité de ses signataires. Il doit être accompagné des états financiers de l'émetteur arrêtés au 31 Décembre 2016 pour tout placement sollicité après le 30 Avril 2016.

Le visa n'implique ni approbation de l'opportunité de l'opération ni authentification des éléments comptables et financiers présentés. Il est attribué après examen de la pertinence et de la cohérence de l'information donnée dans la perspective de l'opération proposée aux investisseurs.

« ELECTROSTAR SA. »

Société Anonyme au capital de 12 250 000 dinars devisé en 2 450 000 actions
de valeur nominale 5 dinar entièrement libérées.
Siège social : Boulevard de l'environnement route de Naassen 2013 Bir el Kasaa Ben Arous
Administration : Rue 8612 Impasse n°3 Local n°9 La Charguia 1 – 2035 Tunis Carthage

**Le Conseil du Marché Financier (CMF) a accordé son visa au prospectus
d'émission relatif à l'augmentation du capital d'ELECTROSTAR
de 12 250 000 dinars à 24 500 0000 dinars**

Dans le cadre du prospectus, ELECTROSTAR a pris les engagements suivants :

- Conformer ses statuts à la réglementation en vigueur ;
- Tenir une communication financière au moins une fois par an ;
- à ce qu'il n'y ait pas d'écarts « significatifs » entre les états financiers provisoires relatifs à l'exercice 2016 insérés au niveau du prospectus et ceux audités et certifiés
- Actualiser ses prévisions chaque année sur un horizon de 3 ans et les porter à la connaissance des actionnaires et du public. Elle est tenue, à cette occasion, d'informer ses actionnaires et le public sur l'état de réalisation de ses prévisions et d'insérer, au niveau du rapport annuel, un état des réalisations par rapport aux prévisions et une analyse des écarts éventuels.

Par ailleurs, les mandats des deux administrateurs représentant les petits porteurs (M. Anis FOURATI et M. Ahmed Adel MANAA) ont expiré et ont été renouvelés par décision du conseil d'administration du 20/02/2017. Toutefois cette décision de prolongation est non conforme aux dispositions des articles 190 et 195 du code des sociétés commerciales.

A cet effet, la société ELECTROSTAR s'engage à régulariser cette situation conformément à la législation en vigueur et notamment à l'article 190 CSC.

En outre, le rapport des commissaires aux comptes sur le contrôle interne relatif à l'exercice 2015 fait ressortir plusieurs anomalies et insuffisances notamment :

- L'absence d'une charte d'audit interne ;
- Les réunions et interventions du comité d'audit ne sont pas matérialisées par des rapports, des comptes rendus ou des procès verbaux ;
- Absence des protocoles d'accord et des conventions déterminant les relations et les opérations de la société avec les autres sociétés du groupe ;
- La gestion de quelques volets demeure non informatisée (gestion des immobilisations, contrôle de gestion...) ce qui augmente le risque d'erreurs à la saisie manuelle ;
- Absence d'un planning des interventions ce qui entraîne une insuffisance des contrôles au sein de la société pouvant être à l'origine de certains dysfonctionnements de dilution de responsabilité.

Enfin, les règles d'établissement et de présentation des états financiers individuels et consolidés d'ELECTROSTAR, ne s'accrochent pas systématiquement des dispositions du système comptable des entreprises en ce qui concerne notamment :

- Le traitement comptable portant sur la réévaluation des terrains et bâtiments effectués au cours des exercices 2005 et 2010. Ce traitement a dégagé une plus value de réévaluation de 11 125 744DT constatée dans le compte « Réserve Spéciale de Réévaluation ». Or, cette pratique constitue une dérogation aux dispositions de la norme comptable n°5 relative aux immobilisations corporelles.

Il est à signaler que, compte non tenu des réévaluations susvisées, le total des capitaux propres au 31/12/2015 de la société Electrostar serait de 11 034 509DT et non de 22 160 253DT ;

- L'absence d'actualisation de la valeur des titres de participation dans certaines sociétés du groupe et l'absence de constatation des provisions nécessaires et ce, contrairement aux dispositions de la NC 07 relative aux placements. La constatation de ces provisions aurait un impact négatif sur les fonds propres de la société d'au moins 3 129 000DT, soit le total des provisions sur les sociétés « L'AFFICHE TUNISIENNE » de 600 000DT et « HMT » de 2 529 000DT ;
- L'existence parmi les liquidités et équivalents de liquidité au niveau de l'état de flux de trésorerie de rubriques ne répondant pas aux exigences de la NC 01 norme générale. Il s'agit des titres cotés en bourse et des emprunts à moins d'un an ;
- les notes aux états financiers individuels ne comportent pas toutes les notes obligatoires.

De ce fait, ELECTROSTAR s'engage à se conformer aux dispositions du système comptable des entreprises et ce, pour l'établissement des prochains états financiers.

- Suite -

Décisions à l'origine de l'émission

L'Assemblée Générale Extraordinaire tenue le **15/04/2017** a décidé d'augmenter le capital de la société ELECTROSTAR d'un montant de 12 250 000 DT pour le porter ainsi de 12 250 000 DT à 24 500 000 DT et ce, par l'émission de 2 450 000 nouvelles actions au prix de 5 DT chacune, soit à la valeur nominale.

Les nouvelles actions seront souscrites selon la parité d'une (01) action nouvelle pour une (01) action ancienne et porteront jouissance à compter du 1er janvier 2017.

L'Assemblée Générale Extraordinaire a confié au Conseil d'Administration tous les pouvoirs nécessaires pour constater et réaliser l'augmentation de capital.

L'Assemblée Générale Extraordinaire a également décidé qu'au cas où les souscriptions réalisées à titre irréductible et réductible n'atteignent pas la totalité de l'augmentation du capital envisagée, le conseil d'administration est autorisé :

- Dans une première étape : à mettre à la disposition du public les actions nouvelles éventuellement non souscrites ;
- Dans une deuxième étape : à limiter le montant au total de l'augmentation de capital à celui des souscriptions à condition que ce montant atteigne au moins les trois-quarts ($\frac{3}{4}$) de l'augmentation décidée (soit 9 187 500 dinars, correspondant à 1 837 500 actions).

But de l'émission

La présente opération s'inscrit dans le cadre de la stratégie adoptée par « ELECTROSTAR » visant à :

- Améliorer la structure financière de la société et réduire le poids des charges financières ;
- Améliorer la qualité des produits commercialisés ;
- Renforcer le volume d'activité ;
- Développer le service après vente.

Caractéristiques de l'opération

Le capital social sera augmenté de 12 250 000 DT par souscription en numéraire et par émission de 2 450 000 actions nouvelles.

- Nombre d'actions à émettre : 2 450 000 actions nouvelles à souscrire en numéraire
- Valeur nominale des actions : 5 dinars
- Forme des actions : Nominative
- Catégorie des actions : Ordinaire

Prix d'émission des actions nouvelles

Les actions nouvelles à souscrire en numéraire seront émises à un prix d'émission de 5 DT, soit à la valeur nominale.

Les actions nouvelles souscrites seront libérées intégralement lors de la souscription.

- Suite -

Droit préférentiel de souscription

La souscription à l'augmentation de capital en numéraire est réservée, à titre préférentiel, aux anciens actionnaires ainsi qu'aux cessionnaires de droits de souscription en bourse tant à titre irréductible qu'à titre réductible.

L'exercice de ce droit s'effectue de la manière suivante :

- **A titre irréductible** : La souscription à titre irréductible est ouverte à tous les actionnaires au prorata de leur droit préférentiel de souscription à raison d'une (01) action nouvelle pour une (01) action ancienne. La société ELECTROSTAR ne reconnaît qu'un seul propriétaire pour chaque action.
- **A titre réductible** : En même temps qu'ils exercent leurs droits à titre irréductible, les propriétaires et/ou les cessionnaires de droits de souscription pourront, en outre, souscrire à titre réductible, le nombre d'actions nouvelles qui n'auraient pas été éventuellement souscrites par les demandes à titre irréductible. Chaque demande sera satisfaite proportionnellement à la part dans le capital, dans la limite du nombre d'actions demandées et en fonction du nombre d'actions nouvelles disponibles

Période de souscription

La souscription aux 2 450 000 actions nouvelles émises en numéraire est réservée, en priorité, aux anciens actionnaires détenteurs des actions composant le capital social actuel et aux cessionnaires de droits de souscription en Bourse, tant à titre irréductible que réductible à raison de une (01) action nouvelle pour une (01) action ancienne et ce, du **17/05/2017** au **16/06/2017** inclus*.

Passé le délai de souscription qui sera réservé aux anciens actionnaires pour l'exercice de leur droit préférentiel de souscription et au cas où les souscriptions réalisées à titre irréductible ainsi qu'à titre réductible n'atteignent pas la totalité de l'augmentation du capital social, les actions non souscrites seront offertes au public et ce, du **20/06/2017** au **30/06/2017** inclus. Un avis sera à cet effet publié au Bulletin Officiel du CMF.

Les souscriptions seront clôturées, sans préavis, dès que les actions émises seront souscrites en totalité. Un avis sera à cet effet publié au Bulletin Officiel du CMF.

Si les souscriptions réalisées ne couvrent pas l'intégralité de l'augmentation de capital, le conseil d'administration est autorisé à en limiter le montant au total des souscriptions effectuées à condition que ce total atteigne au moins les $\frac{3}{4}$ de l'augmentation décidée (soit 9 187 500 dinars, correspondant à 1 837 500 actions).

Etablissements domiciliaires

Tous les Intermédiaires Agréés Administrateurs (IAA) sont habilités à recueillir, sans frais, les demandes de souscription des actions nouvelles de la société ELECTROSTAR exprimées dans le cadre de la présente augmentation de capital.

En souscrivant, il devra être versé par action souscrite le montant de 5 DT, représentant la valeur nominale de l'action.

* Les actionnaires et/ou les cessionnaires de droits préférentiels de souscription n'ayant pas exercé ou chargé leurs Intermédiaires Agréés Administrateurs d'exercer leurs droits avant la séance de bourse du 16/06/2017 sont informés que ces derniers procéderont à la vente de leurs droits non exercés pendant ladite séance.

- Suite -

Après répartition et en cas de satisfaction partielle des demandes de souscription à titre réductible, les sommes restant disponibles sur les fonds versés, à l'appui des souscriptions effectuées à ce titre, seront restituées sans intérêt, aux souscripteurs, aux guichets qui auraient reçu les souscriptions, et ce dans un délai ne dépassant pas trois (3) jours ouvrables à partir de la date de dénouement de l'augmentation, date qui sera précisée par un avis de Tunisie Clearing.

Le jour de dénouement, le montant de l'augmentation du capital en numéraire est versé dans le compte indisponible N° 03 135 1200321046472 ouvert auprès de la BNA, Agence Succursale conformément à l'état de dénouement espèces de Tunisie Clearing.

Modalités de souscription et règlement des titres contre espèces

Les souscripteurs à l'augmentation de capital devront en faire la demande auprès des IAA chez lesquels leurs titres sont inscrits en compte, durant la période de souscription à titre irréductible et réductible et ce, en remplissant le bulletin de souscription figurant en annexe.

Les IAA se chargeront de la transmission des bulletins de souscription, au plus tard le **16/06/2017** à 15H à BNA Capitaux, en sa qualité d'Intermédiaire Agréé Mandaté (IAM).

Chaque IAA est tenu d'envoyer ses virements de droits de souscription relatifs aux demandes de souscription à titre irréductible et, éventuellement ses demandes de souscription à titre réductible (qui seront confirmés par BNA Capitaux), via l'Espace Adhérent de Tunisie Clearing et ce, conformément aux modalités pratiques de l'opération qui seront précisées par un avis de Tunisie Clearing.

Le règlement des espèces et la livraison des titres de l'augmentation en numéraire seront effectués via la compensation interbancaire de Tunisie Clearing à une date qui sera précisée par un avis de Tunisie Clearing.

Modalités et délais de livraison des titres

Les souscriptions à l'augmentation de capital seront constatées par une attestation portant sur le nombre de titres souscrits délivrés par BNA Capitaux, Intermédiaire Agréé Mandaté, et ce dès la réalisation de l'opération.

Mode de placement

Les titres émis seront réservés, en priorité, aux anciens actionnaires détenteurs de 2 450 000 actions composant le capital actuel et/ou cessionnaires des droits de souscription en Bourse.

Jouissance des actions nouvelles :

Les actions nouvelles souscrites (2 450 000 actions) porteront jouissance en dividende à compter du 1er janvier 2017.

RENSEIGNEMENTS GENERAUX SUR LES VALEURS MOBILIERES EMISES

Droits attachés aux valeurs mobilières émises

Chaque action donne droit dans la propriété de l'actif social et dans le partage des bénéfices revenant aux actionnaires à une part proportionnelle au nombre des actions émises.

Les dividendes non réclamés, dans les cinq (5) ans de leur exigibilité, seront prescrits conformément à la loi.

Chaque membre de l'Assemblée Générale Ordinaire ou Extraordinaire a autant de voix qu'il possède et représente d'actions, sans limitation sauf exceptions légales

Régime de négociabilité

Les actions sont librement négociables.

Régime fiscal applicable

La législation actuelle en Tunisie prévoit l'imposition des revenus distribués au sens de l'alinéa (a) du paragraphe II de l'article 29 du code de l'IRPP et de l'IS et du paragraphe II bis de l'article 29 du code de l'IRPP et de l'IS à une retenue à la source libératoire de 5%. Cette retenue concerne les revenus distribués à partir du 1er janvier 2015 à l'exception des distributions de bénéfices à partir des fonds propres figurant au bilan de la société distributrice

- Suite -

au 31/12/2013 à condition de mentionner lesdits fonds propres dans les notes aux états financiers déposés au titre de l'année 2013.

La retenue à la source est due au titre des distributions effectuées au profit des :

- Personnes physiques résidentes ou non résidentes et non établies en Tunisie ;
- Personnes morales non résidentes et non établies en Tunisie.

En outre, sont déductibles pour la détermination du bénéfice imposable, les dividendes distribués aux personnes morales résidentes en Tunisie et ce, conformément aux dispositions du paragraphe III de l'article 48 du code de l'IRPP et de l'IS.

Par ailleurs, est également déductible de l'impôt sur le revenu annuel exigible, ou est restituable, la retenue à la source effectuée au titre des revenus distribués conformément aux dispositions de l'article 19 de la loi de finances pour l'année 2014 et ce, pour les personnes physiques dont les revenus distribués ne dépassent pas 10 000 Dinars par an.

En outre, la loi de finances pour l'année 2015 a étendu le champ d'application de l'imposition des dividendes aux revenus distribués par les établissements tunisiens de sociétés étrangères. Ainsi, en vertu de l'article 25 de ladite loi, les revenus distribués par les établissements tunisiens de sociétés étrangères sont soumis également à une retenue à la source libératoire au taux de 5%. Aussi, l'impôt exigible en Tunisie au titre des bénéfices distribués par les sociétés non résidentes est payé conformément aux dispositions des conventions de non double imposition par leur établissement stable en Tunisie au moyen d'une déclaration déposée à cet effet.

Marché des titres

Depuis le 22/01/2001, les actions d'ELECTROSTAR sont négociables sur le marché principal des titres de capital de la cote de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis.

Par ailleurs, il n'y a pas de titres de même catégorie qui sont négociés sur des marchés étrangers.

Cotations en Bourse des actions anciennes

Les 2 450 000 actions anciennes composant le capital social actuel de la société ELECTROSTAR inscrites sur le marché principal des titres de capital de la cote de la Bourse, seront négociées à partir du **17/05/2017**, droits de souscription détachés.

Cotation en Bourse des actions nouvelles souscrites en numéraire

Les 2 450 000 actions nouvelles à souscrire en numéraire et totalement libérées seront négociables en Bourse à partir de la réalisation définitive de l'augmentation de capital en numéraire conformément aux dispositions légales en vigueur régissant les augmentations de capital des sociétés, séparément des actions anciennes jusqu'à la mise en paiement des dividendes de l'exercice 2016, date à partir de laquelle elles seront assimilées aux actions anciennes.

Cotation en Bourse des droits de souscription

Les négociations en Bourse des droits de souscription auront lieu du **17/05/2017** au **16/06/2017** inclus**.

Il est à préciser qu'aucune séance de régularisation ne sera organisée au-delà des délais précités.

Tribunaux compétents en cas de litige

Tout litige pouvant surgir lors de la présente opération sera de la compétence exclusive du Tribunal de Tunis I.

Prise en charge par Tunisie Clearing

Les droits de souscription seront pris en charge par Tunisie Clearing sous le code ISIN «TN0006650055» durant la période de souscription préférentielle soit du **17/05/2017** au **16/06/2017** inclus**.

** Les actionnaires et/ou les cessionnaires de droits préférentiels de souscription n'ayant pas exercé ou chargé leurs Intermédiaires Agréés Administrateurs d'exercer leurs droits avant la séance de bourse du 16/06/2017 sont informés que ces derniers procéderont à la vente de leurs droits non exercés pendant ladite séance.

- Suite -

Les actions nouvelles souscrites seront prises en charge par Tunisie Clearing sous le code ISIN «TN0006650063» à partir de la réalisation définitive de l'augmentation de capital en numéraire.

A cet effet, Tunisie Clearing assurera les règlements/livraisons sur lesdits actions et droits négociés en Bourse.

Le registre des actionnaires est tenu par COFIB CAPITAL – Intermédiaire en Bourse.

Un prospectus d'émission visé par le CMF sous le n°17-0970 en date du 28/04/2016, sera mis à la disposition du public, sans frais, auprès de la Société émettrice ELECTROSTAR (Boulevard de l'environnement route de Naassen 2013 Bir el Kasaa Ben Arous.), de BNACapitaux intermédiaire en bourse (Immeuble le banquier avenue tahar HADDAD 1053, les berges du lac,) et sur le site internet du CMF (www.cmf.tn).

Les états financiers de l'émetteur arrêtés au 31 décembre 2016 seront publiés au Bulletin Officiel du CMF et sur son site internet.

AVIS DE SOCIETES

EMISSION D'UN EMPRUNT OBLIGATAIRE

VISA du Conseil du Marché Financier :

Portée du visa du CMF : Le visa du CMF, n'implique aucune appréciation sur l'opération proposée. Le prospectus est établi par l'émetteur et engage la responsabilité de ses signataires. Il doit être accompagné des indicateurs d'activité de l'émetteur relatifs au premier trimestre de l'exercice 2017 prévus par la réglementation en vigueur régissant le marché financier, pour tout placement sollicité après le 20 avril 2017. Il doit être également accompagné des états financiers de l'émetteur relatifs à l'exercice 2016, pour tout placement sollicité après le 30 avril 2017.

Le visa n'implique ni approbation de l'opportunité de l'opération ni authentification des éléments comptables et financiers présentés. Il est attribué après examen de la pertinence et de la cohérence de l'information donnée dans la perspective de l'opération proposée aux investisseurs.

**Emprunt Obligatoire
« HL 2017-2 »**

Décision à l'origine de l'opération

L'Assemblée Générale Ordinaire réunie le **01/06/2016** a autorisé l'émission par Hannibal Lease d'un ou plusieurs emprunts obligataires ordinaires et/ou subordonnés dans la limite d'un montant de Cent Vingt Millions de Dinars **120.000.000 DT** sur 2016 et 2017 et a donné pouvoir au Conseil d'Administration pour en fixer les montants successifs, les modalités et les conditions.

Dans le cadre de cette autorisation, le Conseil d'Administration réuni le **03/12/2017** a approuvé l'émission de l'emprunt obligataire « **HL 2017-2** » et a fixé le montant, les modalités et les conditions comme suit :

- Montant de l'emprunt : 20 000 000 dinars susceptible d'être porté à un maximum de 30 000 000 dinars;
- Nominal de l'obligation : 100 dinars par Obligation ;
- **Forme d'Obligation** : les obligations sont nominatives ;
- **Prix d'émission** : 100 dinars par Obligation payable intégralement à la souscription ;
- **Durée et Taux d'intérêt** : Catégorie A : Durée : 5 ans ; Taux d'intérêt : **7,65%** brut l'an ou variable (**TMM+2,35%**) brut l'an au choix du souscripteur ; Catégorie B : Durée : 7 ans dont 2 ans de grâce ; Taux d'intérêt : **7,85%** brut l'an ;
- **Amortissement** : Les obligations sont amortissables annuellement par un cinquième de valeur nominale, soit **20 Dinars** par obligation. Cet amortissement commence à la 1ère année pour la catégorie A et à la 3ème année pour la catégorie B.

But de l'émission

Le produit de la présente émission est destiné à participer au financement des immobilisations à donner en leasing, au titre de l'exercice 2017, qui s'élèvent à 307 millions de dinars.

En effet, le besoin total du financement en ressources obligataires prévu pour l'exercice 2017 est de 80 millions de dinars

- Suite -

Période de souscription et de versement

Les souscriptions à cet emprunt seront ouvertes le **20/04/2017** et clôturées sans préavis et au plus tard le **10/07/2017**. Elles peuvent être clôturées sans préavis dès que le montant maximum de l'émission (30 000 000 dinars) est intégralement souscrit.

Les demandes de souscription seront reçues dans la limite des titres émis, soient un maximum de 300 000 obligations.

En cas de placement d'un montant supérieur ou égal à 20 000 000 dinars à la date de clôture de la période de souscription, soit le **10/07/2017**, les souscriptions à cet emprunt seront clôturées et le montant de l'émission correspondra à celui effectivement collecté par la société à cette date.

En cas de placement d'un montant inférieur à 20 000 000 dinars à la date de clôture de la période de souscription, soit le **10/07/2017**, les souscriptions seront prorogées jusqu'au **20/07/2017** avec maintien de la date unique de jouissance en intérêts. Passé ce délai, le montant de l'émission correspondra à celui effectivement collecté par la société.

Un avis de clôture sera publié dans le bulletin officiel du Conseil du Marché Financier et de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis dès la clôture effective des souscriptions.

Organismes financiers chargés de recueillir les souscriptions du public

Les souscriptions à cet emprunt et les versements seront reçus à partir du **20/04/2017** auprès de MAC S.A. –intermédiaire en bourse, sis au Green Center – Bloc C 2ème étage, Rue du Lac constance – Les Berges du Lac Tunis.

Caractéristiques des titres émis

Dénomination de l'emprunt : « HL 2017-2 »

Nature des titres : Titres de créance

Forme des obligations : nominatives.

Catégorie des titres : Ordinaire.

Législation sous laquelle les titres sont créés : Les obligations sont soumises aux dispositions du Code des Sociétés Commerciales : Livre 4 – Titre premier – Sous titre 5 – Chapitre 3 des obligations

Modalité et délais de délivrance des titres : Le souscripteur recevra, dès la clôture de l'émission, une attestation portant sur le nombre d'obligations détenues délivrée par l'intermédiaire agréé mandaté (MAC SA, intermédiaire en Bourse).

Prix de souscription, prix d'émission et modalités de paiement

Les obligations seront émises au pair, soit 100 dinars par obligation, payables intégralement à la souscription.

Date de jouissance en intérêts

Chaque obligation souscrite dans le cadre du présent emprunt portera jouissance en intérêts à partir de la date effective de sa souscription et libération.

Les intérêts courus au titre de chaque obligation entre la date effective de sa souscription et libération et la date limite de clôture des souscriptions, soit le **10/07/2017**, seront décomptés et payés à cette dernière date.

Toutefois, la date unique de jouissance en intérêts, servant de base pour les besoins de la cotation en bourse, est fixée à la date limite de clôture des souscriptions à l'emprunt, soit le **10/07/2017**.

- Suite -

Date de règlement

Les obligations seront payables en totalité à la souscription.

Prix de remboursement

Le prix de remboursement est de 100 dinars par obligation.

Garantie

Le présent emprunt obligataire ne fait l'objet d'aucune garantie particulière.

Notation de la société

Le **26/01/2016**, l'agence de notation Fitch Ratings a confirmé la note nationale à long terme de **BB (tun)** attribuée à Hannibal Lease sur son échelle nationale qui s'établit comme suit:

- ✓ Note à long terme : **BB (tun)** ;
- ✓ Note à court terme : **B (tun)** ;
- ✓ Perspective d'évolution de la note à long terme : Stable.

Notation de l'émission

Le **13/03/2017**, l'agence de notation Fitch Ratings a attribué, sur l'échelle nationale, la note **BB (tun)** à la présente émission de la société Hannibal Lease.

Mode de placement

L'emprunt obligataire objet de la présente note d'opération est émis par appel public à l'épargne. Les souscriptions à cet emprunt seront ouvertes à toute personne physique ou morale intéressée, aux guichets de MAC SA, intermédiaire en bourse.

Organisation de la représentation des obligataires

Les obligataires peuvent se réunir en assemblée spéciale, laquelle assemblée peut émettre un avis préalable sur les questions inscrites à la délibération de l'assemblée générale ordinaire des actionnaires. Cet avis est consigné au procès verbal de l'assemblée générale des actionnaires.

L'assemblée générale spéciale des obligataires désigne l'un de ses membres pour la représenter et défendre les intérêts des obligataires.

Les dispositions des articles 327 et 355 à 365 du code des sociétés commerciales s'appliquent à l'assemblée générale spéciale des obligataires et à son représentant.

Le représentant de l'assemblée générale des obligataires a la qualité pour la représenter devant les tribunaux.

Fiscalité des titres

Les intérêts annuels des obligations de cet emprunt seront soumis à une retenue d'impôt que la loi met ou pourrait mettre à la charge des personnes physiques ou morales.

En l'état actuel de la législation, et suite à l'unification des taux de la retenue à la source sur les revenus des capitaux mobiliers, telle qu'instituée par la loi n°**96-113**

du **30/12/1996** portant loi de finances pour la gestion 1997, les intérêts sont soumis à une retenue à la source au taux unique de **20%**. Cette retenue est définitive et non susceptible de restitution sur les revenus des obligations revenant à des personnes

- Suite -

morales non soumises à l'impôt sur les sociétés ou qui en sont totalement exonérées en vertu de la législation en vigueur.

L'article 13 de la loi n° 2016-78 du 17 décembre 2016 portant loi de finances pour l'année 2017 a relevé le montant des intérêts au titre des comptes spéciaux d'épargne et au titre des emprunts obligataires déductible de l'assiette de l'impôt sur le revenu, de mille cinq cent dinars (1500 dinars) à cinq mille dinars (5 000 dinars) sans que ce montant n'excède trois mille dinars (3 000 dinars) pour les intérêts des dépôts dans les comptes spéciaux d'épargne ouverts auprès des banques et auprès de la Caisse d'Épargne Nationale de Tunisie, au lieu de mille dinars (1000 dinars).

Renseignements généraux

Intermédiaire agréé et mandaté par la société émettrice pour la tenue du registre des obligataires

L'établissement, la délivrance des attestations portant sur le nombre d'obligations détenues ainsi que la tenue du registre des obligataires de l'emprunt « **HL 2016-2** » seront assurés durant toute la durée de vie de l'emprunt par MAC SA, intermédiaire en bourse.

L'attestation délivrée à chaque souscripteur doit mentionner le taux d'intérêt choisi par ce dernier et la quantité d'obligations y afférente.

Marché des titres

Il existe à fin mars 2017, neuf emprunts obligataires en cours émis par l'émetteur qui sont cotés sur le marché obligataire.

Hannibal Lease s'engage à charger l'intermédiaire en bourse MAC SA de demander, dès la clôture des souscriptions, l'admission de l'emprunt « **HL 2016-2** » au marché obligataire de la cote de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis.

Prise en charge des obligations par TUNISIE CLEARING

Hannibal Lease s'engage, dès la clôture des souscriptions de l'emprunt « **HL 2017-2** », à entreprendre les démarches nécessaires auprès de TUNISIE CLEARING, en vue de la prise en charge des obligations souscrites.

Tribunal compétent en cas de litige

Tout litige pouvant surgir suite à l'émission, au paiement et à l'extinction de cet emprunt sera de la compétence exclusive du tribunal de Tunis I.

Risque lié à l'émission du présent emprunt obligataire

Selon les règles prudentielles régissant les établissements de crédit exigeant une adéquation entre les ressources et les emplois qui leur sont liés, la souscription au taux indexé sur le TMM risquerait de faire supporter à l'entreprise un risque de taux du fait que les emplois sont octroyés à taux fixe.

Le prospectus relatif à la présente émission est constitué d'une note d'opération visée par le CMF en date du 05 avril 2017 sous le n°17-0967, du document de référence « **HL 2016** » enregistré auprès du CMF en date du 30 Août 2016 sous le n°16-003 et de l'actualisation du document de référence « **HL 2016** » enregistré par le CMF en date du 05 Janvier 2017 sous le n° 16-003/A001. Il doit être accompagné des indicateurs d'activité relatifs au premier trimestre de l'exercice 2017 prévus par la réglementation en vigueur régissant le marché financier, pour tout placement sollicité après le 20 Avril 2017. Il doit être également accompagné des états financiers de l'émetteur relatifs à l'exercice 2016, pour tout placement sollicité après le 30 Avril 2017.

La note d'opération et le document de référence « **HL 2016** » ainsi que son actualisation sont mis à la disposition du public, sans frais, auprès de Hannibal Lease, Rue du Lac Malaren, Immeuble Triki, les Berges du Lac, de MAC SA, intermédiaire en bourse, Green Center, Bloc C, 2ème étage, les Berges du Lac, sur le site internet du CMF : www.cmf.tn et sur le site de MAC SA : www.macsa.com.tn.

Les indicateurs d'activité relatifs au premier trimestre 2017 et les états financiers relatifs à l'exercice 2016 seront publiés au Bulletin Officiel du CMF et sur son site internet, respectivement, au plus tard le 20 Avril 2017 et le 30 Avril 2017.

AVIS DE SOCIETES

EMISSION D'UN EMPRUNT OBLIGATAIRE

VISA du Conseil du Marché Financier :

Portée du visa du CMF : Le visa du CMF, n'implique aucune appréciation sur l'opération proposée. Le prospectus est établi par l'émetteur et engage la responsabilité de ses signataires. Il doit être accompagné des indicateurs d'activité de la CIL relatifs au premier trimestre de l'exercice 2017 prévus par la réglementation en vigueur pour tout placement sollicité après le 20 avril 2017. Il doit être également accompagné des états financiers de l'émetteur relatifs à l'exercice 2016, pour tout placement sollicité après le 30 avril 2017 ainsi que ses indicateurs d'activité relatifs au deuxième trimestre de l'exercice 2017 prévus par la réglementation en vigueur régissant le marché financier, pour tout placement sollicité après le 20 juillet 2017. Le visa n'implique ni approbation de l'opportunité de l'opération ni authentification des éléments comptables et financiers présentés. Il est attribué après examen de la pertinence et de la cohérence de l'information donnée dans la perspective de l'opération proposée aux investisseurs.

**EMPRUNT OBLIGATAIRE
« CIL 2017-1 »**

DECISIONS A L'ORIGINE DE L'EMPRUNT OBLIGATAIRE :

L'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires de la CIL tenue le **19 mai 2016** a autorisé l'émission d'un ou plusieurs emprunts obligataires pour un montant total de Cent Millions de Dinars (100.000.000 DT) et ce, avant la date de la tenue de l'AGO statuant sur l'exercice 2016, et a donné pouvoir au Conseil d'Administration pour en fixer les montants successifs, les modalités et les conditions.

Dans le cadre de cette autorisation, le Conseil d'Administration réuni en date du **23 Mars 2017** a décidé d'émettre un emprunt obligataire d'un montant de vingt (**20**) Millions de Dinars susceptible d'être porté à trente (**30**) Millions de Dinars selon les conditions suivantes :

- Durée : 5 ans ;
- Taux : Fixe à 7,60% brut l'an ;
- Remboursement : annuel constant.

Le montant définitif du présent emprunt fera l'objet d'une publication aux bulletins officiels du CMF et de la BVMT.

RENSEIGNEMENT RELATIFS A L'OPERATION :

Dénomination de l'emprunt : «CIL 2017-1 »

Montant : 20 000 000 dinars susceptible d'être porté à un montant maximum de 30 000 000 dinars.

Prix d'émission : 100 dinars par obligation payables intégralement à la souscription.

Prix de remboursement : Le prix de remboursement est de 100 dinars par obligation.

Forme des obligations : Les obligations sont nominatives.

Taux d'intérêt : Les obligations du présent emprunt seront offertes à un taux d'intérêt fixe de 7.60% brut par an. Ce taux est calculé sur la valeur nominale restant due de chaque obligation au début de chaque période au titre de laquelle les intérêts sont servis.

Taux de rendement actuariel (souscription à taux fixe) :

C'est le taux annuel qui, à une date donnée, égalise à ce taux et à intérêts composés les valeurs actuelles des montants à verser et des montants à recevoir. Il n'est significatif que pour

- Suite -

un souscripteur qui conserverait ses titres jusqu'à leur remboursement final. Ce taux est de 7,60% l'an.

Durée totale :

Les obligations « CIL 2017-1 » seront émises sur une durée de **5 ans**:

Durée de vie moyenne :

Il s'agit de la somme des durées pondérées par les flux de remboursement du capital, puis divisée par le nominal.

C'est l'espérance de vie de l'emprunt pour un souscripteur qui conserverait ses titres jusqu'à leur remboursement final. Cette durée est de **3 ans**.

Duration (souscription à taux fixe) :

La duration correspond à la somme des durées pondérées par les valeurs actualisées des flux à percevoir (intérêt et principal) rapportée à la valeur présente du titre. La duration s'exprime en unités de temps (fraction d'année) et est assimilable à un délai moyen de récupération de la valeur actuelle.

La duration d'une obligation correspond à la période à l'issue de laquelle sa rentabilité n'est pas affectée par les variations des taux d'intérêts.

La duration pour les présentes obligations de cet emprunt est de **2,732 Années**.

Date de jouissance en intérêts :

Chaque obligation souscrite dans le cadre du présent emprunt portera jouissance en intérêts à partir de la date effective de sa souscription et libération.

Les intérêts courus au titre de chaque obligation entre la date effective de souscription et libération et la date limite de clôture des souscriptions, soit le **27/06/2017** seront décomptés et payés à cette dernière date.

Toutefois, la date unique de jouissance en intérêts pour toutes les obligations émises, qui servira de base à la négociation en bourse, est fixée au **27/06/2017**, soit la date limite de clôture des souscriptions et ce, même en cas de prorogation de cette date.

Amortissement et remboursement :

Toutes les obligations émises sont amortissables d'un montant annuel constant de 20 dinars par obligation, soit le un cinquième de la valeur nominale. Cet amortissement commencera dès la première année.

L'emprunt sera amorti en totalité le **27/06/2022**.

Paiement :

Le paiement annuel des intérêts et le remboursement du capital dû seront effectués à terme échu, le **27 juin** de chaque année.

Le premier paiement en intérêts et le premier remboursement en capital auront lieu le **27/06/2018**.

Les paiements des intérêts et les remboursements du capital seront effectués auprès des dépositaires à travers Tunisie Clearing.

Période de souscriptions et de versements :

Les souscriptions à cet emprunt seront ouvertes le **28/04/2017** et clôturées au plus tard le **27/06/2017**. Elles peuvent être clôturées sans préavis dès que le montant maximum de l'émission (30.000.000 DT) est intégralement souscrit. Les demandes de souscription seront reçues dans la limite des titres émis, soit un maximum de 300 000 obligations.

En cas de placement d'un montant inférieur à 30.000.000 dinars à la date de clôture de la période de souscription, soit le **27/06/2017**, les souscriptions seront prorogées jusqu'au

- Suite -

25/07/2017, avec maintien de la date unique de jouissance en intérêts. Passé ce délai, le montant de l'émission correspondra à celui effectivement collecté par la société.

Un avis de clôture sera publié aux Bulletins Officiels du Conseil du Marché Financier et de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis, dès la clôture effective des souscriptions.

Organisme financier chargé de recueillir les souscriptions du public :

Les souscriptions à cet emprunt et les versements seront reçus à partir du **28/04/2017** aux guichets de BIATCapital, Intermédiaire en Bourse, sis à l'Avenue du dinar Immeuble Youssef Towers - Les Jardins du Lac II - 1053 – Tunis.

Intermédiaire agréé mandaté par la société émettrice pour la tenue du registre des obligataires :

L'établissement, la délivrance des attestations portant sur le nombre d'obligations détenues ainsi que la tenue du registre des obligations de l'emprunt « **CIL 2017-1** » seront assurés durant toute la durée de vie de l'emprunt par BIATCapital, Intermédiaire en Bourse.

L'attestation délivrée à chaque souscripteur doit mentionner la quantité d'obligations souscrite par ce dernier.

Fiscalité des titres :

Droit commun régissant la fiscalité des obligations.

Garantie

Le présent emprunt obligataire ne fait l'objet d'aucune garantie particulière

Notation de la société :

La Compagnie Internationale de Leasing « CIL » est notée '**BBB-(tun)**' à long terme avec perspective d'avenir **stable** et '**F3 (tun)**' à court terme par l'agence de notation Fitch Ratings en date du **24 mars 2016**.

Notation de l'emprunt:

L'agence de notation Fitch Ratings a attribué, sur l'échelle nationale, la note '**BBB-(tun)**' à la présente émission de la Compagnie Internationale de Leasing « CIL » en date du **30 Mars 2017**.

Cotation en bourse :

La Compagnie Internationale de Leasing, s'engage à charger l'intermédiaire en bourse, BIATCapital de demander, dès la clôture des souscriptions, l'admission de l'emprunt «CIL 2017-1» au marché obligataire de la cote de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis.

Prise en charge par Tunisie Clearing :

La Compagnie Internationale de Leasing s'engage dès la clôture de l'emprunt « CIL 2017-1 » à entreprendre les démarches nécessaires auprès de Tunisie Clearing en vue de la prise en charge des titres souscrits.

Tribunaux compétents en cas de litige

Tout litige pouvant surgir suite à l'émission, au paiement et à l'extinction de cet emprunt sera de la compétence exclusive du tribunal de Tunis I.

Le prospectus relatif à la présente émission est constitué d'une note d'opération visée par le CMF sous le numéro 17-0969 en date du 13 avril 2017, du document de référence « CIL 2016 » enregistré par le CMF sous le n° 16-009 en date du 30 novembre 2016, des indicateurs d'activité de l'émetteur relatifs au premier trimestre 2017 prévus par la réglementation en vigueur régissant le marché financier pour tout placement sollicité après le 20 avril 2017, des états financiers de l'émetteur relatifs à l'exercice 2016, pour tout placement sollicité après le 30 avril 2017 ainsi que ses indicateurs d'activité relatifs au deuxième trimestre de l'exercice

2017 prévus par la réglementation en vigueur régissant le marché financier, pour tout placement sollicité après le 20 juillet 2017.

La note d'opération et le document de référence sont mis à la disposition du public, sans frais auprès de la Compagnie Internationale de Leasing « CIL », de BIATCapital - intermédiaire en bourse, Avenue du dinar Immeuble Youssef Towers - Les Jardins du Lac II - 1053 – Tunis et sur le site internet du CMF : www.cmf.org.tn

Les indicateurs d'activité relatifs au premier trimestre 2017, les états financiers relatifs à l'exercice 2016 ainsi que les indicateurs d'activité relatifs au deuxième trimestre 2017 de la Compagnie Internationale de Leasing « CIL » seront publiés sur le bulletin officiel du CMF et sur son site internet, respectivement au plus tard le 20 avril 2017, le 30 avril 2017 et le 20 juillet 2017.

AVIS DE SOCIETES

EMISSION D'UN EMPRUNT OBLIGATAIRE

VISA du Conseil du Marché Financier :

Portée du visa du CMF : **Le visa du CMF, n'implique aucune appréciation sur l'opération proposée. Le prospectus est établi par l'émetteur et engage la responsabilité de ses signataires. Il doit être accompagné des indicateurs d'activité de l'émetteur relatifs au premier trimestre de l'exercice 2017 prévus par la réglementation en vigueur régissant le marché financier, pour tout placement sollicité après le 20 avril 2017. Il doit être également accompagné des états financiers de l'émetteur relatifs à l'exercice 2016, pour tout placement sollicité après le 30 avril 2017. Le visa n'implique ni approbation de l'opportunité de l'opération ni authentification des éléments comptables et financiers présentés. Il est attribué après examen de la pertinence et de la cohérence de l'information donnée dans la perspective de l'opération proposée aux investisseurs.**

**EMPRUNT OBLIGATAIRE
« TUNISIE LEASING 2017-1 »**

DECISIONS A L'ORIGINE DE L'EMISSION :

L'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires de TUNISIE LEASING réunie le **07/06/2016** a autorisé l'émission d'un ou de plusieurs emprunts obligataires d'un montant total ne dépassant pas 100 millions de dinars dans un délai de deux ans et a donné pouvoir au Conseil d'Administration pour fixer les montants successifs, les modalités et les conditions.

Le Conseil d'Administration réuni le **21/12/2016** a décidé d'émettre l'emprunt obligataire « TUNISIE LEASING 2017-1 » d'un montant de 30 millions de dinars, susceptible d'être porté à 40 millions de dinars. Les caractéristiques et les conditions de cette émission ont été fixées tout en prévoyant une durée entre 5 et 10 ans et des taux d'intérêts qui varient entre TMM+1,80% brut l'an au minimum et TMM+2,50% brut l'an au maximum pour le taux variable et entre 7% brut l'an au minimum et 8,20% brut l'an au maximum pour le taux fixe.

Le Conseil d'Administration a également chargé la Direction Générale de fixer les taux et la durée à la veille de l'émission pour tenir compte de la situation du marché.

A cet effet, la Direction Générale a fixé les durées de l'emprunt et les taux d'intérêt comme suit :

- Catégorie A : 7,55% brut l'an et/ou TMM+2,35% sur 5 ans.
- Catégorie B : 7,80% brut l'an sur 7 ans dont 2 années de grâce.

RENSEIGNEMENTS RELATIFS A L'OPERATION :

Montant de l'emprunt :

L'emprunt obligataire « TUNISIE LEASING 2017-1 » est d'un montant de 30 Millions de dinars, susceptible d'être porté à 40 Millions de dinars, divisé en 300 000 obligations, susceptibles d'être portés à 400 000 obligations de nominal 100 dinars.

Le montant définitif de l'emprunt «TUNISIE LEASING 2017-1 » fera l'objet d'une publication au bulletin officiel du CMF et de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis.

Période de souscription et de versement :

Les souscriptions à cet emprunt seront ouvertes le **21/03/2017** et clôturées sans préavis au plus tard le **07/06/2017**. Elles peuvent être clôturées sans préavis dès que le montant maximum de l'émission (40 000 000 DT) est intégralement souscrit. Les demandes de souscription seront reçues dans la limite des titres émis, soit un maximum de 400 000 obligations.

En cas de placement d'un montant supérieur ou égal à 30 000 000 dinars à la date de clôture de la période de souscription, soit le **07/06/2017**, les souscriptions à cet emprunt seront clôturées et le montant de l'émission correspondra à celui effectivement collecté par la société à cette date.

- Suite -

En cas de placement d'un montant inférieur à 30 000 000 dinars à la date de clôture de la période de souscription, soit le **07/06/2017**, les souscriptions seront prorogées jusqu'au **21/06/2017** avec maintien de la date unique de jouissance en intérêts. Passé ce délai, le montant de l'émission correspondra à celui effectivement collecté par la société.

Un avis de clôture sera publié aux bulletins officiels du Conseil du Marché Financier et de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis, dès la clôture effective des souscriptions.

Organismes financiers chargés de recueillir les souscriptions du public :

Les souscriptions à cet emprunt et les versements seront reçus à partir du **21/03/2017** aux guichets de TUNISIE VALEURS (Agence de Tunis Centre Urbain Nord, Agence de Tunis Belvédère, La Marsa, Les Berges du Lac II, Nabeul, Kélibia, Sousse, Monastir, Sfax, Gabès et Djerba) et des autres intermédiaires en Bourse.

But de l'émission :

TUNISIE LEASING, de par son statut d'établissement financier, est appelée à mobiliser d'une manière récurrente les ressources nécessaires au financement de ses concours à l'Économie.

À ce titre, cette émission obligataire permettra à la société de financer son activité et de restructurer sa dette en lui octroyant une ressource mieux adaptée à la nature de ses interventions en termes de maturité.

TUNISIE LEASING a prévu pour l'année 2017 des mises en force qui s'élèvent à 368 millions de dinars. Ces mises en force seront financées à hauteur de 110 millions de dinars par des emprunts obligataires (dont 30 millions susceptibles d'être portés à 40 millions de dinars, objet de la présente note d'opération), 87 millions de dinars par des crédits bancaires et des crédits extérieurs.

CARACTERISTIQUES DES TITRES EMIS :

Nature, forme et délivrance des titres :

- Dénomination de l'emprunt : « TUNISIE LEASING 2017-1 »
- Nature des titres : Titres de créance.
- Forme des obligations : Les obligations seront nominatives.
- Catégorie des titres : Ordinaire.
- La législation sous laquelle les titres sont créés : Code des sociétés commerciales, livre 4, titre 1, sous titre 5 chapitre 3 : des obligations.
- Modalité et délais de délivrance des titres : Le souscripteur recevra, dès la clôture de l'émission, une attestation portant sur le nombre des obligations détenues, délivrée par TUNISIE VALEURS.

Prix de souscription et d'émission : Les obligations souscrites dans le cadre de la présente émission seront émises au pair, soit 100 dinars par obligation, payables intégralement à la souscription.

Date de jouissance en intérêts :

Chaque obligation souscrite dans le cadre du présent emprunt obligataire portera jouissance en intérêts à partir de la date effective de sa souscription et libération.

Les intérêts courus au titre de chaque obligation entre la date effective de sa souscription et libération et la date limite de clôture des souscriptions, soit le **07/06/2017**, seront décomptés et payés à cette dernière date.

Toutefois, la date unique de jouissance en intérêts, pour toutes les obligations émises servant de base pour les besoins de la cotation en Bourse, est fixée à la date limite de clôture des souscriptions à l'emprunt, soit le **07/06/2017** et ce, même en cas de prorogation de cette date.

Date de règlement : Les obligations seront payables en totalité à la souscription.

Taux d'intérêts :

Les obligations «TUNISIE LEASING 2017-1» seront offertes à des taux d'intérêts différents au choix du souscripteur, fixés en fonction de la catégorie :

- Suite -

- **Pour la catégorie A d'une durée de 5 ans :**

- **Taux variable** : Taux du Marché Monétaire (TMM publié par la BCT) +2,35% brut l'an calculé sur la valeur nominale restant due de chaque obligation au début de chaque période au titre de laquelle les intérêts sont servis. Ce taux correspond à la moyenne arithmétique des douze derniers Taux Moyens Mensuels du Marché Monétaire Tunisien publiés précédant la date de paiement des intérêts majorée de 235 points de base. Les 12 mois à considérer vont du mois de juin de l'année N-1 au mois de mai de l'année N.

- **Taux fixe** : Taux annuel brut de 7,55% calculé sur la valeur nominale restant due de chaque obligation au début de chaque période au titre de laquelle les intérêts sont servis.

- **Pour la catégorie B d'une durée de 7 ans dont 2 années de grâce :**

- **Taux fixe** : Taux annuel brut de 7,80% calculé sur la valeur nominale restant due de chaque obligation au début de chaque période au titre de laquelle les intérêts sont servis.

Le souscripteur choisira lors de la souscription le type de taux à adopter.

Amortissement et remboursement : Toutes les obligations émises sont amortissables d'un montant annuel constant de 20 dinars par obligation, soit le un cinquième de la valeur nominale. Cet amortissement commencera à la première année pour la catégorie A et à la troisième année pour la catégorie B.

L'emprunt sera amorti en totalité le **07/06/2022** pour la catégorie A et le **07/06/2024** pour la catégorie B.

Prix de remboursement : le prix de remboursement est de 100 dinars par obligation.

Paiement : Le paiement annuel des intérêts et le remboursement du capital dû seront effectués à terme échu le **7 juin de chaque année**. Pour la catégorie A, le premier paiement en intérêts et le premier remboursement en capital auront lieu le **07/06/2018**. Pour la catégorie B, le premier paiement en intérêts aura lieu le **07/06/2018** et le premier remboursement en capital aura lieu le **07/06/2020**.

Les paiements des intérêts et les remboursements du capital seront effectués auprès des dépositaires à travers TUNISIE CLEARING.

Taux de rendement actuariel (souscription à taux fixe) : C'est le taux annuel qui, à une date donnée, égalise à ce taux et à intérêts composés les valeurs actuelles des montants à verser et des montants à recevoir. Il n'est significatif que pour un souscripteur qui conserverait ses titres jusqu'à l'échéance de l'emprunt. Ce taux est de 7,55% l'an pour la catégorie A et de 7,80% l'an pour la catégorie B.

Marge actuarielle (souscription à taux variable) : La marge actuarielle d'un emprunt à taux variable est l'écart entre son taux de rendement estimé et l'équivalent actuariel de son indice de référence. Le taux de rendement est estimé en cristallisant jusqu'à la dernière échéance le dernier indice de référence pour l'évaluation des coupons futurs.

La moyenne des TMM des 12 derniers mois arrêtée au mois de janvier 2017 à titre indicatif, qui est égale à 4,248% et qui est supposée cristallisée à ce niveau pendant toute la durée de l'emprunt, permet de calculer un taux de rendement actuariel annuel de 6,598%. Sur cette base, les conditions d'émission et de rémunération font ressortir une marge actuarielle de 2,35% et ce pour un souscripteur qui conserverait ses titres jusqu'à leur remboursement final.

Durée totale, durée de vie moyenne et duration de l'emprunt :

Durée totale: Les obligations de l'emprunt obligataire «TUNISIE LEASING 2017-1» sont émises selon deux catégories :

- une catégorie A sur une durée de **5 ans** ;
- une catégorie B sur une durée de **7 ans** dont deux années de grâce.

- Suite -

Durée de vie moyenne : Il s'agit de la somme des durées pondérées par les flux de remboursement du capital puis divisée par le nominal. C'est l'espérance de vie de l'emprunt pour un souscripteur qui conserverait ses titres jusqu'à l'échéance de l'emprunt. Cette durée est de **3 ans** pour la catégorie A et **5 ans** pour la catégorie B.

Duration de l'emprunt (souscription à taux fixe) : La duration correspond à la somme des durées pondérées par les valeurs actualisées des flux à percevoir (intérêt et principal) rapportée à la valeur présente du titre. La duration s'exprime en unités de temps (fraction d'année) et est assimilable à un délai moyen de récupération de la valeur actuelle.

La duration d'une obligation correspond à la période à l'issue de laquelle sa rentabilité n'est pas affectée par les variations de taux d'intérêts.

La duration pour les présentes obligations de cet emprunt est de **2,734 années** pour la catégorie A et **4,273 années** pour la catégorie B.

Garantie : Le présent emprunt ne fait aucune mention de garantie.

Mode de placement : L'emprunt obligataire objet de la présente note d'opération est émis par Appel Public à l'Epargne. Les souscriptions à cet emprunt seront ouvertes à toute personne physique ou morale intéressée aux guichets de TUNISIE VALEURS (Agence Tunis Centre Urbain Nord, Agence Tunis Belvédère, La Marsa, Les Berges du Lac II, Nabeul, Kélibia, Sousse, Monastir, Sfax et Djerba) et des autres intermédiaires en bourse.

Notation de l'emprunt: L'agence de notation Fitch Ratings a attribué la note **BBB+ (tun)** à l'emprunt objet de la présente note d'opération en date du **03 février 2017**.

Notation de la société: En date du **24 mars 2016**, Fitch Ratings a confirmé de nouveau la note nationale à long terme attribuée à Tunisie Leasing à **BBB+ (tun)** avec perspective stable et sa note à court terme à F2 (tun).

Organisation de la représentation des obligataires : Les obligataires peuvent se réunir en Assemblée Spéciale, laquelle assemblée peut émettre un avis préalable sur les questions inscrites à la délibération de l'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires. Cet avis est consigné au procès verbal de l'Assemblée Générale des actionnaires.

L'Assemblée Générale Spéciale des obligataires désigne l'un de ses membres pour la représenter et défendre les intérêts des obligataires.

Les dispositions des articles 327 et 355 à 365 du code des sociétés commerciales s'appliquent à l'Assemblée Générale Spéciale des obligataires et à son représentant.

Le représentant de l'Assemblée Générale des obligataires a la qualité pour la représenter devant les tribunaux.

Fiscalité des titres : Les intérêts annuels des obligations de cet emprunt sont soumis à une retenue d'impôt que la loi met ou pourrait mettre à la charge des personnes physiques ou morales.

En l'état actuel de la législation, et suite à l'unification des taux de la retenue à la source sur les revenus des capitaux mobiliers, telle qu'instituée par la loi n°96-113 du 30 Décembre 1996, portant loi de finances pour la gestion 1997, les intérêts sont soumis à une retenue à la source au taux unique de 20%.

Cette retenue est définitive et non susceptible de restitution sur les revenus des obligations revenant à des personnes morales non soumises à l'impôt sur les sociétés ou qui en sont totalement exonérées en vertu de la législation en vigueur.

L'article 13 de la loi n° 2016-78 du 17 décembre 2016 portant loi de finances pour l'année 2017 a relevé le montant des intérêts au titre des comptes spéciaux d'épargne et au titre des emprunts obligataires déductible de l'assiette de l'impôt sur le revenu, de mille cinq cent dinars (1500 dinars) à cinq mille dinars

- Suite -

(5 000 dinars) sans que ce montant n'excède trois mille dinars (3 000 dinars) pour les intérêts des dépôts dans les comptes spéciaux d'épargne ouverts auprès des banques et auprès de la Caisse d'Épargne Nationale de Tunisie, au lieu de mille dinars (1000 dinars).

RENSEIGNEMENTS GENERAUX :

Intermédiaire agréé mandaté par la société émettrice pour la tenue du registre des obligataires :

L'établissement, la délivrance des attestations portant sur le nombre d'obligations détenues ainsi que la tenue de registre des obligations de l'emprunt « **TUNISIE LEASING 2017-1** » seront assurés durant toute la durée de vie de l'emprunt par TUNISIE CLEARING. L'attestation délivrée à chaque souscripteur mentionnera la catégorie et le taux d'intérêt choisi, ainsi que la quantité y afférente.

Marché des titres : Il existe des titres de même catégorie qui sont cotés sur le marché obligataire de la cote de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis.

Dès la clôture des souscriptions au présent emprunt, TUNISIE LEASING s'engage à charger l'intermédiaire en bourse « TUNISIE VALEURS » de demander l'admission des obligations souscrites de l'emprunt « **TUNISIE LEASING 2017-1** » au marché obligataire de la cote de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis.

Prise en charge par TUNISIE CLEARING : TUNISIE LEASING s'engage dès la clôture de l'emprunt « TUNISIE LEASING 2017-1 » à entreprendre les démarches nécessaires auprès de TUNISIE CLEARING en vue de la prise en charge des titres souscrits.

Tribunaux compétents en cas de litige : Tout litige pouvant surgir suite à l'émission, au paiement et à l'extinction de cet emprunt sera de la compétence exclusive du tribunal de Tunis I.

Risque lié à l'émission du présent emprunt obligataire : Selon les règles prudentielles régissant les établissements de crédit exigeant une adéquation entre les ressources et les emplois qui leur sont liés, la souscription au taux indexé sur le TMM risquerait de faire supporter à l'entreprise un risque de taux du fait que les emplois sont octroyés à taux fixe.

Le prospectus relatif à la présente émission est constitué d'une note d'opération visée par le CMF en date du 06/03/2017 sous le n° 17-0963, du document de référence « Tunisie Leasing 2016 » enregistré auprès du CMF en date du 9 Novembre 2016 sous le n° 16-005, des indicateurs d'activité de Tunisie Leasing relatifs au premier trimestre de l'exercice 2017 prévus par la réglementation en vigueur régissant le marché financier, pour tout placement sollicité après le 20 avril 2017 et des états financiers de l'émetteur relatifs à l'exercice 2016, pour tout placement sollicité après le 30 avril 2017.

La note d'opération et le document de référence sont mis à la disposition du public sans frais auprès de TUNISIE LEASING, Centre Urbain Nord Avenue Hédi Karray, 1082 Tunis Mahrajène, TUNISIE VALEURS, Immeuble Inté Centre Urbain Nord, 1082 Tunis Mahrajène et sur le site internet du CMF : www.cmf.org.tn.

Les indicateurs d'activité relatifs au premier trimestre 2017 et les états financiers relatifs à l'exercice 2016 seront publiés sur le bulletin officiel du CMF et sur son site internet respectivement au plus tard le 20 avril 2017 et le 30 avril 2017.

AVIS DE SOCIETES

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

TELNET HOLDING S.A

Siège Social : Immeuble ENNOUR Centre Urbain Nord 1082 – Tunis Mahrajene

La société TELNET HOLDING porte à la connaissance de ses actionnaires qu'ils sont convoqués en Assemblée Générale Ordinaire le Vendredi 30 juin 2017 à 16 Heures à l'immeuble « TELNET TECHNOCENTRE » sis au rue du Lac Lemane - Les Berges du Lac 1- Tunis, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Lecture du rapport d'activité du Conseil d'Administration pour l'exercice 2016 ;
2. Lecture des rapports Général et Spécial du Commissaire aux comptes sur les états financiers individuels de la société TELNET HOLDING S.A pour l'exercice 2016 ;
3. Lecture du rapport du Commissaire aux comptes sur les états financiers consolidés du groupe TELNET HOLDING pour l'exercice 2016 ;
4. Approbation s'il y a lieu du rapport d'activité et des états financiers individuels et consolidés de l'exercice 2016 ;
5. Examen et approbation des conventions et opérations prévues par les articles 200 et suivants et l'article 475 du code des sociétés commerciales ;
6. Quitus à donner aux Administrateurs ;
7. Affectation du résultat de l'exercice 2016 ;
8. Fixation des jetons de présence au titre de l'exercice 2016 ;
9. Déclaration des fonctions occupées dans d'autres sociétés ; et
10. Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.

2017 - AS - 4935

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

SOCIETE INDUSTRIELLE DES TEXTILES « SITEX »

Siège social : Avenue Habib Bourguiba - KSAR HELLAL

Les actionnaires de la Société Industrielle des Textiles, sont convoqués le Jeudi 29 Juin 2017 à 9 heures à l'Institut Arabe des Chefs d'Entreprises « IACE », à la Maison de l'Entreprise, Boulevard Principal, 1053 Les Berges du Lac Tunis, en Assemblée Générale Ordinaire Annuelle à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Lecture de rapport du Conseil d'Administration sur la gestion de l'exercice 2016.
2. Lecture des rapports général et spécial des commissaires aux comptes sur l'exercice 2016.
3. Approbation des états financiers clos le 31 décembre 2016.
4. Approbation s'il y a eu lieu, des conventions règlementées.
5. Affectation du résultat de l'exercice 2016.
6. Quitus aux membres du Conseil d'Administration pour la gestion de l'exercice 2016.
7. Fixation des jetons de présence de l'exercice 2017.
8. Fixation de la rémunération des membres du comité permanent d'audit pour l'exercice 2017.
- 9. Pouvoirs pour les formalités.**

2017 - AS - 4831

AVIS DE SOCIETES

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

SOCIETE ELBENE INDUSTRIE

Siège sociale : Centrale Laitière à Sidi Bou Ali Sousse - 4040

Messieurs les Actionnaires de la Société "ELBENE INDUSTRIE" sont convoqués en Assemblée Générale Ordinaire le mercredi 21 juin 2017 à 11H au siège social de la Société sis à la Centrale Laitière à Sidi Bou Ali, afin de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Lecture des rapports du Conseil d'Administration et du Commissaire aux Comptes relatifs à l'exercice 2016.
2. Approbation éventuelle des états financiers de l'exercice 2016.
3. Approbation des conventions visées aux articles 200 et 475 du code des sociétés commerciales.
4. Affectation des résultats de l'exercice 2016.
5. Quitus aux Administrateurs de leur gestion durant l'exercice 2016.
6. Fixation des jetons de présence pour les membres du Conseil d'Administration.
7. Fixation de la rémunération des membres du comité d'audit.
8. Pouvoirs

Les documents se rapportant à l'Assemblée Générale Ordinaire sont mis à la disposition des actionnaires au siège social, durant le délai légal.

2017 - AS - 4852

AVIS DE SOCIETES

ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE

SOCIETE ELBENE INDUSTRIE

Siège sociale : Centrale Laitière à Sidi Bou Ali Sousse – 4040

Messieurs les Actionnaires de la Société "ELBENE INDUSTRIE" sont convoqués en Assemblée Générale Extraordinaire le mercredi 21 juin 2017 à 12H au siège social de la Société sis à la Centrale Laitière à Sidi Bou Ali, afin de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- 1) statuer sur la continuité de l'exploitation de la société
- 2) pouvoirs

Les documents se rapportant à cette Assemblée Générale sont mis à la disposition des actionnaires au siège social, durant le délai légal.

2017 - AS - 4853

AVIS DE SOCIETES

ASSEMBLEE GENERALE

**SOCIETE TUNISIENNE D'EMAIL
« SOTEMAIL »**

SIEGE SOCIAL : Menzel El Hayet - Zaremdine - Monastir - Tunisie

Les actionnaires de la société SOTEMAIL sont convoqués en Assemblée Générale Ordinaire, qui se tiendra le Vendredi 23 Juin 2017 à 08h 30 mn à l'hôtel Regency Gammarth, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- 1.** Lecture et approbation du rapport de gestion relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2016,
- 2.** Lecture du rapport général des Co-commissaires aux comptes relatif aux états financiers de l'exercice clos le 31 décembre 2016,
- 3.** Lecture du rapport spécial des Co-commissaires aux comptes sur les opérations visées aux articles 200 et 475 du code des sociétés commerciales,
- 4.** Approbation des opérations prévues par les articles 200 et 475 du code des sociétés commerciales,
- 5.** Approbation des états financiers arrêtés au 31 décembre 2016,
- 6.** Affectation du résultat,
- 7.** Quitus aux administrateurs,
- 8.** Nomination /Renouvellement du mandat des administrateurs,
- 9.** Renouvellement/Nomination du mandat des commissaires aux comptes,
- 10.** Questions diverses,
- 11.** Pouvoir pour formalités.

AVIS DE SOCIETES

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

Société Immobilière et de Participations « SIMPAR »

Siège social : 14, rue Masmouda 1082 Tunis

Messieurs les Actionnaires de la Société Immobilière et de Participations "SIMPAR" sont priés d'assister à l'Assemblée Générale Ordinaire qui aura lieu le Vendredi 23 Juin 2017 à 21 heures 30 minutes à la Maison de l'Entreprise, Avenue Principale - 1053 - LES BERGES DU LAC - TUNIS, pour délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Renouvellement du mandat d'un Administrateur ;
2. Lecture des rapports du Conseil d'Administration sur l'activité et les états financiers individuels de la société, sur l'activité du groupe SIMPAR et sur les états financiers consolidés, relatifs à l'exercice 2016 ;
3. Lecture des rapports des Commissaires aux comptes sur les états financiers individuels et consolidés arrêtés au 31 décembre 2016, ainsi que du rapport spécial portant sur les conventions visées par les articles 200 et suivants et 475 du code des sociétés commerciales ;
4. Approbation des rapports du Conseil d'Administration ainsi que des états financiers individuels et consolidés de l'exercice 2016 et quitus aux membres du conseil d'administration ;
5. Affectation des résultats de l'exercice 2016 ;
6. Fixation de l'enveloppe des jetons de présence à allouer aux membres du Conseil d'Administration et rémunération des membres du comité permanent d'audit au titre de l'exercice 2016 ;
7. Renouvellement de l'autorisation accordée dans le cadre de l'article 19 de la loi 94-117 relative à l'achat d'une partie des actions composant le capital social de la société ;
- 8. Franchissement de seuil de participation à la hausse.**

AVIS DE SOCIETES

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

CITY CARS

Siège Social : 31, Rue des usines, Z.I Kheireddine, 2015, la Goulette, Tunis

Les actionnaires de la société CITY CARS sont convoqués à une Assemblée Générale Ordinaire, prévue pour le Mardi 13 juin 2017, à neuf heures (9h) au siège social de la société sis au 31, Rue des Usines, ZI Kheireddine - La Goulette - Tunisie, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Lecture et approbation du rapport de gestion du Conseil d'Administration ainsi que le rapport de gestion du Groupe City Cars relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2016 ;
2. Lecture des rapports des commissaires aux comptes sur les états financiers individuels, examen et approbation des états financiers individuels relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2016 ;
3. Lecture des rapports des commissaires aux comptes sur les états financiers consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2016, examen et approbation des états financiers consolidés relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2016 ;
4. Affectation des résultats relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2016 ;
5. Lecture du rapport spécial des commissaires aux comptes et approbation des conventions mentionnées à l'article 200 et 475 du code des sociétés commerciales et relatives à l'exercice clos le 31 décembre 2016 ;
6. Quitus aux administrateurs relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2016 ;
7. Allocation des jetons de présence aux Administrateurs ;
8. Renouvellement du mandat d'un administrateur ; et
9. Pouvoirs pour formalités.

AVIS DE SOCIETES

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

TUNINVEST SICAR

Siège Social : Immeuble Intégra Centre Urbain Nord – 1082 Tunis Mahrajène

Messieurs les actionnaires de TUNINVEST SICAR sont invités à l'Assemblée Générale Ordinaire de notre société qui se tiendra le **Lundi 12 Juin 2017 à 10H00**, à l'Immeuble Tunisie Leasing Avenue Hédi Karray Centre Urbain Nord 1082 Tunis Mahrajène, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- 1- Approbation du rapport du Conseil d'Administration pour l'exercice 2016 ;
- 2- Lecture des rapports du Commissaire aux Comptes pour l'exercice 2016 ;
- 3- Approbation des états financiers de l'exercice 2016 ;
- 4- Quitus aux administrateurs ;
- 5- Affectation des résultats ;
- 6- Jetons de présence ;
- 7- Rachat d'actions ; et
- 8- Délégation de pouvoirs.

AVIS DE SOCIETES

إستدعاء للجلسة العامة العادية

شركة " السّكنى "

المقر الإجتماعي : 46، نهج طارق ابن زياد - ميتوال فيل - 1082 تونس

إن السادة المساهمين في رأس مال شركة " السّكنى " ومراقبي الحسابات مدعوون لحضور الجلسة العامة العادية التي ستعقد يوم الخميس 22 جوان 2017 على الساعة العاشرة صباحا بـ"دار المؤسسة" بالشارع الرئيسي ضفاف البحيرة - تونس وذلك للنظر في جدول الأعمال التالي:

1. قراءة تقرير مجلس الإدارة المتعلق بنشاط الشركة لسنة 2016 وتقديم القوائم المالية للسنة المعنية.

2. تلاوة التقرير العام لمراقبي الحسابات المتعلق بالسنة المحاسبية 2016.

3. تلاوة التقرير الخاص لمراقبي الحسابات المتعلق بالسنة المحاسبية 2016 والمصادقة على الإتفاقيات الواردة به.

4. المصادقة على تقرير مجلس الإدارة المتعلق بنشاط الشركة لسنة 2016 وعلى القوائم المالية المتعلقة بالسنة المحاسبية المختومة في 2016/12/31.

5. تبويب المرائب.

6. قراءة تقرير التصرف وتقديم القوائم المالية الخاصة بمجمع الشركات والمختومة في 2016/12/31.

7. تلاوة تقرير مراقبي الحسابات الخاص بمجمع الشركات، والمصادقة على القوائم المالية الخاصة بمجمع الشركات لسنة 2016.

8. إبراء ذمة أعضاء مجلس الإدارة عن تصرفهم خلال سنة 2016.

9. تحديد منحة حضور مجلس الإدارة واللجنة الدائمة للتدقيق.

10. الترخيص لمجلس الإدارة في شراء عدد من الأسهم المكوّنة لرأس مال الشركة.

11. المصادقة على تعيين عضو بمجلس الإدارة.

12. تعيين مراقبي حسابات للشركة.

AVIS DE SOCIETES

INFORMATIONS POST AGO

CEREALIS

Siège social : Immeuble Amir El Bouhaira, Appt, N°1,
rue du Lac Turkana Les Berges du Lac 1053 Tunis.

Suite à la réunion de son Assemblée Générale Ordinaire en date du 30 mai 2017, la Société CEREALIS publie ci-dessous :

- ✓ Les résolutions adoptées,
- ✓ Le Bilan après affectation du résultat comptable,
- ✓ L'état d'évolution des capitaux propres.

I – LES RESOLUTIONS ADOPTEES

PREMIERE RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire, après avoir entendu lecture du rapport de gestion du Conseil d'Administration relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2016 ainsi que le rapport de gestion du groupe Céréalis relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2016, approuve lesdits rapports tels qu'ils ont été présentés.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité des actionnaires présents ou représentés.

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire, après avoir entendu lecture des rapports général et spécial du commissaire aux comptes, approuve les états financiers individuels de l'exercice clos le 31 décembre 2016 se soldant par un total bilan de 18.636.981,574 TND et faisant ressortir un résultat bénéficiaire net de 1.454.863,084 TND.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité des actionnaires présents ou représentés.

TROISIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire, après avoir entendu le rapport du commissaire aux comptes afférents aux états financiers consolidés du groupe Céréalis, approuve les états financiers consolidés du groupe Céréalis de l'exercice clos le 31 décembre 2016 se soldant par un total bilan de 23.295 851,955 TND et faisant ressortir un résultat net (part du groupe) de 1.392.066,666 TND.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité des actionnaires présents ou représentés.

- Suite -

QUATRIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire décide d'affecter les résultats bénéficiaires de l'exercice clos le 31 décembre 2016 et s'élevant à 1.454.863,084 TND de la manière suivante :

Résultat de l'exercice 2016	1.454.863,084
Résultats reportés antérieurs	285.718,255
Sous total	1.740.581,339
Réserve légale 5%	87.029,067
Réserve spéciale d'investissement	1.080.000,000
Résultats reportés	573.552,272

En application des dispositions de l'article 19 de la loi de finances pour la gestion de l'année 2014, l'impôt de 5% sur les distributions de dividendes ne s'applique qu'aux opérations de distribution de bénéfices provenant des exercices 2014 et ultérieurs.

L'Assemblée Générale Ordinaire prend acte des dispositions ci-dessus mentionnées et constate que la prime d'émission, qui s'élevait à son origine, à 5.111.111,780 TND et dont le reliquat est de 4.695.556,215 TND est exonérée de l'impôt en cas de sa distribution.

Sur proposition du conseil d'administration, l'Assemblée Générale Ordinaire décide de distribuer un dividende de 0,105 DT par action correspondant à la somme globale de 513.333,345 Dinars à prélever de la prime d'émission, soit 23,5% de plus que l'exercice précédent.

La mise en paiement des dividendes est fixée pour la date du 5 Juillet 2017.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité des actionnaires présents ou représentés.

CINQUIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire après avoir pris connaissance du rapport du conseil d'administration et du rapport spécial du commissaire aux comptes sur les conventions prévues par les articles 200 et 475 du code des sociétés commerciales, approuve ces conventions dans leur intégralité et dont le détail est consigné au niveau du rapport spécial du commissaire aux comptes relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2016.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité des actionnaires présents ou représentés.

SIXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire donne quitus entier, définitif et sans réserve aux Administrateurs pour l'exécution de leurs mandats pour l'exercice clos le 31 décembre 2016.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité des actionnaires présents ou représentés.

SEPTIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire décide d'allouer aux membres du Conseil d'Administration en rémunération de leur activité, la somme de 5.000 TND net par membre, à titre de jetons de présence pour l'exercice 2016.

Cette rémunération sera portée aux charges d'exploitation de la Société.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité des actionnaires présents ou représentés.

- Suite -

HUITIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire confère tous pouvoirs au représentant légal de la Société ou toute personne qui sera mandatée par lui pour accomplir toutes formalités légales requises et notamment celle d'enregistrement, de dépôt et de publication du présent procès-verbal.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité des actionnaires présents ou représentés.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, la séance est levée à 11h:30 minutes.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été approuvé après lecture par les membres du bureau.

II- LE BILAN APRES AFFECTATION COMPTABLE

BILAN			
(Exprimé en dinars)			
ACTIFS	Note	2016	2015
ACTIFS NON COURANTS		Au 31/12/2016	Au 31/12/2015
Actifs immobilisés			
Immobilisations incorporelles		65 298,600	58 819,600
Moins : amortissements		-54 385,614	-48 016,066
<i>S/Total</i>	B.1	10 912,986	10 803,534
Immobilisations corporelles		3 936 468,522	3 712 886,265
Moins : amortissements		-2 035 966,967	-1 738 500,896
<i>S/Total</i>	B.2	1 900 501,555	1 974 385,369
Immobilisations financières		6 109 013,512	4 940 880,512
Moins : Provisions		<u>0,000</u>	<u>0,000</u>
<i>S/Total</i>	B.3	6 109 013,512	4 940 880,512
Total des actifs immobilisés		8 020 428,053	6 926 069,415
Autres Actifs non courants	B.4	660 910,522	936 896,771
Total des actifs non courants		8 681 338,575	7 862 966,186
ACTIFS COURANTS			
Stocks	B.5	1 378 069,868	1 471 209,452
Moins : Provisions		0,000	0,000
<i>S/Total</i>		1 378 069,868	1 471 209,452
Clients et comptes rattachés	B.6	5 604 520,350	4 185 762,802
Moins : Provisions		0,000	0,000
<i>S/Total</i>		5 604 520,350	4 185 762,802
Autres actifs courants	B.7	1 649 562,991	1 155 856,221
Placements et actifs financiers	B.8	1 039 778,864	2 042 234,708
Liquidités et équivalents de liquidités	B.9	283 710,926	181 131,633
Total des actifs courants		9 955 642,999	9 036 194,816
Total des actifs		18 636 981,574	16 899 161,002

- Suite -

BILAN

(Exprimé en dinars)

CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS

	Note	2016	2015
		Au 31/12/2016	Au 31/12/2015
CAPITAUX PROPRES			
Capital social		4 888 889,000	4 888 889,000
Réserves		3 631 745,524	2 464 716,457
Résultats reportés		573 552,272	285 718,255
Autres capitaux propres		4 182 222,870	4 695 556,215
Total des capitaux propres consolidés avant Rst de l'exercice		13 276 409,666	12 334 879,927
Résultat de l'exercice		0,000	0,000
Total des capitaux propres consolidés avant affectation	B.10	13 276 409,666	12 334 879,927
PASSIFS			
Passifs non courants			
Emprunts	B.11	213 781,712	504 212,282
Autres passifs non courants		0,000	0,000
Provisions		0,000	0,000
Total des passifs non courants		213 781,712	504 212,282
Passifs courants			
Fournisseurs et comptes rattachés	B.12	1 482 166,189	1 045 282,187
Autres passifs courants	B.13	1 485 802,388	1 196 638,498
Concours bancaires et autres passifs financiers	B.14	2 178 821,619	1 818 148,108
Total des passifs courants		5 146 790,196	4 060 068,793
Total des passifs		5 360 571,908	4 564 281,075
Total des capitaux propres, intérêts minoritaires et des passifs		18 636 981,574	16 899 161,002

III- ETAT D'EVOLUTION DES CAPITAUX PROPRES

DESIGNATION	Capital social	Réserves légales	Autres capitaux propres	Réserve pour réinvestir exonérée disponible	Résultats reportés	Résultat de l'exercice	Total
Solde au 31/12/2016 avant affectation des résultats 2016	4 888 889	304 716	4 695 556	2 160 000	285 718	1 454 863	13 789 743
Affectation du bénéfice 2016 (PV AGO du 30/05/2017)		87 029		1 080 000	287 834	-1 454 863	0
Dividendes distribués			-513 333				-513 333
Solde au 31/12/2016 après affectation des résultats 2016	4 888 889	391 745	4 182 223	3 240 000	573 552	0	13 276 410

AVIS DE SOCIETES

INFORMATIONS POST AGO**HEXABYTE**

Siège Social : Av Habib Bourguiba Immeuble CTAMA 9000 Béja

Suite à la réunion de son Assemblée Générale Ordinaire en date du 06 juin 2017, la société HexaByte publie ci-dessous :

- ♦ Les résolutions adoptées,
- ♦ Le bilan après affectation du résultat comptable,
- ♦ L'état d'évolution des capitaux propres.

1. Les résolutions adoptées :**PREMIÈRE RÉOLUTION**

Après lecture, l'Assemblée Générale Ordinaire **approuve** dans son intégralité, le rapport d'activité du Conseil d'Administration pour l'exercice 2016.

Mise aux votes cette résolution est adoptée à l'unanimité

DEUXIÈME RÉOLUTION

Après lecture, l'Assemblée Générale Ordinaire prend acte des rapports général et spécial du commissaire aux comptes pour l'exercice 2016 et **approuve** les conventions prévues par les articles 200 et 475 du Code des Sociétés Commerciales dans leur intégralité.

Mise aux votes cette résolution est adoptée à l'unanimité

TROISIÈME RÉOLUTION

Après lecture des rapports du commissaire aux comptes, l'Assemblée Générale Ordinaire **approuve** les états financiers individuels et consolidés arrêtés au 31/12/2016, sans aucune réserve.

Mise aux votes cette résolution est adoptée à l'unanimité

QUATRIÈME RÉOLUTION

Sur proposition du Conseil d'Administration, l'Assemblée Générale Ordinaire décide d'affecter le résultat net bénéficiaire de l'exercice 2016, s'élevant à un million treize mille, cinq cent quatre vingt douze dinars et cent trente millimes (1 013 592,130 TND) comme suit :

Intitulé	Montant(En DT)
Résultat net 2016	1 013 592,130
Résultats reportés antérieurs	1 131 937,386
Résultats à affecter	2 145 529,516
Réserves légales	-
Bénéfices distribuables	2 145 529,516
Dividendes 0,300 dt/action	625 000,200
Reports à nouveau	1 520 529,316

Soit la distribution de trois cent (300) millimes de dividende par action correspondant à une rémunération à hauteur de 30% du nominal.

Ces dividendes seront mis en paiement à partir du 23 juin 2017

Mise aux votes cette résolution est adoptée à l'unanimité

CINQUIÈME RÉOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire décide d'allouer aux membres du Conseil d'Administration, au titre de l'exercice 2016, une rémunération fixe sous forme de jetons de présence fixée à Mille (1 000) dinars nets d'impôts par administrateur. Cette rémunération demeurera valable jusqu'à nouvelle décision de l'Assemblée Générale Ordinaire.

Mise aux votes cette résolution est adoptée à l'unanimité

SIXIÈME RÉOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire décide de donner quitus entier et définitif aux membres du Conseil d'Administration de la société «HEXABYTE» au titre de leur gestion de l'exercice 2016.

Mise aux votes cette résolution est adoptée à l'unanimité

SEPTIÈME RÉOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire décide de donner plein pouvoir à Monsieur Naceur Hidoussi, Directeur Général de la société ou à son représentant pour accomplir les formalités juridiques d'usage d'enregistrement et de publication du présent Procès-verbal.

Mise aux votes cette résolution est adoptée à l'unanimité

- Suite -

2-Le bilan après affectation du résultat :

BILAN ACTIFS		
Actifs	31/12/2016	31/12/2015
ACTIFS NON COURANTS		
Actifs immobilisés		
Immobilisations incorporelles	883 308	882 858
Moins : Amortissements Incorporelles	- 828 582	-738 655
Immobilisations incorporelles nettes	54 726	144 203
Immobilisations corporelles	7 060 710	6 289 044
Moins : Amortissements corpo	- 5 703 349	- 5 121 695
Immobilisations corporelles nettes	1 357 361	1 167 348
Immobilisations financières	123 423	130 463
Moins : Provisions Immobilisations Financières	-	-
Immobilisations financières nettes	123 423	130 463
TOTAL DES ACTIFS IMMOBILISES	1 535 510	1 442 014
Autres actifs non courants	1	281
TOTAL DES ACTIFS NON COURANTS	1 535 511	1 442 296
ACTIFS COURANTS		
Stocks	1 558 166	1 230 056
Moins : Provisions Stocks	- 100 260	-72 567
Stocks nets	1 457 906	1 157 490
Clients et comptes rattachés	1 756 641	1 624 218
Moins : Provisions Clients	- 399 680	-327 578
Clients nets	1 356 962	1 296 640
Autres actifs courants	1 261 273	963 773
Moins : Provisions AAC	-32 027	-32 027
Autres actifs courants nets	1 229 245	931 746
Placements et autres actifs financiers	1 451 663	1 995 860
Liquidités et équivalents de liquidités	4 794 237	5 128 492
TOTAL DES ACTIFS COURANTS	10 290 013	10 510 228
TOTAL DES ACTIFS	11 825 524	11 952 524

- Suite -**BILAN PASSIFS**

CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS	31/12/2016	31/12/2015
CAPITAUX PROPRES		
Capital social	2 083 334	2 083 334
Autres capitaux propres	3 932 260	4 211 632
Réserves légales	208 333	208 333
Résultats reportés	1 520 529	1 131 937
Total des capitaux propres avant résultat	7 744 456	7 635 236
Résultat de l'exercice	-	-
Total des capitaux propres après affectation	7 744 456	7 635 236
PASSIFS		
Passifs non courants		
Emprunts	-	-
Autres passifs financiers	-	-
Provisions	365 779	365 779
Total des passifs non courants	365 779	365 779
Passifs courants		
Fournisseurs et comptes rattachés	1 539 051	1 721 370
Autres passifs courants	2 176 238	2 222 545
Concours bancaires et autres passifs financiers	-	7 594
Total des passifs courants	3 715 289	3 951 509
Total des passifs	4 081 068	4 317 288
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS	11 825 524	11 952 524

3-L'état d'évolution des capitaux propres :

	Capital social	Réserves Légales	Autres capitaux propres	Résultats reportés	Résultat de l'exercice	Total
Soldes avant affectation au 31/12/2016	2 083 334	208 333	4 211 632	1 131 937	1 013 592	8 369 457
Affectation du Résultat				1 013 592	- 1 013 592	-
Augmentation du capital						
Dividendes				- 625 000		- 625 000
Soldes au 31/12/2016	2 083 334	208 333	4 211 632	1 520 529	-	7 744 457

AVIS DE SOCIETES

INFORMATIONS POST AGO

**SOCIETE DE DEVELOPPEMENT & D'INVESTISSEMENT DU SUD
SODIS-SICAR**

Siège Social : Complexe Commercial & Administratif, rue Mansour ELHOUCHE – 4119 Médenine

Suite à la réunion de son Assemblée Générale Ordinaire en date du 26 mai 2017, la Société de développement & d'Investissement du Sud « SODIS-SICAR » publie ci-dessous :

- ♦ Les résolutions adoptées,
- ♦ Le bilan après affectation du résultat comptable,
- ♦ L'état d'évolution des capitaux propres.

1. Les résolutions adoptées :

PREMIERE RESOLUTION :

L'Assemblée Générale Ordinaire après avoir entendu la lecture du rapport du Conseil d'Administration et du rapport général du Commissaire aux comptes, approuve le rapport du Conseil d'Administration ainsi que les états financiers relatifs à l'exercice 2016.

Cette résolution, mise au vote, est adoptée à l'unanimité

DEUXIEME RESOLUTION :

L'Assemblée Générale Ordinaire prend acte du rapport spécial du Commissaire aux comptes relatif à l'exercice 2016 conformément aux dispositions des articles 200 et suivants, et l'article 475 et suivants du code des sociétés commerciales et approuve les conventions mentionnées.

Cette résolution, mise au vote, est adoptée à l'unanimité

TROISIEME RESOLUTION :

L'Assemblée Générale Ordinaire approuve l'affectation du résultat de l'exercice 2016 telle que proposée ci-après par le Conseil d'administration :

Résultat net de l'exercice 2016:	- 2.026.074,445 dinars.
Amortissements réputés différés;	- 71.549,491 dinars.
Report déficitaire de l'exercice:	- 1.954.524,954 dinars.

Cette résolution, mise au vote, est adoptée à l'unanimité

QUATRIEME RESOLUTION :

L'Assemblée Générale Ordinaire donne quitus définitif et sans réserve aux administrateurs pour leur gestion de l'exercice 2016.

Cette résolution, mise au vote, est adoptée à l'unanimité

CINQUIEME RESOLUTION :

L'Assemblée Générale Ordinaire fixe à 3750 dinars le montant brut annuel des jetons de présence à allouer aux membres du conseil d'administration au titre de l'exercice 2016, soit un montant net d'impôt de 3000 dinars par administrateur.

Cette résolution, mise au vote, est adoptée à l'unanimité

SIXIEME RESOLUTION :

L'Assemblée Générale Ordinaire confère tous pouvoirs au représentant légal de la société ou à son mandataire à l'effet d'accomplir toutes les formalités légales.

Cette résolution, mise au vote, est adoptée à l'unanimité

- Suite -**2-Le bilan après affectation du résultat :**

(Exprimé en Dinar Tunisien)

ACTIFS	2016	2015
ACTIFS IMMOBILISÉS		
. Immobilisations incorporelles	34 953	34 303
Moins : Amortissements	-32 600	-31 402
	2 352	2 901
. Immobilisations corporelles	1 374 228	1 237 694
Moins : Amortissements	-595 996	-525 645
	778 232	712 049
. Immobilisations financières	32 253 129	30 208 980
Moins: Provisions	-10 083 133	-9 052 752
	22 169 995	21 156 228
TOTAL DES ACTIFS IMMOBILISÉS	22 950 580	21 871 178
. Autres actifs non courants	4 107	4 630
TOTAL DES ACTIFS NON COURANTS	22 954 688	21 875 808
ACTIFS COURANTS		
. Clients et comptes rattachés	486 167	451 174
Moins : Provisions	-96 834	-120 397
	389 333	330 778
. Autres actifs courants	2 806 045	2 627 949
Moins : Provisions	-114 093	-114 093
	2 691 951	2 513 855
. Placements et autres actifs financiers	2 901 461	5 188 019
. Liquidités et équivalents de liquidités	2 809 211	2 240 355
TOTAL DES ACTIFS COURANTS	8 791 956	10 273 008
TOTAL DES ACTIFS	31 746 644	32 148 816

- Suite -

(Exprimé en Dinar Tunisien)

CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS	2016	2015
CAPITAUX PROPRES		
. Capital social	32 533 478	32 192 748
. Réserves	258 794	258 794
. Autres capitaux propres	1 100 526	1 097 068
. Résultats reportés	-12 311 724	-10357199
. Amortissements différés	-258 977	-187428
TOTAL DES CAPIT. PROPRES APRÈS AFFECTATION	21 322 097	23 003 982
PASSIFS		
PASSIFS NON COURANTS		
. Provisions pour risques et charges	0	0
. Fonds BEI	864 500	864 500
. Fonds 21/21	384 219	392 506
. FOPRODI	4 983 870	4 373 870
. Fonds gérés	890 000	490 000
TOTAL DES PASSIFS NON COURANTS	7 122 589	6 120 876
PASSIFS COURANTS		
. Fournisseurs et comptes rattachés	0	0
. Avances sur cession de participations	2 984 510	2 726 637
. Autres passifs courants	317 421	297 320
. Concours bancaires et autres passifs financiers	28	0
TOTAL DES PASSIFS COURANTS	3 301 959	3 023 957
TOTAL DES PASSIFS	10 424 547	9 144 833
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS	31 746 644	32 148 816

- Suite -**3-L'état d'évolution des capitaux propres :**(Exprimé en dinars)

<u>Désignation</u>	<u>Capital social</u>	<u>Réserves</u>	<u>Résultats reportés</u>	<u>Autres Capitaux Propres</u>	<u>Amortissements différés</u>	<u>Résultat de l'exercice</u>	<u>Total</u>
Solde au 31/12/2016	<u>32 533 478</u>	<u>258 794</u>	<u>-10 357 199</u>	<u>1 100 526</u>	<u>-187 428</u>	<u>-2 026 074</u>	<u>21 322 096</u>
Affectation du résultat 2016			<u>-1 954 525</u>		<u>-71 549</u>	<u>2 026 074</u>	<u>0</u>
Solde après affectation 31/12/2016	<u>32 533 478</u>	<u>258 794</u>	<u>-12 311 724</u>	<u>1 100 526</u>	<u>-258 977</u>	<u>0</u>	<u>21 322 096</u>

AVIS DE SOCIETES

INFORMATIONS POST AGO

L'ACCUMULATEUR TUNISIEN ASSAD
Siège social : Rue Elfouledh, 2013 Z.I. Ben Arous.

Suite à la réunion de son Assemblée Générale Ordinaire en date du 09 mai 2017, la Société l'Accumulateur Tunisien –ASSAD- publie ci-dessous :

- Les résolutions adoptées,
- Le Bilan après affectation du résultat comptable,
- L'état d'évolution des capitaux propres.

1- Les résolutions adoptées :**PREMIERE RESOLUTION**

L'Assemblée Générale, après avoir entendu le rapport du Conseil d'Administration et ceux des commissaires aux comptes, approuve le rapport du Conseil dans toutes ses parties, ainsi que les états financiers individuels de l'exercice clos au 31 Décembre 2016 présentant un bénéfice net de 1 082 816 Dinars tels qu'ils viennent d'être présentés par le Conseil.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale approuve les opérations et conventions signalées dans le rapport spécial des commissaires aux comptes conformément aux articles 200 et suivants et l'article 475 du Code des Sociétés Commerciales.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à la majorité de 9 568 532 voix.

TROISIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport du Conseil d'Administration sur la gestion du groupe et celui des commissaires aux comptes, approuve le rapport du Conseil dans toutes ses parties, ainsi que les états financiers consolidés du groupe au titre de l'exercice 2016 faisant ressortir un résultat bénéficiaire de l'ensemble consolidé s'élevant à 3 568 285 Dinars et un résultat consolidé bénéficiaire part du groupe s'élevant à 2 782 017 Dinars tels qu'ils viennent d'être présentés par le Conseil.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité

QUATRIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale donne quitus entier et définitif aux Administrateurs pour leur gestion au titre de l'exercice 2016.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité

CINQUIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire décide d'affecter le résultat bénéficiaire de l'exercice 2016 s'élevant à 1 082 816,024 Dinars comme suit :

Résultat de l'exercice 2016	1 082 816,024
Résultats reportés antérieurs	5 967 517,027
Sous total Résultat Disponible	7 050 333,051
Dividende	720 000,000
Résultats reportés (antérieurs à 2014)	761 884,732
Résultats reportés (2014-2015 & 2016)	5 568 448,319

- Suite -

En application des dispositions de l'article 19 de la loi de finances pour la gestion de l'année 2014, l'impôt de 5% sur les distributions de dividendes ne s'applique pas aux opérations de distribution de bénéfices à partir des fonds propres figurant au bilan de la société au 31 décembre 2013.

L'Assemblée Générale Ordinaire prend acte des dispositions ci-dessus mentionnées et constate que les fonds propres exonérés de l'impôt en cas de leur distribution sont détaillés comme suit :

Réserves légales	1 200 000,000
Réserves réglementées	1 147 551,461
Réserves extraordinaires	10 000 000,000
Réserves ordinaires	1 400 000,000
Boni de fusion	2 977 712,000
Prime d'émission	1 656 000,000
Résultats reportés (antérieurs à 2014)	1 481 884,732
Total	19 863 148,193

L'Assemblée Générale Ordinaire décide de distribuer un dividende de 0,060 millimes par action constituant du dividende de 6% (de la valeur nominale de l'action), correspondant à la somme globale de 720 000,000 Dinars à prélever sur les résultats reportés antérieurs à 2014. Ainsi, l'assemblée générale ordinaire rappelle que lesdits dividendes distribués sont de ce fait hors champ d'application de la retenue à la source de 5%.

Monsieur le Directeur Général est chargé de la distribution des dividendes conformément à la réglementation en vigueur. La date de mise en distribution des dividendes est fixée pour le 15 juin 2017.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité

SIXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'allouer au Conseil d'Administration des jetons de présence pour la somme de Soixante Mille Dinars (60 000 TND) au titre de l'exercice 2016.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à la majorité de 9 568 532 voix.

SEPTIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale décide à l'unanimité de nommer pour une période de 3 ans les administrateurs suivants représentant les actionnaires historiques :

- M. Souheil Kallel
- M. Abdelwaheb Kallel
- M. Sami Kallel
- M. Mehdi Kallel
- M. Slim Kallel
- M. Abdelhafidh Kallel
- Mme Emna Kallel
- Mme Nozha Kallel
- M. Mahmoud Triki

L'Assemblée Générale décide à l'unanimité de nommer deux (02) Administrateurs, représentant la société Leo Holding Limited, filiale de la société Abraaj Investment Management Ltd, suivants :

- Mr. Ahmed Adel Badreddine
- Mr. Adel Goucha

L'Assemblée Générale décide de nommer un (01) Administrateur, représentant les petits porteurs, suivant :

- M. Ahmed Ben Ghazi

Cette nomination a été mise aux voix des actionnaires petits porteurs présents ou représentés uniquement avec l'abstention des actionnaires majoritaires, et a été adoptée à la majorité de 446 669 voix.

- Suite -

Le mandat de tous les administrateurs prendra fin à l'issue de l'Assemblée Générale statuant sur les états financiers de l'exercice 2019.

HUITIEME RESOLUTION

En application de l'article 19 nouveau de la loi numéro 94-117 du 14 novembre 1994 portant réorganisation du marché financier, l'Assemblée Générale Ordinaire renouvelle son autorisation au Conseil d'Administration de la Société pour acheter et revendre ses propres actions en bourse en vue de réguler leurs cours sur le marché, et ce pour une durée de trois (3) ans à partir de ce jour.

Les conditions d'achat et de vente des actions sur le marché, le nombre maximum d'actions à acquérir et le délai dans lequel l'acquisition doit être effectuée seront fixées par le Conseil d'Administration de la Société.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à la majorité de 9 568 532 voix.

NEUVIEME RESOLUTION

L'Assemblée confère tous pouvoirs au porteur de l'un des exemplaires du présent pour effectuer toutes régularisations.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à 12 Heures.

De tous ce que dessus, il a été dressé le présent Procès-verbal qui a été signé, après lecture par les membres du bureau.

- Suite -

2-Le Bilan après affectation du résultat comptable :

BILAN (Après Affectation du Résultat)

(Exprimé en dinars)

ACTIFS	NOTES	2016	2015
ACTIFS NON COURANTS		Fin 31/12/2016	Fin 31/12/2015
Actifs immobilisés			
Immobilisations incorporelles	A1	1 252 046,774	1 195 467,013
Moins : amortissement		<u>-1 121 313,132</u>	<u>-1 047 432,527</u>
<i>S/Total</i>		<i>130 733,642</i>	<i>148 034,486</i>
Immobilisations corporelles	A2	73 908 783,572	72 862 246,098
Moins : amortissement		<u>-49 799 347,231</u>	<u>-44 054 688,206</u>
<i>S/Total</i>		<i>24 109 436,341</i>	<i>28 807 557,892</i>
Immobilisations financières	A3	7 083 985,081	7 555 308,667
Moins : Provisions		<u>-47 773,224</u>	<u>-47 773,224</u>
<i>S/Total</i>		<i>7 036 211,857</i>	<i>7 507 535,443</i>
Total des actifs immobilisés		31 276 381,840	36 463 127,821
Autres actifs non courants		0,000	171 154,832
Total des actifs non courants		31 276 381,840	36 634 282,653
ACTIFS COURANTS			
Stocks	A4	19 290 081,669	21 519 813,747
Moins : Provisions		<u>-438 111,465</u>	<u>-631 715,614</u>
<i>S/Total</i>		<i>18 851 970,204</i>	<i>20 888 098,133</i>
Clients et comptes rattachés	A5	42 407 388,717	41 730 518,447
Moins : Provisions		<u>-2 256 140,966</u>	<u>-1 715 312,569</u>
<i>S/Total</i>		<i>40 151 247,751</i>	<i>40 015 205,878</i>
Autres actifs courants	A6	12 704 194,883	11 406 494,222
Moins : Provisions		<u>-995 207,563</u>	<u>-137 159,019</u>
<i>S/Total</i>		<i>11 708 987,320</i>	<i>11 269 335,203</i>
Placement et autres actifs financiers	A7	360 028,607	417 312,159
Liquidités et équivalents de liquidités	A8	201 736,996	161 664,877
Total des actifs courants		71 273 970,878	72 751 616,250
Total des actifs		102 550 352,718	109 385 898,903

- Suite -

BILAN
(Exprimé en dinars)

CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS	NOTES	2016 <i>Au 31/12/2016</i>	2015 <i>Au 31/12/2015</i>
CAPITAUX PROPRES			
Capital social	P1	12 000 000,000	12 000 000,000
Réserves	P1	18 381 263,461	18 381 263,461
Autres capitaux propres	P1	-67 092,358	209 002,365
Resultats reportés	P1	6 330 333,051	5 967 517,027
Total des capitaux propres avant resultat de l'exercice		36 644 504,154	36 557 782,854
Résultat de l'exercice	P1	0,000	0,000
Total des capitaux propres avant affectation		36 644 504,154	36 557 782,854
PASSIFS			
Passifs non courants			
Emprunts	P2	32 268 515,618	35 842 163,135
Provisions	P3	1 582 037,502	1 284 094,696
Total des passifs non courants		33 850 553,120	37 126 257,831
Passifs courants			
Fournisseurs et comptes rattachés	P4	4 937 750,961	6 838 555,006
Autres passifs courants	P5	6 750 648,758	5 510 244,996
Concours banc et autres passifs financiers	P6	20 366 895,725	23 353 058,216
Total des passifs courants		32 055 295,444	35 701 858,218
Total des passifs		65 905 848,564	72 828 116,049
Total des capitaux propres et des passifs		102 550 352,718	109 385 898,903

3- L'état d'évolution des capitaux propres :

	Capital social	Réserves légales	Réserves	Réserves spéciales d'Investissement	Réserves Extraordinaires	Autres capitaux propres	Résultats reportés (antérieurs à 2014)	Résultats reportés (2014, 2015 et 2016)	Résultat de l'exercice	Total
Solde au 31/12/2015 avant affectation du résultat 2015	12 000 000	1 200 000	6 033 712	1 147 551	10 000 000	209 002	1 481 885	5 023 190	-537 557	36 557 783
Affectation bénéfices 2015(AGO du 29/06/2015)								-537 557	537 557	0
Solde au 31/12/2015 après affectation du résultat 2015	12 000 000	1 200 000	6 033 712	1 147 551	10 000 000	209 002	1 481 885	4 485 633	0	36 557 783
Résultat de l'exercice 2016									1 082 816	1 082 816
Subvention d'investissement - amt subvention						-70 413				-70 413
Actions propres						-205 682				-205 682
Solde au 31/12/2016 avant affectation du résultat 2016	12 000 000	1 200 000	6 033 712	1 147 551	10 000 000	-67 092	1 481 885	4 485 633	1 082 816	37 364 504
Affectation bénéfices 2016 (AGO du 09/05/2017)								1 082 816	-1 082 816	0
Dividendes à verser sur exercice 2016							-720 000			-720 000
Solde au 31/12/2016 après affectation du résultat 2016	12 000 000	1 200 000	6 033 712	1 147 551	10 000 000	-67 092	761 885	5 568 449	0	36 644 504

AVIS DE SOCIETES

Changement de dénomination sociale

AXIS CAPITAL GESTION
Société de gestion d'OPCVM
Agrément du CMF n° 02-2002 du 9 mai 2002
Adresse : 67, Avenue Mohamed V- 1002 Tunis

AXIS CAPITAL GESTION informe ses actionnaires et le public que, suivant procès-verbal enregistré en date du 10 février 2017 à la recette des finances Montplaisir-Tunis, et dont deux exemplaires ont été déposés au greffe du Tribunal de 1ère instance de Tunis, le 25 avril 2017, l'Assemblée Générale Mixte tenue en date du 17 janvier 2017 a décidé de modifier la dénomination sociale de la société de « AXIS CAPITAL GESTION » à « BMCE CAPITAL ASSET MANAGEMENT ».

AVIS DE SOCIETES

Emission de titres participatifs

EMISSION DE TITRES PARTICIPATIFS BEST LEASE

Société Anonyme au Capital de 30.000.000 de dinars divisé en 30.000 000 actions de 1 Dinar chacune

Siège Social: 54, avenue Charles Nicolle Mutuelleville 1002 - Tunis

Registre de Commerce: B132611999

Matricule fiscal: 000MA 647746R

« ISDARAT BEST LEASE 2017-01 » «إصدارات باست ليز 01-2017» Emis sans recours à l'Appel Public à l'Épargne

DECISIONS A L'ORIGINE DE L'EMISSION

L'Assemblée Générale Ordinaire a autorisé en date du 25/03/2017 l'émission de titres participatifs à hauteur de 100 millions de dinars sur une période de cinq ans en plusieurs fois et a délégué les pouvoirs nécessaires au Conseil d'Administration pour en arrêter les conditions et modalités.

Dans le cadre de cette autorisation, Le Conseil d'Administration de BEST LEASE a décidé d'émettre les titres participatifs sans recours à l'Appel Public à l'Épargne à hauteur de 100 millions de dinars sur une période de cinq ans en plusieurs fois et a donné plein pouvoir à la direction générale pour en fixer les conditions et modalités.

A cet effet, la Direction Générale de BEST LEASE vise par la présente à émettre des titres participatifs d'un montant de 10 000 000 de dinars, divisé en 100 000 titres, susceptible d'être porté à 15 000 000 de dinars divisé en 150 000 titres de 100 dinars chacune sans recours à l'Appel Public à l'Épargne selon les caractéristiques suivantes :

Durée	Taux de profit global prévu (*)	Avance annuelle (*)	Complément variable (*)	Remboursement des titres
7 ans	7%	6,5%	0,5%	A la fin de la 7 ^{ème} année

(*) Par référence à la valeur nominale des titres participatifs.

I. RENSEIGNEMENTS RELATIFS A L'OPERATION

1. Montant

Le montant total de la présente émission est fixé à 10 000 000 de dinars, divisé en 100 000 titres participatifs d'une valeur nominale de 100 dinars susceptible d'être porté à 15 000 000 de dinars divisé en 150 000 titres participatifs.

2. Période de souscription et de versement

Les souscriptions et les versements à cette émission de titres participatifs seront reçus à partir du **1er juin 2017** et clôturés au plus tard le **30 juin 2017**. Elles peuvent être clôturées sans préavis dès que le montant de l'émission est intégralement souscrit. Les demandes de souscription seront reçues dans la limite des titres émis.

Au cas où la présente émission n'est pas clôturée à la date limite du **30 juin 2017**, le montant de l'émission correspondra à celui effectivement collecté par la BEST LEASE à cette date.

- Suite -

3-Objet de l'émission

Le produit de l'émission sera utilisé par BEST LEASE dans le cadre de son activité générale.

4-But de l'émission

L'émission des titres participatifs, a pour objectif le renforcement des fonds propres de la société et le développement de ses ressources.

II. CARACTERISTIQUES DES TITRES EMIS

1. La législation sous laquelle les titres sont créés:

Les titres participatifs sont régis par les dispositions des articles de 368 à 374 du Code des Sociétés Commerciales.

Ils entrent également dans le champ d'application de l'article 5 de la circulaire aux établissements de crédit n°91-24 du 17 décembre 1991 relative à la division, couverture des risques et suivi des engagements.

2. Dénomination des titres participatifs : « ISDARAT BEST LEASE 2017-01 »

« إصدارات باست ليز 01-2017 »

3. Nature des titres : Titres de créance assimilés à des fonds propres.

4. Prix de souscription et d'émission :

Les titres seront émis au pair, soit 100 dinars par titre, payables intégralement à la souscription.

5. Date de jouissance en profits :

La date de jouissance en profits pour tous les titres émis est fixée au **03 juillet 2017**.

La 1ère date de distribution des profits est fixée au 31/12/2017 pour l'avance et au 30/06/2018 pour le complément variable.

6. Date de règlement :

Les titres seront payables en totalité à la souscription.

7. Modalités de délivrance des attestations de propriété des titres lors de la souscription :

L'établissement et la délivrance des attestations portant sur le nombre des titres détenus seront assurés par les Intermédiaires agréés chargés de la collecte des souscriptions.

8. Intermédiaire agréé mandaté par l'émetteur pour la tenue du registre des porteurs des titres participatifs :

La tenue du registre des titres participatifs sera assurée durant toute la durée de vie des titres par Tunisie Clearing qui assurera le service financier.

9. Remboursement :

Tous les titres participatifs émis **seront remboursés à la fin de la 7ème année soit le 30/06/2024** à la valeur nominale.

BEST LEASE ne rembourse les titres participatifs par anticipation qu'en cas de liquidation et ce, après désintéressement de tous les autres créanciers privilégiés ou chirographaires à l'exclusion des titulaires des titres participatifs.

10. Durée

Pour la présente émission, le remboursement étant in fine :

- La durée totale est égale 7 ans ;
- La durée de vie moyenne est égale à 7 ans.

- Suite -

III. REMUNERATION ANNUELLE

La rémunération des titres participatifs est annuelle et prévue à 7% de la valeur nominale. Elle comporte une avance et un complément variable calculés comme suit:

. **Première partie de la rémunération**

Une avance prévue de 6,5% calculée sur la valeur nominale est payable le **31 décembre de chaque année sur l'exercice écoulé.**

. **Deuxième partie de la rémunération**

Un complément variable prévu à 0,5% de la valeur nominale est payable **le 30 juin de chaque année après la tenue de l'Assemblée Générale Ordinaire statuant sur les comptes de l'exercice écoulé.**

Le résultat net avant impôt est réparti entre porteurs de titres participatifs et actionnaires en fonction de leurs parts respectives dans les fonds propres nets tels que définis par l'article 5 de la Circulaire N° 91-24 du 17 Décembre 1991.

. **La gestion du surplus par rapport au taux de profit global prévu à 7% :**

Le profit en surplus par rapport au Taux de profit prévisionnel global fixé à 7% et qui a été calculé en appliquant la clé de répartition des bénéfices définit ci-haut à 80%-20%, respectivement entre les détenteurs des présents titres participatifs et le gestionnaire, est du droit du gestionnaire au titre de "Prime de Bonification" pour la réalisation de l'objectif de taux de profit global prévu à 7%. En outre, le gestionnaire se réserve le droit de loger ce surplus de profit dans un compte de "Réserve Spécial de Lissage de Profit" pour faire face aux éventuelles fluctuations de profit durant la durée de vie des Titres Participatifs émis. Ainsi, BEST LEASE se porte fort pour compenser tout éventuel écart entre les profits estimés et ceux réalisés, après accord de l'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires statuant sur les comptes de l'exercice y afférent.

IV. CESSIION ET TRANSMISSION DES TITRES PARTICIPATIFS

Les titres participatifs émis sont librement cessibles et transmissibles. Toutefois, les souscripteurs à ladite émission ainsi que les acquéreurs successifs s'engagent à ne pas céder leurs titres participatifs au profit d'OPCVM ou au profit de comptes gérés. Les intermédiaires en bourse chargés des transactions portant sur ces titres sont tenus de s'assurer de cette condition.

En cas de cession, l'acquéreur s'engage à respecter la condition ci-dessus fixée préalablement au vendeur et ce, pour la durée de vie restante.

V. GARANTIE

Les présents titres participatifs émis ne font l'objet d'aucune garantie particulière.

VI. INFORMATION FINANCIERE

Les titulaires de titres participatifs peuvent obtenir communication des documents de la banque dans les mêmes conditions que les actionnaires de la Banque.

VII. MODE DE REPRESENTATION DES PORTEURS DE TITRES PARTICIPATIFS

Les porteurs de titres participatifs sont réunis en Assemblée Générale Spéciale.

L'Assemblée Générale Spéciale des porteurs de titres participatifs est soumise aux dispositions des articles 354 à 363 du code des sociétés commerciales.

Toute décision ayant pour effet la modification des droits des titulaires des titres participatifs n'est définitive qu'après son approbation par l'assemblée spéciale.

VIII. JURIDICTION COMPETENTE

Tout litige sera la compétence exclusive du Tribunal de Tunis 1. A cette fin, BEST LEASE élit en son siège sis au 54, Avenue Charles Nicolle Mutuelleville 1002 Tunis, Tunisie.

AVIS

COURBE DES TAUX DU 08 JUIN 2017

Code ISIN	Taux du marché monétaire et Bons du Trésor	Taux actuariel (existence d'une adjudication)	Taux interpolé	Valeur (pied de coupon)
	Taux moyen mensuel du marché monétaire	4,897%		
TN0008003220	BTC 52 semaines 27/06/2017		4,921%	
TN0008000234	BTA 10 ans "6,75% 11 juillet 2017"		4,940%	1 001,459
TN0008003246	BTC 52 semaines 10/10/2017		5,062%	
TN0008003253	BTC 52 semaines 07/11/2017		5,100%	
TN0008003261	BTC 52 semaines 05/12/2017		5,138%	
TN0008003279	BTC 52 semaines 02/01/2018		5,175%	
TN0008000341	BTA 4 ans " 5.3% janvier 2018"		5,193%	1 000,303
TN0008003287	BTC 52 semaines 30/01/2018		5,213%	
TN0008003311	BTC 52 semaines 27/02/2018		5,251%	
TN0008000317	BTA 7 ans " 5,5% octobre 2018"		5,556%	998,958
TN0008000242	BTZc 10 décembre 2018		5,635%	920,713
TN0008000275	BTA 10 ans " 5,5% mars 2019"		5,758%	995,530
TN0008000333	BTA 7 ans " 5,5% février 2020"		6,212%	982,536
TN0008000358	BTA 6 ans " 5,5% octobre 2020"		6,541%	969,125
TN0008000564	BTA 6 ans " 5,75% janvier 2021"		6,664%	971,118
TN0008000671	BTA 4 ans "6% juin 2021"	6,868%		
TN0008000614	BTA 6 ans "6% février 2022"		7,016%	960,175
TN0008000226	BTA 15 ans "6,9% 9 mai 2022"		7,069%	993,005
TN0008000291	BTA 12 ans " 5,6% août 2022"		7,126%	935,504
TN0008000572	BTA 8 ans "6% avril 2023"		7,276%	940,661
TN0008000648	BTA 6 ans "6% juin 2023"	7,314%		937,804
TN0008000630	BTA 7 ans "6% octobre 2023"		7,357%	932,611
TN0008000598	BTA 8 ans " 6% janvier 2024"		7,390%	928,895
TN0008000366	BTA 10 ans " 6% avril 2024"		7,422%	925,502
TN0008000622	BTA 10 ans "6,3% mars 2026"	7,673%		914,251
TN0008000580	BTA 11 ans "6,3% octobre 2026"		7,696%	908,698
TN0008000655	BTA 10 ans "6,6% mars 2027"	7,714%		924,857
TN0008000606	BTA 12 ans "6,7% avril 2028"		7,803%	920,814
TN0008000663	BTA 15 ans "7,5% juillet 2032"	8,168%		943,314

TITRES OPCVM

TITRES OPCVM

TITRES OPCVM

TITRES OPCVM

Dénomination	Gestionnaire	Date d'ouverture	VL au 30/12/2016	VL antérieure	Dernière VL		
OPCVM DE CAPITALISATION							
<i>SICAV OBLIGATAIRES DE CAPITALISATION</i>							
1 TUNISIE SICAV	TUNISIE VALEURS	20/07/92	164,420	167,363	167,381		
2 SICAV PATRIMOINE OBLIGATAIRE	BIAT ASSET MANAGEMENT	16/04/07	111,132	113,045	113,058		
3 UNION FINANCIERE SALAMMBO SICAV	UBCI FINANCE	01/02/99	95,242	96,837	96,847		
<i>FCP OBLIGATAIRES DE CAPITALISATION - VL QUOTIDIENNE</i>							
4 FCP SALAMETT CAP	AFC	02/01/07	14,649	14,906	14,908		
5 MCP SAFE FUND	MENA CAPITAL PARTNERS	30/12/14	107,054	108,848	108,861		
<i>FCP OBLIGATAIRES DE CAPITALISATION - VL HEBDOMADAIRE</i>							
6 FCP MAGHREBIA PRUDENCE	UFI	23/01/06	1,503	1,530	1,531		
7 AL AMANAH OBLIGATAIRE FCP	CGF	25/02/08	105,685	107,345	107,418		
<i>SICAV MIXTES DE CAPITALISATION</i>							
8 SICAV AMEN	AMEN INVEST	01/10/92	40,163	40,763	40,767		
9 SICAV PLUS	TUNISIE VALEURS	17/05/93	54,416	55,205	55,210		
10 SICAV PROSPERITY	BIAT ASSET MANAGEMENT	25/04/94	113,524	115,591	115,657		
11 SICAV OPPORTUNITY	BIAT ASSET MANAGEMENT	11/11/01	109,393	110,316	110,442		
<i>FCP MIXTES DE CAPITALISATION - VL QUOTIDIENNE</i>							
12 FCP AXIS ACTIONS DYNAMIQUE	AXIS GESTION	02/04/08	129,579	133,234	133,620		
13 FCP AXIS PLACEMENT EQUILIBRE	AXIS GESTION	02/04/08	486,475	501,011	502,036		
14 FCP MAXULA CROISSANCE DYNAMIQUE	MAXULA BOURSE	15/10/08	116,124	117,525	117,713		
15 FCP MAXULA CROISSANCE EQUILIBRE	MAXULA BOURSE	15/10/08	126,349	126,983	127,260		
16 FCP MAXULA CROISSANCE PRUDENCE	MAXULA BOURSE	15/10/08	137,836	137,392	137,423		
17 FCP MAXULA STABILITY	MAXULA BOURSE	18/05/09	120,374	119,419	119,583		
18 FCP INDICE MAXULA	MAXULA BOURSE	23/10/09	95,511	100,543	100,790		
19 FCP KOUNOUZ	TSI	28/07/08	148,068	146,995	147,182		
20 FCP VALEURS AL KAOUTHER	TUNISIE VALEURS	06/09/10	95,437	92,694	92,857		
21 FCP VALEURS MIXTES	TUNISIE VALEURS	09/05/11	96,738	97,690	97,763		
22 MCP CEA FUND	MENA CAPITAL PARTNERS	30/12/14	141,042	144,671	145,483		
23 MCP EQUITY FUND	MENA CAPITAL PARTNERS	30/12/14	123,906	128,596	129,033		
24 FCP BIAT-CROISSANCE *	BIAT ASSET MANAGEMENT	17/09/12	En liquidation	En liquidation	En liquidation		
25 FCP BIAT-PRUDENCE *	BIAT ASSET MANAGEMENT	17/09/12	En liquidation	En liquidation	En liquidation		
26 FCP BIAT-EQUILIBRE *	BIAT ASSET MANAGEMENT	17/09/12	En liquidation	En liquidation	En liquidation		
27 FCP SMART EQUILIBRE	SMART ASSET MANAGEMENT	18/12/15	94,078	96,572	97,368		
28 FCP SMART CROISSANCE	SMART ASSET MANAGEMENT	27/05/11	99,043	98,855	99,733		
29 FCP VALEURS CEA	TUNISIE VALEURS	04/06/07	19,055	20,051	20,173		
<i>FCP MIXTES DE CAPITALISATION - VL HEBDOMADAIRE</i>							
30 FCP CAPITALISATION ET GARANTIE ***	ALLIANCE ASSET MANAGEMENT	30/03/07	1 546,792	En dissolution	En liquidation		
31 FCP AXIS CAPITAL PRUDENT	AXIS GESTION	05/02/04	2 197,158	2 226,663	2 233,782		
32 FCP AMEN PERFORMANCE ***	AMEN INVEST	01/02/10	120,513	En dissolution	En liquidation		
33 FCP OPTIMA	BNA CAPITAUX	24/10/08	109,111	112,578	113,008		
34 FCP SECURITE	BNA CAPITAUX	27/10/08	144,332	147,838	148,126		
35 FCP CEA MAXULA	MAXULA BOURSE	04/05/09	150,498	156,419	156,553		
36 AIRLINES FCP VALEURS CEA	TUNISIE VALEURS	16/03/09	15,429	15,898	15,992		
37 FCP VALEURS QUIETUDE 2017	TUNISIE VALEURS	01/10/12	5 228,879	5 312,939	5 314,243		
38 FCP VALEURS QUIETUDE 2018	TUNISIE VALEURS	01/11/13	5 119,747	5 189,553	5 191,249		
39 FCP MAGHREBIA DYNAMIQUE	UFI	23/01/06	2,473	2,499	2,524		
40 FCP MAGHREBIA MODERE	UFI	23/01/06	2,161	2,198	2,212		
41 FCP MAGHREBIA SELECT ACTIONS	UFI	15/09/09	1,218	1,211	1,214		
42 FCP HAYETT MODERATION	AMEN INVEST	24/03/15	1,081	1,096	1,097		
43 FCP HAYETT PLENTITUDE	AMEN INVEST	24/03/15	1,071	1,092	1,093		
44 FCP HAYETT VITALITE	AMEN INVEST	24/03/15	1,071	1,086	1,088		
45 MAC HORIZON 2022 FCP	MAC SA	09/11/15	107,645	110,852	110,774		
46 AL AMANAH ETHICAL FCP *	CGF	25/05/09	En liquidation	En liquidation	En liquidation		
47 AL AMANAH EQUITY FCP *	CGF	25/02/08	En liquidation	En liquidation	En liquidation		
48 AL AMANAH PRUDENCE FCP	CGF	25/02/08	118,914	119,123	119,133		
49 FCP MOUASSASSETT	AFC	17/04/17	-	-	1000,000		
OPCVM DE DISTRIBUTION							
Dénomination	Gestionnaire	Date d'ouverture	Dernier dividende		VL au 30/12/2016	Dernière VL	Dernière VL
			Date de paiement	Montant			
<i>SICAV OBLIGATAIRES</i>							
50 SANADETT SICAV	AFC	01/11/00	10/05/17	4,182	108,495	106,001	106,012
51 AMEN PREMIERE SICAV	AMEN INVEST	10/04/00	23/05/17	3,902	103,590	101,196	101,205
52 AMEN TRESOR SICAV	AMEN INVEST	10/05/06	31/05/17	4,475	105,622	102,992	103,002
53 ATTJARI OBLIGATAIRE SICAV	ATTJARI GESTION	01/11/00	22/05/17	4,244	102,729	100,168	100,179
54 TUNISO-EMIRATIE SICAV	AUTO GEREE	07/05/07	21/04/17	4,590	104,300	101,689	101,701
55 SICAV AXIS TRESORERIE	AXIS GESTION	01/09/03	31/05/17	3,972	107,273	105,014	105,025
56 PLACEMENT OBLIGATAIRE SICAV	BNA CAPITAUX	06/01/97	15/05/17	4,525	104,816	102,222	102,234
57 SICAV TRESOR	BIAT ASSET MANAGEMENT	03/02/97	23/05/17	3,835	102,340	99,933	99,942
58 MILLENIUM OBLIGATAIRE SICAV	CGF	12/11/01	26/05/17	3,837	104,641	102,203	102,210
59 GENERALE OBLIG SICAV	CGI	01/06/01	30/05/17	4,010	102,631	100,178	100,186
60 CAP OBLIG SICAV	COFIB CAPITAL FINANCE	17/12/01	27/04/17	4,357	104,647	101,997	102,007
61 FINA O SICAV	FINACORP	11/02/08	25/05/17	3,910	103,651	101,378	101,388
62 INTERNATIONALE OBLIGATAIRE SICAV	UIB FINANCE	07/10/98	09/05/17	4,201	106,799	104,422	104,435
63 FIDELITY OBLIGATIONS SICAV	MAC SA	20/05/02	25/05/17	3,848	105,174	102,944	102,954
64 MAXULA PLACEMENT SICAV	MAXULA BOURSE	02/02/10	30/05/17	3,258	103,608	102,007	102,016
65 SICAV RENDEMENT	SBT	02/11/92	31/03/17	3,695	102,652	100,559	100,569
66 UNIVERS OBLIGATIONS SICAV	SCIF	16/10/00	30/05/17	3,643	104,501	102,286	102,294
67 SICAV BH OBLIGATAIRE	BH INVEST	10/11/97	22/05/17	4,283	102,797	100,370	100,381
68 POSTE OBLIGATAIRE SICAV TANIT	BH INVEST	06/07/09	26/05/17	3,934	103,915	101,697	101,707
69 MAXULA INVESTISSEMENT SICAV	SMART ASSET MANAGEMENT	05/06/08	30/05/17	3,689	105,558	103,406	103,416
70 SICAV L'EPARGNANT	STB MANAGER	20/02/97	29/05/17	4,492	102,987	100,453	100,465
71 AL HIFADH SICAV	TSI	15/09/08	31/05/17	4,394	103,411	100,749	100,760
72 SICAV ENTREPRISE	TUNISIE VALEURS	01/08/05	26/05/17	3,472	105,134	103,347	103,356
73 UNION FINANCIERE ALYSSA SICAV	UBCI FINANCE	15/11/93	10/05/17	3,739	102,709	100,499	100,508

TITRES OPCVM

TITRES OPCVM

TITRES OPCVM

TITRES OPCVM

FCP OBLIGATAIRES - VL QUOTIDIENNE								
74	FCP SALAMMETT PLUS	AFC	02/01/07	10/05/17	0,404	10,598	10,381	10,382
75	FCP AXIS AAA	AXIS GESTION	10/11/08	31/05/17	3,677	103,363	101,438	101,445
76	FCP HELION MONEO	HELION CAPITAL	31/12/10	19/05/17	4,098	103,788	101,686	101,698
77	FCP OBLIGATAIRE CAPITAL PLUS	STB FINANCE	20/01/15	31/05/17	4,409	105,102	102,822	102,834
78	UGFS BONDS FUND	UGFS-NA	10/07/15	29/05/17	0,502	10,515	10,198	10,199
SICAV MIXTES								
79	ARABIA SICAV	AFC	15/08/94	10/05/17	0,682	57,880	56,221	56,464
80	ATTIJARI VALEURS SICAV **	ATTIJARI GESTION	22/03/94	22/05/17	1,976	130,496	En cours de liquidation	En cours de liquidation
81	ATTIJARI PLACEMENTS SICAV **	ATTIJARI GESTION	22/03/94	22/05/17	13,313	1 435,194	En cours de liquidation	En cours de liquidation
82	SICAV BNA	BNA CAPITAUX	14/04/00	15/05/17	1,165	97,101	98,121	98,279
83	SICAV SECURITY	COFIB CAPITAL FINANCE	26/07/99	27/04/17	0,560	17,129	16,936	16,967
84	SICAV CROISSANCE	SBT	27/11/00	31/03/17	7,628	270,797	273,372	274,083
85	SICAV BH PLACEMENT	BH INVEST	22/09/94	22/05/17	0,585	29,309	29,270	29,143
86	STRATÉGIE ACTIONS SICAV	SMART ASSET MANAGEMENT	01/03/06	26/05/17	37,174	2 327,393	2 240,982	2 245,563
87	SICAV L'INVESTISSEUR	STB MANAGER	30/03/94	19/05/17	2,472	72,644	71,353	71,422
88	SICAV AVENIR	STB MANAGER	01/02/95	18/05/17	2,149	54,941	53,818	53,834
89	UNION FINANCIERE HANNIBAL SICAV	UBCI FINANCE	17/05/99	10/05/17	0,463	100,102	102,527	102,773
90	UBCI-UNIVERS ACTIONS SICAV	UBCI FINANCE	10/04/00	10/05/17	0,652	83,763	86,739	87,018
FCP MIXTES - VL QUOTIDIENNE								
91	FCP IRADETT 20	AFC	02/01/07	10/05/17	0,250	10,916	10,610	10,632
92	FCP IRADETT 50	AFC	04/11/12	10/05/17	0,208	11,692	11,213	11,239
93	FCP IRADETT 100	AFC	04/01/02	10/05/17	0,099	14,069	13,596	13,666
94	FCP IRADETT CEA	AFC	02/01/07	10/05/17	0,221	12,328	11,963	12,056
95	ATTIJARI FCP CEA	ATTIJARI GESTION	30/06/09	22/05/17	0,277	12,821	12,993	13,052
96	ATTIJARI FCP DYNAMIQUE	ATTIJARI GESTION	01/11/11	22/05/17	0,195	11,441	11,686	11,713
97	BNAC PROGRÈS FCP	BNA CAPITAUX	03/04/07	15/05/17	2,782	141,450	141,773	141,685
98	BNAC CONFiance FCP	BNA CAPITAUX	03/04/07	15/05/17	2,663	138,271	137,335	137,319
99	FCP OPTIMUM EPARGNE ACTIONS	CGF	14/06/11	26/05/17	0,175	9,394	8,769	8,765
100	FCP DELTA EPARGNE ACTIONS	STB MANAGER	08/09/08	30/05/17	3,584	101,861	101,325	101,624
101	FCP AL IMTIEZ	TSI	01/07/11	02/05/17	0,997	82,067	80,221	80,249
102	FCP AFEK CEA	TSI	01/07/11	02/05/17	0,574	82,732	81,835	81,997
103	TUNISIAN PRUDENCE FUND	UGFS-NA	02/01/12	29/05/17	3,341	98,547	96,296	96,259
104	UBCI - FCP CEA	UBCI FINANCE	22/09/14	17/04/17	1,206	92,510	94,360	94,619
105	FCP AL HIKMA	STB MANAGER	19/01/16	31/05/17	1,972	102,153	98,583	98,467
106	CGF TUNISIE ACTIONS FCP	CGF	06/01/17	-	-	-	9,805	9,814
FCP MIXTES - VL HEBDOMADAIRE								
107	FCP AMEN PREVOYANCE ***	AMEN INVEST	01/02/10	03/05/16	2,063	114,877	En dissolution	En liquidation
108	FCP AMEN CEA	AMEN INVEST	28/03/11	31/05/17	1,037	101,596	100,063	100,784
109	FCP BIAT ÉPARGNE ACTIONS	BIAT ASSET MANAGEMENT	15/01/07	23/05/17	4,098	139,878	139,698	140,535
110	FCP HELION ACTIONS DEFENSIF	HELION CAPITAL	31/12/10	19/05/17	1,329	104,843	104,169	104,239
111	FCP HELION ACTIONS PROACTIF	HELION CAPITAL	31/12/10	19/05/17	0,174	104,328	101,849	102,045
112	MAC CROISSANCE FCP	MAC SA	15/11/05	29/05/17	2,037	197,772	200,750	200,115
113	MAC EQUILIBRE FCP	MAC SA	15/11/05	29/05/17	2,729	179,605	182,021	181,570
114	MAC ÉPARGNANT FCP	MAC SA	15/11/05	29/05/17	5,167	156,174	153,726	153,700
115	MAC EPARGNE ACTIONS FCP	MAC SA	20/07/09	-	-	21,231	21,205	21,098
116	MAC AL HOUDA FCP	MAC SA	04/10/10	-	-	147,351	143,464	142,980
117	FCP VIVEO NOUVELLES INTRODUITES	TRADERS INVESTMENT MANAGER	03/03/10	04/04/17	1,244	124,939	123,946	123,627
118	TUNISIAN EQUITY FUND	UGFS-NA	30/11/09	24/05/13	32,752	8 930,614	9 130,622	9 080,872
119	FCP UNIVERS AMBITION CEA	SCIF	26/03/13	26/05/16	0,102	8,151	8,383	8,435
120	UGFS ISLAMIC FUND	UGFS-NA	11/12/14	-	-	89,496	83,487	83,707
121	FCP SMART EQUITY 2	SMART ASSET MANAGEMENT	15/06/15	26/04/17	17,382	999,688	956,320	953,304
122	FCP VALEURS INSTITUTIONNEL	TUNISIE VALEURS	14/12/15	26/05/17	130,174	5189,664	5262,727	5292,377
123	TUNISIAN FUNDAMENTAL FUND	CGF	29/07/16	-	-	5050,700	4966,453	4957,277
FCP ACTIONS - VL QUOTIDIENNE								
124	FCP INNOVATION	STB FINANCE	20/01/15	31/05/17	2,231	111,981	112,233	112,217
FCP ACTIONS - VL HEBDOMADAIRE								
125	FCP UNIVERS AMBITION PLUS	SCIF	12/02/13	10/05/17	0,089	8,969	9,086	9,154
126	FCP BIAT-EQUITY PERFORMANCE	BIAT ASSET MANAGEMENT	16/05/16	-	-	10 178,478	10 375,210	10 423,661

* FCP en liquidation anticipée

** SICAV en cours de liquidation anticipée

*** FCP en liquidation suite à l'expiration de sa durée de vie

BULLETIN OFFICIEL
DU CONSEIL DU MARCHÉ FINANCIER
 Immeuble CMF - Centre Urbain Nord
 4^{ème} Tranche - Lot B6 Tunis 1003
 Tél : (216) 71 947 062
 Fax : (216) 71 947 252 / 71 947 253

Publication paraissant
 du Lundi au Vendredi sauf jours fériés
 www.cmf.org.tn
 email 1 : cmf@cmf.org.tn
 email 2 : cmf@cmf.tn
 Le Président du CMF
Mr. Salah Essayel

COMMUNIQUE

Il est porté à la connaissance du public et des intermédiaires en bourse qu'à la suite de sa mise à jour par l'admission au marché principal de la cote de la bourse de la « Société Atelier du Meuble Intérieurs », l'ouverture au public de FCPR ITQAN INVESTMENT FUND et le déclassement du fonds « CEA ISLAMIC FUND », la liste des sociétés et organismes faisant appel public à l'épargne s'établit comme suit :

**LISTE INDICATIVE DES SOCIETES & ORGANISMES
FAISANT APPEL PUBLIC A L'EPARGNE ***

**I.- SOCIETES ADMISES A LA COTE
I-1 Marché Principal**

Dénomination sociale	Siège social	Tél.
1.Adwya SA	Route de la Marsa GP 9 , Km 14, BP 658 -2070 La Marsa	71 778 555
2. Air Liquide Tunisie	37,rue des entrepreneurs, ZI La Charguia II -2035 Ariana-	70 164 600
3. Amen Bank	Avenue Mohamed V -1002 TUNIS-	71 835 500
4. Automobile Réseau Tunisien et Services -ARTES-	39, avenue Kheireddine Pacha -1002 TUNIS-	71 841 100
5. Arab Tunisian Bank "ATB"	9, rue Hédi Nouira -1001 TUNIS-	71 351 155
6. Arab Tunisian Lease "ATL"	Ennour Building, Centre Urbain Nord 1082 Tunis Mahrajène	70 135 000
7. Attijari Leasing	Rue du Lac d'Annecy - 1053 Les Berges du Lac-	71 862 122
8. Banque Attijari de Tunisie "Attijari bank" (ex Banque du Sud)	24, Rue Hédi Karray, Centre Urbain Nord - 1080 Tunis -	70 012 000
9. Banque de l'Habitat "BH"	18, Avenue Mohamed V 1080 Tunis	71 126 000
10.Banque de Tunisie "BT"	2, rue de Turquie -1000 TUNIS-	71 332 188
11. Banque de Tunisie et des Emirats S.A "BTE"	5 bis, rue Mohamed Badra -1002 TUNIS-	71 783 600
12. Banque Internationale Arabe de Tunisie "BIAT"	70-72, avenue Habib Bourguiba -1000 TUNIS-	71 340 733
13. Banque Nationale Agricole "BNA"	Rue Hédi Nouira -1001 TUNIS-	71 831 200
14.Best Lease	54, Avenue Charles Nicolles Mutuelle ville -1002 Tunis-	71 799 011
15.Cellcom	25, rue de l'Artisanat Charguia II-2035 Ariana-	71 941 444
16. City Cars	51, Rue Ali Darghouth -1001 Tunis-	71 333 111
17. Compagnie d'Assurances et de Réassurances "ASTREE"	45, avenue Kheireddine Pacha -1002 TUNIS-	71 792 211
18. Compagnie Internationale de Leasing "CIL"	16, avenue Jean Jaurès -1000 Tunis-	71 336 655
19. Délice Holding	Immeuble le Dôme, rue Lac Léman, Les Berges du Lac -1053 Tunis-	71 964 969
20. ELBENE INDUSTRIE SA	Centrale Laitière de Sidi Bou Ali -4040 SOUSSE-	73 247 144
21.Electrostar	Boulevard de l'environnement Route de Naâssen 2013 Bir El Kassâa Ben Arous	71 396 222
22.Essoukna	46, rue Tarak Ibnou Zied Mutuelle ville - 1082 TUNIS -	71 843 511
23.EURO-CYCLES	Zone Industrielle Kalâa Kébira -4060 Sousse-	73 342 036
24. Générale Industrielle de Filtration - GIF -	Km 35, GP1- 8030 Grombalia -	72 255 844
25.Hannibal Lease S.A	Rue du Lac Malaren, Immeuble Triki 1053 -Les Berges du Lac-	71 964 600
26. L'Accumulateur Tunisien ASSAD	Rue de la Fonte Zone Industrielle Ben Arous BP. N°7 -2013 Ben Arous-	71 381 688
27. Les Ciments de Bizerte	Baie de Sebra BP 53 -7018 Bizerte-	72 510 988
28.Manufacture de Panneaux Bois du Sud -MPBS-	Route de Gabes, km 1.5 -3003 Sfax-	74 468 044
29. Modern Leasing	Immeuble Assurance Salim lot AFH BC5 centre Urbain Nord 1082 Tunis Mahrajène	71 893 963
30. One Tech Holding	Cité El Khalij, rue du Lac Ness-Immeuble –Les Arcades Tour A Les Berges du Lac-	71 860 244

31. Placements de Tunisie -SICAF-	2, rue de Turquie -1000 TUNIS-	71 332 188
32.Poulina Group Holding	GP1 Km 12 Ezzahra, Ben Arous	71 454 545
33.Société Atelier du Meuble Intérieurs	Z.I Sidi Daoud La Marsa - 2046 Tunis -	71 854 666
34. Société Chimique "ALKIMIA"	11, rue des Lilas -1082 TUNIS MAHRAJENE-	71 792 564
35. Société ENNAKL Automobiles	Z.I Charguia II BP 129 -1080 Tunis	70 836 570
36. Société d'Articles Hygiéniques Tunisie -Lilas-	5, rue 8610, Zone Industrielle – La Charguia 1-1080 Tunis-	71 809 222
37.Société d'Assurances "SALIM"	Immeuble Assurances Salim lot AFH BC5 Centre Urbain Nord -1003 Tunis	71 948 700
38. Sté de Placement & de Dévelop. Industriel et Touristique -SPDIT SICAF-	Avenue de la Terre Zone Urbain Nord Charguia I -1080 Tunis-	71 189 200
39. Société des Industries Chimiques du Fluor "ICF"	4, bis rue Amine Al Abbassi 1002 Tunis Belvédère	71 789 733
40. Société des Industries Pharmaceutiques de Tunisie -SIPHAT-	Fondouk Choucha 2013 Ben Arous	71 381 222
41. .Société de Production Agricole Teboulba -SOPAT SA-	Avenue du 23 janvier BP 19 -5080 Téboulba-	73 604 149
42. Société de Transport des Hydrocarbures par Pipelines "SOTRAPIL"	Boulevard de la Terre, Centre Urbain Nord 1003 Tunis	71 766 900
43. Société de Fabrication des Boissons de Tunisie "SFBT"	Boulevard de la Terre, Centre urbain nord -1080 Tunis-	71 189 200
44. Société Immobilière et de Participations "SIMPAR"	14, rue Masmouda, Mutuelleville -1082 TUNIS-	71 840 869
45. Société Immobilière Tuniso-Séoudienne "SITS"	Centre Urbain Nord, International City center, Tour des bureaux, 5 ^{ème} étage, bureau n°1-1082 Tunis-	70 728 728
46. Société Industrielle d'Appareillage et de Matériels Electriques SIAME-	Zone Industrielle -8030 GROMBALIA-	72 255 065
47. Société Moderne de Céramiques - SOMOCER -	Menzel Hayet 5033 Zaramdine Monastir TUNIS	73 410 416
48. Société Magasin Général "SMG"	28, rue Mustapha Kamel Attaturk 1001	71 126 800
49. Société Nouvelle Maison de la Ville de Tunis "SNMVT" (Monoprix)	1, rue Larbi Zarrouk BP 740 -2014 MEGRINE-	71 432 599
50. Société Tunisienne d'Assurances et de Réassurances "STAR"	Square avenue de Paris -1025 TUNIS-	71 340 866
51. Société Tunisienne de Banque "STB"	Rue Hédi Nouira -1001 TUNIS-	71 340 477
52. Société Tunisienne de l'Air "TUNISAIR"	Boulevard Mohamed BOUAZIZI -2035 Tunis Carthage-	70 837 000
53. Société Tunisienne de l'Industrie Pneumatique -STIP-	Centre Urbain Nord Boulevard de la Terre 1003 Tunis El Khadra	71 230 400
54. société Tunisienne Industrielle du Papier et du Carton - SOTIPAPIER-	13, rue Ibn Abi Dhi'af, Zone Industrielle de Saint Gobain, Megrine Riadh - 2014 Tunis -	71 434 957
55. Société Tunisienne d'Entreprises de Télécommunications "SOTETEL"	Rue des entrepreneurs ZI Charguia II, BP 640 -1080 TUNIS-	71 713 100
56. Société Tunisienne d'Equipeement "STEQ"	8, rue 8601, Z.I la Charguia I BP N° 746 -1080 Tunis-	71 115 500
57. Société Tunisienne des Marchés de Gros "SOTUMAG"	Route de Naâssen, Bir Kassaa -BEN AROUS-	71 384 200
58. Société Tunisienne de Réassurance "Tunis Re"	12 Avenue du Japon- Montplaisir BP 29 - Tunis 1073-	71 904 911
59. Société Tunisienne de Verreries "SOTUVER"	Nelle Z.I 1111 Djebel El Oust K 21 Route de Zaghouan BP n° 48	72 640 650
60.Telnet Holding	Immeuble Ennour –Centre Urbain Nord -1082 Tunis-	71 706 922
61. Tunisie Leasing "TL"	Centre Urbain Nord Avenue Hédi Karray - 1082 TUNIS -	70 132 000
62. Tunisie Profilés Aluminium " TPR"	Rue des Usines, ZI Sidi Rézig, Mégrine -2033 Tunis-	71 433 299
63. TUNINVEST SICAR	Immeuble Integra Centre Urbain Nord -1082 Tunis Mahrajène-	71 189 800
64. Universal Auto Distributors Holding -UADH-	62, avenue de Carthage -1000 Tunis-	71 354 366
65. Union Bancaire pour le Commerce & l'Industrie "UBCI"	139, avenue de la Liberté -1002 TUNIS-	71 842 000
66. Unité de Fabrication de Médicaments –UNIMED-	Zone Industrielle de Kalaa Kébira -4060 Sousse-	73 342 669
67. Union Internationale de Banques "UIB"	65, avenue Habib Bourguiba -1000 TUNIS-	71 120 392
68. Wifack International Bank SA- WIB Bank-	Avenue Habib Bourguiba –Médenine 4100 BP 356	75 643 000

I-2 Marché Alternatif

Dénomination sociale	Siège social	Tél.
1.Adv e-Technologies- AeTECH	29, Rue des Entrepreneurs – Charguia II -2035 Tunis-	71 940 094
2.Carthage Cement	Rue 8002, Espace Tunis Bloc H, 3 ^{ème} étage Montplaisir -1073 Tunis-	71 964 593
3.CEREALIS S.A	Immeuble Amir El Bouhaira, Appt.N°1, rue du Lac Turkana, Les Berges du Lac -1053 Tunis -	71 961 996
4.HexaByte	Avenue Habib Bourguiba immeuble CTAMA -9000 Béja-	78 456 666
5.Les Ateliers Mécaniques du Sahel "AMS"	Rue Ibn Khaldoun BP. 63 - 4018 SOUSSE-	73 231 111
6.Maghreb International Publicité « MIP »	Rue de l'énergie solaire, impasse N°5 -2035 ZI Charguia I Tunis	71 112 300
7. OFFICEPLAST	Z.I 2, Medjez El Bab B.P. 156 -9070 Tunis	78 564 155
8. SANIMED	Route de Gremda Km 10.5-BP 68 Markez Sahnoun -3012 Sfax -	74 658 777
9.SERVICOM	65, rue 8610 Z.I Charguia I -Tunis-	70 730 250
10.Société LAND'OR	Bir Jedid, 2054 Khelidia -Ben Arous-	71 366 666
11.Société Tawasol Group Holding « TAWASOL »	20, rue des entrepreneurs Charguia II -2035 Tunis-	71 940 389
12.Société Tunisienne d'Email –SOTEMAIL-	Route de Sfax Menzel el Hayet -5033 Monastir-	73 410 416
13.Société NEW BODY LINE	Avenue Ali Balhaouane -5199 Mahdia –	73 680 435

II.- SOCIETES ET ORGANISMES NON ADMIS A LA COTE

Dénomination sociale	Siège social	Tél.
1.Alubaf International Bank –AIB -	Rue 8007, Montplaisir -1002 Tunis-	70 015 600
2. AL KHOUTAF ONDULE	Route de Tunis Km 13 –Sidi Salah 3091 SFAX	74 273 069
3. Al Baraka Bank Tunisia (EX BEST-Bank)	90, avenue Hédi Chaker -1002 TUNIS-	71 790 000
4. Amen Project SICAF	Immeuble Amen Bank, Avenue Mohamed V-1002 Tunis-	71 833 346
5. Arab Banking Corporation -Tunis- "ABC-Tunisie"	ABC Building, rue du Lac d'Annecy -1053 Les Berges du Lac-	71 861 861
6. Arab International Lease "AIL"	11, rue Hédi Nouira, 8ème étage -1001 TUNIS-	71 349 100
7. Assurances BIAT	Immeuble Assurance BIAT - Les Jardins du Lac- Lac II	30 300 100
8. Assurances Maghrébia Vie	24, rue du royaume d'Arabie Saoudite 1002 Tunis	71 155 700
9. Assurances Multirisques Ittihad S.A -AMI Assurances -	Cité Les Pins, Les Berges du Lac II -Tunis-	70 026 000
10.Banque de Coopération du Maghreb Arabe "BCMA"	Ministère du domaine de l'Etat et des Affaires foncières, 19, avenue de paris -1000 Tunis -	
11.Banque de Financement des Petites et Moyennes Entreprises - BFPME-	34, rue Hédi Karray, Centre Urbain Nord -1004 El Menzah IV-	70 102 200
12. Banque Franco-Tunisienne "BFT"	Rue Aboubakr Echahid – Cité Ennacim Montplaisir -1002 TUNIS-	71 903 505
13. Banque Tunisienne de Solidarité "BTS"	56, avenue Mohamed V -1002 TUNIS-	71 844 040
14. Banque Tuniso-Koweïtienne	10bis, avenue Mohamed V, B.P.49 -1001 TUNIS-	71 340 000
15. Banque Tuniso-Lybiennne « BTL »	25, avenue Kheireddine Pacha, B.P. 102 -1002 TUNIS-	71 781 500
16. Banque Zitouna	2, Boulevard Qualité de la Vie -2015 Kram-	71 164 000
17. Cie d'Assurances et de Réas. Tuniso-Européenne "CARTE"	Immeuble Carte, Lot BC4- Centre Urbain Nord, 1082 Tunis	71 184 000
18 . Cie d'Assurances et de Réas. Tuniso-Européenne "CARTE VIE "	Immeuble Carte, Entrée B- Lot BC4-Centre Urbain Nord, 1082 Tunis	71 184 160
19. Caisse Tunisienne d'Assurance Mutuelle Agricole "CTAMA"	6, avenue Habib Thameur -1069 TUNIS-	71 340 916
20 . Compagnie d'Assurances Vie et de Capitalisation "HAYETT"	Immeuble COMAR, avenue Habib Bourguiba -1001 TUNIS-	71 333 400

21. Compagnie Nouvelle d'Assurance "Attijari Assurance"	Angle rue Winnipeg et Anney, les Berges du lac	71 141 420
22. Cie Méditerranéenne d'Assurances et de Réassurances "COMAR"	26, avenue Habib Bourguiba -1001 TUNIS-	71 340 899
23. Compagnie Tunisienne pour l'Assurance du Commerce Extérieur "COTUNACE"	Rue Borjine (ex 8006), Montplaisir -1073 TUNIS	71 90 86 00
24. Comptoir National du Plastique	Route de Tunis, km 6,5 AKOUDA	73 343 200
25. Comptoir National Tunisien "CNT"	Route de Gabès Km 1,5, Cité des Martyrs -3003 SFAX-	74 467 500
26. Citi Bank	55, avenue Jugurtha -1002 TUNIS-	71 782 056
27. Evolution Economique	Route de Monastir -4018 SOUSSE-	73 227 233
28. Groupe des Assurances de Tunisie "GAT"	92-94, avenue Hédi Chaker -1002 TUNIS-	31 350 000
29. International Tourism Investment "ITI SICAF"	9, rue Ibn Hamdiss Esskelli, El Menzah I - 1004 Tunis -	71 235 701
30. La Tunisienne des Assurances Takaful « At-Takâfoulia »	15, rue de Jérusalem 1002-Tunis Belvédère	31 331 800
31. Loan and Investment Co	Avenue Ouled Haffouz, Complexe El Mechtel, Tunis	71 790 255
32. Meublatex	Route de Tunis -4011 HAMMAM SOUSSE-	73 308 777
33. North Africa International Bank -NAIB -	Avenue Kheireddine Pacha Taksim Ennasim -1002 Tunis	71 950 800
34. Palm Beach Palace Jerba	Avenue Farhat Hached, BP 383 Houmt Souk -4128 DJERBA-	75 653 621
35. Plaza SICAF	Rue 8610 - Z.I. -2035 CHARGUIA-	71 797 433
36. Société Al Jazira de Transport & de Tourisme	Centre d'animation et de Loisir Aljazira- Plage Sidi Mahrez Djerba-	75 657 300
37. Société Agro Technologies « AGROTECH »	Cité Jugurtha Bloc A, App n°4, 2 ^{ème} étage Sidi Daoud La Marsa	
38. Société Commerciale Import-Export du Gouvernorat de Nabeul « El Karama »	63, Avenue Bir Challouf -8000 Nabeul-	72 285 330
39. Société d'Assurances et de Réassurances "MAGHREBIA"	Angle 64, rue de Palestine-22, rue du Royaume d'Arabie Saoudite -1002 TUNIS-	71 788 800
40. Société de Conditionnement des Huiles d'Olives « CHO »	Route de Mahdia Km 10 -3054 Sfax-	74 831 522
41. Société de Conditionnement des Huiles d'Olives « CHO Campany »	Route de Mahdia Km 10 -3054 Sfax-	74 447 677
42. Société d'Engrais et de Produits Chimiques de Mégrine " SEPCM "	20, avenue Taïb Mhiri 2014 Mégrine Riadh	71 433 318
43. Société de Développement Economique de Kasserine "SODEK"	Siège de l'Office de Développement du Centre Ouest Rue Sufteitula, Ezzouhour -1200 KASSERINE-	77 478 680
44. Société de Développement & d'Exploitation de la Zone Franche de Zarzis	Port de Zarzis -B.P 40 -4137 ZARZIS-	75 682 856
45. Société de Développement et d'Investissement du Sud "SODIS-SICAR"	Immeuble Ettanmia -4119 MEDENINE-	75 642 628
46. Société de Développement & d'Investissement du Nord-Ouest " SODINO SICAR"	Avenue Taïb M'hiri –Batiment Société de la Foire de Siliana - 6100 SILIANA-	78 873 085
47. Société de Fabrication de Matériel Médical « SOFAMM »	Zone Industrielle El Mahres -3060 SFAX-	74 291 486
48. Société de Mise en Valeur des Iles de Kerkennah "SOMVIK"	Zone Touristique Sidi Frej -3070 Kerkennah-	74 486 858
49. Société de Promotion Immobilière & Commerciale " SPRIC "	5, avenue Tahar Ben Ammar EL Manar -2092 Tunis-	71 884 120
50. Société de services des Huileries	Route Menzel Chaker Km 3 Immeuble Salem 1 ^{er} étage app n°13-3013 Sfax.-	74 624 424
51. Société des Aghlabites de Boissons et Confiseries " SOBOCO "	Rue de Métal Z. I. Ariana BP 303 -1080 TUNIS-	70 837 332
52. Société des Produits Pharmaceutique « SO.PRO.PHA »	Avenue Majida Bouleila –Sfax El Jadida-	74 401 510
53. Société de Tourisme Amel " Hôtel Panorama"	Boulevard Taïb M'hiri 4000 Sousse	73 228 156
54. Société de Transport du Sahel	Avenue Léopold Senghor -4001 Sousse-	
55. Société Touristique TOUR KHALAF	Route Touristique -4051 Sousse-	73 241 844
56. Société HELA d'Electro-ménagers & de Confort -BATAM-	Rue Habib Maazoun, Im. Taparura n° 46-49 -3000 SFAX-	73 221 910
57. Société Dorcas Nutrition	3, rue Kheireddine Pacha, El Maâmoura 8013 Nabeul	
58. Société Gabesienne d'Emballage "SOGEMBAL"	GP 1 , km 14, Aouinet -GABES-	75 238 353

59. Société Groupe GMT « GMT »	Avenue de la liberté Zaghouan -1100 Tunis-	72 675 998
60. Société Ghouila de Promotion Immobilière	Cité Essaâda App N°12 bloc A, El Menzah VII	
61.Société Immobilière & Touristique de Nabeul "SITNA"	Hôtel Nabeul Beach, BP 194 -8000 NABEUL-	72 286 111
62.Société Hôtelière & Touristique "le Marabout"	Boulevard 7 Novembre -Sousse-	73 226 245
63.Société Hôtelière & Touristique " Pénélope"-SHTP-	Hôtel Pénélope Zone Touristique BP 257 4180 Djerba-	71 770 928
64.Société Hôtelière & Touristique Syphax	11, rue Ibn Rachiq -1002 Tunis Bélvédère-	71 798 211
65.Société Hôtelière KURIAT Palace	Hôtel KURIAT Palace Zone Touristique 5000 Skanés Monastir	73 521 200
66.Société Hôtelière Touristique & Balnéaire MARHABA	Route touristique -4000 SOUSSE -	73 242 170
67.Société Industrielle de l'Enveloppe et de Cartonnage "EL KHOUTAF"	Route de Gabès Km 1.5-3003 BP.E Safax	74 468 190
68.Société Industrielle de Textile "SITEX"	Avenue Habib Bourguiba -KSAR HELLAL-	73 455 267
69.Société Industrielle d'Ouvrage en Caoutchouc "SIOC"	Route de Gabès, Km 3,5, BP 362 -3018 SFAX-	74 677 072
70.Société Industrielle Oléicole Sfaxienne "SIOS ZITEX"	Route de Gabès, Km 2 -3003 SFAX-	74 468 326
71.Société Marja de Développement de l'Elevage "SMADEA"	Marja I, BP 117 -8170 BOU SALEM-	78 638 499
72. Société Nationale d'Exploitation et de Distribution des Eaux International « SONEDE International »	Avenue Slimane Ben Slimane El Manar II- Tunis 2092-	71 887 000
73.Société Panobois	Route de Tunis 4011 Hammam Sousse	73 308 777
74.Société Régionale de Transport du Gouvernorat de Nabeul "SRTGN"	Avenue Habib Thameur -8 000 NABEUL-	72 285 443
75.Société Régionale d'Importation et d'Exportation « SORIMEX »	Avenue des Martyrs -3000 SFAX-	74 298 838
76.Société Régionale Immobilière & Touristique de Sfax "SORITS "	Rue Habib Mâazoun, Imm. El Manar, Entrée D, 2ème entresol -3000 SFAX-	74 223 483
77.Société STEG International Services	Centre Urbain Nord-Immeuble Assurances Salim Bloc B Parcelle BC5 -1082 Tunis	71 948 314
78.Société Touristique et Balnéaire "Hôtel Houria"	Port El Kantaoui 4011 Hammam Sousse	73 348 250
79.Société Touristique du Cap Bon "STCB"	Hôtel Riadh, avenue Mongi Slim -8000 NABEUL-	72 285 346
80.Société Touristique SANGHO Zarzis	11, rue Ibn Rachiq -1002 Tunis Bélvédère-	71 798 211
81.Société Tunisienne d'Assurances "LLOYD Tunisien"	Avenue Tahar Haddad les Berges du Lac -1053 TUNIS-	71 962 777
82.Société Tunisienne d'Assurance Takaful –El Amana Takaful-	13, rue Borjine, Montplaisir -1073	70 015 151
83.GAT Vie	92-94, avenue Hédi Chaker -1002 TUNIS-	71 843 900
84.Société Tunisienne de l'Industrie Laitière "STIL"- En Liquidation -	Escalier A Bureau n°215, 2ème étage Ariana Center -2080 ARIANA-	71 231 172
85.Société Tunisienne d'Habillement Populaire	8, rue El Moez El Menzah -1004 TUNIS-	71 755 543
86.Société Tunisienne d'Industrie Automobile "STIA"	Rue Taha Houcine Khezama Est -4000 Sousse-	
87.Société Tunisienne des Arts Graphiques "STAG"	19, rue de l'Usine Z.I Aéroport -2080 ARIANA-	71 940 191
88. Société Tunisienne de Siderurgie « EL FOULADH »	Route de Tunis Km 3, 7050 Menzel Bourguiba, BP 23-24 7050 Menzel Bourguiba	72 473 222
89.Société Tunisienne du Sucre "STS"	Avenue Tahar Haddad -9018 BEJA-	78 454 768
90.STUSID BANK	32, rue Hédi Karray - 1082 TUNIS -	70 243 000
91.Société UNION DE FACTORING	Building Ennour - Centre Urbain Nord- 1004 TUNIS	71 234 000
92.SYPHAX airlines	Aéroport International de Sfax BP Thyna BP 1119 - 3018 Sfax-	74 682 400
93. Tunisie Factoring	Centre Urbain Nord, Avenue Hédi Karray -1082 TUNIS-	70 132 010
94.Tunisian Foreign Bank –TFB-	Angle Avenue Mohamed V et rue 8006, Montplaisir -1002 Tunis-	71 950 100
95. Tunis International Bank –TIB-	18, Avenue des Etats Unis, Tunis	71 782 411

96. QATAR NATIONAL BANK –TUNISIA-	Rue Cité des Siences Centre Urbain Nord - B.P. 320 -1080 TUNIS-	71 750 000
97. Tyna Travaux	Route Gremda Km 0,5 Immeuble Phinicia Bloc « G » 1 ^{er} étage étage, App N°3 -3027 Sfax-	74 403 609
98. Zitouna Takaful	Rue du Travail, immeuble Tej El Molk, Bloc B, 1 ^{er} étage, ZI Khair-Eddine –Le Kram-	71 971 370

III. ORGANISMES FAISANT APPEL PUBLIC A L'EPARGNE

LISTE DES SICAV ET FCP

	OPCVM	Catégorie	Type	Gestionnaire	Adresse du gestionnaire
1	AIRLINES FCP VALEURS CEA	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord- 1082 Tunis Mahrajène
2	AL AMANAH EQUITY FCP (1)	MIXTE	CAPITALISATION	COMPAGNIE GESTION ET FINANCE -CGF-	17, rue de l'île de Malte-Immeuble Lira-Les jardins du Lac -Lac II 1053 Tunis
3	AL AMANAH ETHICAL FCP (1)	MIXTE	CAPITALISATION	COMPAGNIE GESTION ET FINANCE -CGF-	17, rue de l'île de Malte-Immeuble Lira-Les jardins du Lac -Lac II 1053 Tunis
4	AL AMANAH OBLIGATAIRE FCP	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	COMPAGNIE GESTION ET FINANCE -CGF-	17, rue de l'île de Malte-Immeuble Lira-Les jardins du Lac -Lac II 1053 Tunis
5	AL AMANAH PRUDENCE FCP	MIXTE	CAPITALISATION	COMPAGNIE GESTION ET FINANCE -CGF-	17, rue de l'île de Malte-Immeuble Lira-Les jardins du Lac -Lac II 1053 Tunis
6	AL HIFADH SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	TUNISO-SEOUDIENNE D'INTERMEDIATION -TSI-	Résidence Ines - Boulevard de la Terre - Centre Urbain Nord – 1080 Tunis Mahrajène
7	AMEN PREMIÈRE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
8	AMEN TRESOR SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
9	ARABIA SICAV	MIXTE	DISTRIBUTION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
10	ATTIJARI FCP CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	ATTIJARI GESTION	Immeuble Fekih, rue des Lacs de Mazurie- Les Berges du Lac 1053 Tunis
11	ATTIJARI FCP DYNAMIQUE	MIXTE	DISTRIBUTION	ATTIJARI GESTION	Immeuble Fekih, rue des Lacs de Mazurie- Les Berges du Lac 1053 Tunis
12	ATTIJARI OBLIGATAIRE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	ATTIJARI GESTION	Immeuble Fekih, rue des Lacs de Mazurie- Les Berges du Lac 1053 Tunis
13	ATTIJARI PLACEMENTS SICAV (2)	MIXTE	DISTRIBUTION	ATTIJARI GESTION	Immeuble Fekih, rue des Lacs de Mazurie- Les Berges du Lac 1053 Tunis
14	ATTIJARI VALEURS SICAV (2)	MIXTE	DISTRIBUTION	ATTIJARI GESTION	Immeuble Fekih, rue des Lacs de Mazurie- Les Berges du Lac 1053 Tunis
15	BNAC CONFIANCE FCP	MIXTE	DISTRIBUTION	BNA CAPITALAUX -BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Hadded- Les Berges du Lac - 1053 Tunis
16	BNAC PROGRÈS FCP	MIXTE	DISTRIBUTION	BNA CAPITALAUX -BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Hadded- Les Berges du Lac - 1053 Tunis
17	CAP OBLIG SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	COFIB CAPITAL FINANCE -CCF-	25, rue du Docteur Calmette- Mutuelleville-1002 Tunis
18	CGF TUNISIE ACTIONS FCP	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	COMPAGNIE GESTION ET FINANCE -CGF-	17, rue de l'île de Malte-Immeuble Lira-Les jardins du Lac -Lac II 1053 Tunis
19	FCP AFEK CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	TUNISO-SEOUDIENNE D'INTERMEDIATION -TSI-	Résidence Ines - Boulevard de la Terre - Centre Urbain Nord – 1080 Tunis Mahrajène
20	FCP AL HIKMA	MIXTE	DISTRIBUTION	STB MANAGER	Immeuble STB, 34 rue Hédi Karray- Cité des Sciences-1004 El Menzah IV
21	FCP AL IMTIEZ	MIXTE	DISTRIBUTION	TUNISO-SEOUDIENNE D'INTERMEDIATION -TSI-	Résidence Ines - Boulevard de la Terre - Centre Urbain Nord – 1080 Tunis Mahrajène
22	FCP AMEN CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
23	FCP AMEN PERFORMANCE (3)	MIXTE	CAPITALISATION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
24	FCP AMEN PREVOYANCE (3)	MIXTE	DISTRIBUTION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
25	FCP AXIS AAA	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	AXIS CAPITAL GESTION	67, Avenue Mohamed V -1002 Tunis

26	FCP AXIS ACTIONS DYNAMIQUE	MIXTE	CAPITALISATION	AXIS CAPITAL GESTION	67, Avenue Mohamed V -1002 Tunis
27	FCP AXIS CAPITAL PRUDENT	MIXTE	CAPITALISATION	AXIS CAPITAL GESTION	67, Avenue Mohamed V -1002 Tunis
28	FCP AXIS PLACEMENT EQUILIBRE	MIXTE	CAPITALISATION	AXIS CAPITAL GESTION	67, Avenue Mohamed V -1002 Tunis
29	FCP BIAT- CROISSANCE (1)	MIXTE	CAPITALISATION	BIAT ASSET MANAGEMENT	Boulevard principal angle rue Malawi et rue Turkana - Les Berges du Lac - 1053 Tunis
30	FCP BIAT ÉPARGNE ACTIONS	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	BIAT ASSET MANAGEMENT	Boulevard principal angle rue Malawi et rue Turkana - Les Berges du Lac - 1053 Tunis
31	FCP BIAT- EQUILIBRE (1)	MIXTE	CAPITALISATION	BIAT ASSET MANAGEMENT	Boulevard principal angle rue Malawi et rue Turkana - Les Berges du Lac - 1053 Tunis
32	FCP BIAT-EQUITY PERFORMANCE	ACTIONS	DISTRIBUTION	BIAT ASSET MANAGEMENT	Boulevard principal angle rue Malawi et rue Turkana - Les Berges du Lac - 1053 Tunis
33	FCP BIAT- PRUDENCE (1)	MIXTE	CAPITALISATION	BIAT ASSET MANAGEMENT	Boulevard principal angle rue Malawi et rue Turkana - Les Berges du Lac - 1053 Tunis
34	FCP CAPITALISATION ET GARANTIE	MIXTE	CAPITALISATION	ALLIANCE ASSET MANAGEMENT	25, rue du Docteur Calmette-Mutuelleville -1002 Tunis
35	FCP CEA MAXULA	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez - Bloc B- bureau 1.2- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
36	FCP DELTA EPARGNE ACTIONS	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	STB MANAGER	Immeuble STB, 34 rue Hédi Karray- Cité des Sciences-1004 El Menzah IV
37	FCP HAYETT MODERATION	MIXTE	CAPITALISATION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
38	FCP HAYETT PLENITUDE	MIXTE	CAPITALISATION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
39	FCP HAYETT VITALITE	MIXTE	CAPITALISATION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
40	FCP HÉLION ACTIONS DEFENSIF	MIXTE	DISTRIBUTION	HELION CAPITAL	17, rue du Libéria -1002 Tunis
41	FCP HÉLION ACTIONS PROACTIF	MIXTE	DISTRIBUTION	HELION CAPITAL	17, rue du Libéria -1002 Tunis
42	FCP HÉLION MONEO	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	HELION CAPITAL	17, rue du Libéria -1002 Tunis
43	FCP INDICE MAXULA	MIXTE	CAPITALISATION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez - Bloc B- bureau 1.2- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
44	FCP INNOVATION	ACTIONS	DISTRIBUTION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV- 1080 Tunis
45	FCP IRADETT 100	MIXTE	DISTRIBUTION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
46	FCP IRADETT 20	MIXTE	DISTRIBUTION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
47	FCP IRADETT 50	MIXTE	DISTRIBUTION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
48	FCP IRADETT CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
49	FCP KOUNOUZ	MIXTE	CAPITALISATION	TUNISO-SEOUDIENNE D'INTERMEDIATION -TSI-	Résidence Ines - Boulevard de la Terre - Centre Urbain Nord – 1080 Tunis Mahrajène
50	FCP MAGHREBIA DYNAMIQUE	MIXTE	CAPITALISATION	UNION FINANCIERE -UFI-	Boulevard Mohamed Bouazizi - Immeuble Maghreb-ia- Tour A- BP 66- 1080 Tunis cedex
51	FCP MAGHREBIA MODERE	MIXTE	CAPITALISATION	UNION FINANCIERE -UFI-	Boulevard Mohamed Bouazizi - Immeuble Maghreb-ia- Tour A- BP 66- 1080 Tunis cedex
52	FCP MAGHREBIA PRUDENCE	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	UNION FINANCIERE -UFI-	Boulevard Mohamed Bouazizi - Immeuble Maghreb-ia- Tour A- BP 66- 1080 Tunis cedex
53	FCP MAGHREBIA SELECT ACTIONS	MIXTE	CAPITALISATION	UNION FINANCIERE -UFI-	Boulevard Mohamed Bouazizi - Immeuble Maghreb-ia- Tour A- BP 66- 1080 Tunis cedex
54	FCP MAXULA CROISSANCE DYNAMIQUE	MIXTE	CAPITALISATION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez - Bloc B- bureau 1.2- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
55	FCP MAXULA CROISSANCE EQUILIBREE	MIXTE	CAPITALISATION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez - Bloc B- bureau 1.2- Les Berges du Lac- 1053 Tunis

56	FCP MAXULA CROISSANCE PRUDENCE	MIXTE	CAPITALISATION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez - Bloc B- bureau 1.2- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
57	FCP MAXULA STABILITY	MIXTE	CAPITALISATION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez - Bloc B- bureau 1.2- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
58	FCP OBLIGATAIRE CAPITAL PLUS	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	STB FINANCE	34, rue Hédi Karray- El Menzah IV- 1080 Tunis
59	FCP OPTIMA	MIXTE	CAPITALISATION	BNA CAPITALAUX -BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Hadded- Les Berges du Lac - 1053 Tunis
60	FCP OPTIMUM EPARGNE ACTIONS	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	COMPAGNIE GESTION ET FINANCE -CGF-	17, rue de l'île de Malte-Immeuble Lira-Les jardins du Lac -Lac II 1053 Tunis
61	FCP SALAMETT CAP	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
62	FCP SALAMETT PLUS	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
63	FCP SECURITE	MIXTE	CAPITALISATION	BNA CAPITALAUX -BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Hadded- Les Berges du Lac - 1053 Tunis
64	FCP SMART CROISSANCE	MIXTE	CAPITALISATION	SMART ASSET MANAGEMENT	5, Rue Mustapha Sfar- 1002 Tunis Belvédère
65	FCP SMART EQUILIBRE	MIXTE	CAPITALISATION	SMART ASSET MANAGEMENT	5, Rue Mustapha Sfar- 1002 Tunis Belvédère
66	FCP SMART EQUITY 2	MIXTE	DISTRIBUTION	SMART ASSET MANAGEMENT	5, Rue Mustapha Sfar- 1002 Tunis Belvédère
67	FCP UNIVERS AMBITION CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	SOCIETE DU CONSEIL ET DE L'INTERMEDIATION FINANCIERE -SCIF -	Rue du Lac Oubeira- Immeuble El Faouz - Les Berges du Lac- 1053 Tunis
68	FCP UNIVERS AMBITION PLUS	ACTIONS	DISTRIBUTION	SOCIETE DU CONSEIL ET DE L'INTERMEDIATION FINANCIERE -SCIF -	Rue du Lac Oubeira- Immeuble El Faouz - Les Berges du Lac- 1053 Tunis
69	FCP VALEURS AL KAOUTHER	MIXTE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
70	FCP VALEURS CEA	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
71	FCP VALEURS INSTITUTIONNEL	MIXTE	DISTRIBUTION	TUNISIE VALEURS	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
72	FCP VALEURS MIXTES	MIXTE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
73	FCP VALEURS QUIETUDE 2017	MIXTE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
74	FCP VALEURS QUIETUDE 2018	MIXTE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
75	FCP VIVEO NOUVELLES INTRODUITES	MIXTE	DISTRIBUTION	TRADERS INVESTMENT MANAGERS	Rue du Lac Léman, Immeuble Nawrez, Bloc C, Appartement C21, Les Berges du Lac- 1053 Tunis
76	FIDELITY OBLIGATIONS SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
77	FINACORP OBLIGATAIRE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	FINANCE ET INVESTISSEMENT IN NORTH AFRICA - FINACORP-	Rue du Lac Loch Ness (Angle de la rue du Lac Windermere) - Les Berges du Lac- 1053 Tunis
78	GENERALE OBLIG SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	COMPAGNIE GENERALE D'INVESTISSEMENT -CGI-	16, Avenue Jean Jaurès -1001 Tunis
79	INTERNATIONALE OBLIGATAIRE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	UIB FINANCE	Rue du Lac Turkana- Immeuble les Reflets du Lac - Les Berges du Lac- 1053 Tunis
80	MAC AL HOUDA FCP	MIXTE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
81	MAC CROISSANCE FCP	MIXTE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
82	MAC ÉPARGNANT FCP	MIXTE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
83	MAC EPARGNE ACTIONS FCP	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
84	MAC EQUILIBRE FCP	MIXTE	DISTRIBUTION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis

85	MAC HORIZON 2022 FCP	MIXTE	CAPITALISATION	MAC SA	Green Center- Bloc C 2ème étage, rue du Lac Constance- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
86	MAXULA INVESTISSEMENT SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	SMART ASSET MANAGEMENT	5, Rue Mustapha Sfar- 1002 Tunis Belvédère
87	MAXULA PLACEMENT SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	MAXULA BOURSE	Rue du Lac Léman- Centre Nawrez - Bloc B- bureau 1.2- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
88	MCP CEA FUND	MIXTE (CEA)	CAPITALISATION	MENA CAPITAL PARTNERS-MCP-	Le Grand Boulevard du Lac- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
89	MCP EQUITY FUND	MIXTE	CAPITALISATION	MENA CAPITAL PARTNERS-MCP-	Le Grand Boulevard du Lac- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
90	MCP SAFE FUND	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	MENA CAPITAL PARTNERS-MCP-	Le Grand Boulevard du Lac- Les Berges du Lac- 1053 Tunis
91	MILLENIUM OBLIGATAIRE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	COMPAGNIE GESTION ET FINANCE -CGF-	17, rue de l'île de Malte-Immeuble Lira-Les jardins du Lac -Lac II 1053 Tunis
92	PLACEMENT OBLIGATAIRE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	BNA CAPITAUX -BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Haddad- Les Berges du Lac - 1053 Tunis
93	POSTE OBLIGATAIRE SICAV TANIT	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	BH INVEST	Immeuble Assurances SALIM, Lotissement AFH/ BC5, Bloc A 3ème étage- Centre Urbain Nord - 1003 Tunis
94	SANADETT SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	ARAB FINANCIAL CONSULTANTS -AFC-	Carré de l'Or -Les jardins du Lac II- Les Berges du Lac -1053 Tunis
95	SICAV AMEN	MIXTE	CAPITALISATION	AMEN INVEST	Avenue Mohamed V-Immeuble AMEN BANK- Tour C -1002 Tunis
96	SICAV AVENIR	MIXTE	DISTRIBUTION	STB MANAGER	Immeuble STB, 34 rue Hédi Karray- Cité des Sciences-1004 El Menzah IV
97	SICAV AXIS TRÉSORERIE	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	AXIS CAPITAL GESTION	67, Avenue Mohamed V -1002 Tunis
98	SICAV BH OBLIGATAIRE	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	BH INVEST	Immeuble Assurances SALIM, Lotissement AFH/ BC5, Bloc A 3ème étage- Centre Urbain Nord - 1003 Tunis
99	SICAV BH PLACEMENT	MIXTE	DISTRIBUTION	BH INVEST	Immeuble Assurances SALIM, Lotissement AFH/ BC5, Bloc A 3ème étage- Centre Urbain Nord - 1003 Tunis
100	SICAV BNA	MIXTE	DISTRIBUTION	BNA CAPITAUX -BNAC-	Complexe Le Banquier- Avenue Tahar Haddad- Les Berges du Lac - 1053 Tunis
101	SICAV CROISSANCE	MIXTE	DISTRIBUTION	SOCIETE DE BOURSE DE TUNISIE -SBT-	Place 14 janvier 2011- 1001 Tunis
102	SICAV ENTREPRISE	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	TUNISIE VALEURS	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
103	SICAV L'ÉPARGNANT	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	STB MANAGER	Immeuble STB, 34 rue Hédi Karray- Cité des Sciences-1004 El Menzah IV
104	SICAV L'INVESTISSEUR	MIXTE	DISTRIBUTION	STB MANAGER	Immeuble STB, 34 rue Hédi Karray- Cité des Sciences-1004 El Menzah IV
105	SICAV OPPORTUNITY	MIXTE	CAPITALISATION	BIAT ASSET MANAGEMENT	Boulevard principal angle rue Malawi et rue Turkana - Les Berges du Lac - 1053 Tunis
106	SICAV PATRIMOINE OBLIGATAIRE	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	BIAT ASSET MANAGEMENT	Boulevard principal angle rue Malawi et rue Turkana - Les Berges du Lac - 1053 Tunis
107	SICAV PLUS	MIXTE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
108	SICAV PROSPERITY	MIXTE	CAPITALISATION	BIAT ASSET MANAGEMENT	Boulevard principal angle rue Malawi et rue Turkana - Les Berges du Lac - 1053 Tunis
109	SICAV RENDEMENT	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	SOCIETE DE BOURSE DE TUNISIE -SBT-	Place 14 janvier 2011- 1001 Tunis
110	SICAV SECURITY	MIXTE	DISTRIBUTION	COFIB CAPITAL FINANCE -CCF-	25, rue du Docteur Calmette- Mutuelleville-1002 Tunis
111	SICAV TRESOR	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	BIAT ASSET MANAGEMENT	Boulevard principal angle rue Malawi et rue Turkana - Les Berges du Lac - 1053 Tunis
112	STRATÉGIE ACTIONS SICAV	MIXTE	DISTRIBUTION	SMART ASSET MANAGEMENT	5, Rue Mustapha Sfar- 1002 Tunis Belvédère

113	TUNISIAN EQUITY FUND	MIXTE	DISTRIBUTION	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – NORTH AFRICA- UGFS NA	Rue du Lac Biwa- Immeuble Fraj 2ème étage- Les Berges du Lac-1053 Tunis
114	TUNISIAN FUNDAMENTAL FUND	MIXTE	DISTRIBUTION	COMPAGNIE GESTION ET FINANCE -CGF-	17, rue de l'île de Malte-Immeuble Lira-Les jardins du Lac -Lac II 1053 Tunis
115	TUNISIAN PRUDENCE FUND	MIXTE	DISTRIBUTION	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – NORTH AFRICA- UGFS NA	Rue du Lac Biwa- Immeuble Fraj 2ème étage- Les Berges du Lac-1053 Tunis
116	TUNISIE SICAV	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	TUNISIE VALEURS	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
117	TUNISO-EMIRATIE SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	AUTO GERE	5 bis, rue Mohamed Badra 1002 Tunis
118	UBCI-FCP CEA	MIXTE (CEA)	DISTRIBUTION	UBCI FINANCE	3, rue Jenner- Place d'Afrique-1002 Tunis Belvédère
119	UBCI-UNIVERS ACTIONS SICAV	MIXTE	DISTRIBUTION	UBCI FINANCE	3, rue Jenner- Place d'Afrique-1002 Tunis Belvédère
120	UGFS BONDS FUND	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – NORTH AFRICA- UGFS NA	Rue du Lac Biwa- Immeuble Fraj 2ème étage- Les Berges du Lac-1053 Tunis
121	UGFS ISLAMIC FUND	MIXTE	CAPITALISATION	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – NORTH AFRICA- UGFS NA	Rue du Lac Biwa- Immeuble Fraj 2ème étage- Les Berges du Lac-1053 Tunis
122	UNION FINANCIERE ALYSSA SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	UBCI FINANCE	3, rue Jenner- Place d'Afrique-1002 Tunis Belvédère
123	UNION FINANCIERE HANNIBAL SICAV	MIXTE	DISTRIBUTION	UBCI FINANCE	3, rue Jenner- Place d'Afrique-1002 Tunis Belvédère
124	UNION FINANCIERE SALAMMBO SICAV	OBLIGATAIRE	CAPITALISATION	UBCI FINANCE	3, rue Jenner- Place d'Afrique-1002 Tunis Belvédère
125	UNIVERS OBLIGATIONS SICAV	OBLIGATAIRE	DISTRIBUTION	SOCIETE DU CONSEIL ET DE L'INTERMEDIATION FINANCIERE -SCIF -	Rue du Lac Oubeira- Immeuble El Faouz - Les Berges du Lac-1053 Tunis

(1) FCP en liquidation anticipée

(2) SICAV en dissolution anticipée

(3) FCP en dissolution suite à l'expiration de sa durée de vie

LISTE DES FCC

	FCC	Gestionnaire	Adresse du gestionnaire
1	FCC BIAT CREDIMMO 1	TUNISIE TITRISATION	Boulevard principal angle rue Malawi et rue Turkana – Les Berges du Lac -1053 Tunis
2	FCC BIAT CREDIMMO 2	TUNISIE TITRISATION	Boulevard principal angle rue Malawi et rue Turkana – Les Berges du Lac -1053 Tunis

LISTE DES FONDS D'AMORCAGE

		Gestionnaire	Adresse
1	Fonds IKDAM I	IKDAM GESTION	Centre urbain nord Immeuble ICC Tour El Makateb 2ème étage – bureau n° 6 T
2	PHENICIA SEED FUND	ALTERNATIVE CAPITAL PARTNERS	Immeuble Yosr, Appartements 9 &10, Rue du Lac Victoria, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
3	CAPITALease Seed Fund	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
4	Fonds IKDAM II	IKDAM GESTION	Centre urbain nord Immeuble ICC Tour El Makateb 2ème étage – bureau n° 6 T
5	Startup Factory Seed Fund	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
6	Social Business	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
7	CAPITALease Seed Fund 2	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis

LISTE DES FCPR

		Gestionnaire	Adresse
1	ATID FUND I	ARAB TUNISIAN FOR INVESTMENT & DEVELOPMENT (A.T.I.D Co)	B4.2.3.4, cercle des bureaux, 4ème étage, lot BC2 - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
2	FIDELIUM ESSOR	FIDELIUM FINANCE	Centre Urbain Nord immeuble «NOUR CITY», Bloc «B» 1er étage N° B 1-1 Tunis Avenue des martyrs imm pic-ville centre Sfax
3	FCPR CIOK	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
4	FCPR GCT	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
5	FCPR GCT II	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
6	FCPR GCT III	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
7	FCPR GCT IV	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
8	FCPR ONAS	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
9	FCPR ONP	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
10	FCPR SNCPA	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
11	FCPR SONEDE	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
12	FCPR STEG	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
13	FCPR-TAAHIL INVEST	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
14	FRPR IN'TECH	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
15	FCPR-CB	SAGES SA	Immeuble Molka, Bureaux B5 & B6, Avenue de la Bourse, Les Jardins du Lac, 1053 - Tunis
16	FCPR VALEURS DEVELOPMENT	TUNISIE VALEURS	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
17	FCPR TUNISIAN DEVELOPMENT FUND	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
18	FCPR MAX-ESPOIR	MAXULA GESTION	Rue du lac Windermere – 1053 Les Berges du Lac
19	FCPR AMENCAPITAL 1	AMEN CAPITAL	5ème étage de la tour C, Immeuble AMEN BANK, Avenue Mohamed V, 1002- Tunis
20	FCPR AMENCAPITAL 2	AMEN CAPITAL	5ème étage de la tour C, Immeuble AMEN BANK, Avenue Mohamed V, 1002- Tunis
21	FCPR THEEMAR INVESTMENT FUND	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
22	FCPR TUNINVEST CROISSANCE	TUNINVEST GESTION FINANCIÈRE	Immeuble Integra - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
23	FCPR MAX-JASMIN	MAXULA GESTION	Rue du lac Windermere – 1053 Les Berges du Lac

24	FCPR SWING	CAPSA Capital Partners	10 bis, Rue Mahmoud El Materi Mutuelleville, 1002 Tunis
25	FCPR Tunisian Development Fund II	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
26	FCPR A.T.I.D. FUND (II)	ARAB TUNISIAN FOR INVESTMENT & DEVELOPMENT (A.T.I.D Co)	B4.2.3.4, cercle des bureaux, 4ème étage, lot BC2 - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène
27	FCPR PHENICIA FUND	ALTERNATIVE CAPITAL PARTNERS	Immeuble Yosr, Appartements 9 &10, Rue du Lac Victoria, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
28	FCPR FONDS DE DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL	CDC Gestion	Résidence Lakéo, 2ème étage, rue du Lac Michigan, Les Berges du Lac, 1053-Tunis
29	FCPR AMENCAPITAL 3	AMEN CAPITAL	5ème étage de la tour C, Immeuble AMEN BANK, Avenue Mohamed V, 1002- Tunis
30	FCPR Tunis Information Technology Fund II	IMBANK PRIVATE EQUITY	87, rue de Jugurtha, Mutuelleville, 1082 - Tunis
31	FCPR IntilaQ For Growth	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
32	FCPR IntilaQ For Excellence	FIDELIUM FINANCE	Centre Urbain Nord immeuble «NOUR CITY», Bloc «B» 1er étage N° B 1-1 Tunis Avenue des martyrs imm pic-ville centre Sfax
33	FCPR Fonds CDC Croissance 1	CDC Gestion	Résidence Lakéo, 2ème étage, rue du Lac Michigan, Les Berges du Lac, 1053-Tunis
34	FCPR MAXULA CROISSANCE ENTREPRISES	MAXULA GESTION	Rue du lac Windermere – 1053 Les Berges du Lac
35	FCPR Tunisian Development Fund III	UNITED GULF FINANCIAL SERVICES – North Africa	Rue Lac Biwa, Immeuble Fraj, 2 ^{ème} étage, Les Berges du Lac, 1053 - Tunis
36	FCPR AFRICAMEN	AMEN CAPITAL	5ème étage de la tour C, Immeuble AMEN BANK, Avenue Mohamed V, 1002- Tunis
37	ITQAN INVESTMENT FUND	ARAB TUNISIAN FOR INVESTMENT & DEVELOPMENT A.T.I.D Co	B4.2.3.4, cercle des bureaux, 4ème étage, lot BC2 - Centre Urbain Nord - 1082 Tunis Mahrajène

* Cette liste n'est ni exhaustive ni limitative. Les sociétés ne figurant pas sur cette liste et qui répondent à l'un des critères énoncés par l'article 1er de la loi n° 94-117 du 14 novembre 1994 peuvent se faire opposer le caractère de sociétés faisant appel public à l'épargne.

AVIS DES SOCIETES

ETATS FINANCIERS DEFINITIFS

TELNET HOLDING S.A

Siège Social : Immeuble ENNOUR Centre Urbain Nord 1082 – Tunis Mahrajene

La société TELNET HOLDING S.A publie, ci-dessous, ses états financiers arrêtés au 31 décembre 2016 tels qu'ils seront soumis à l'approbation de l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra le 30 juin 2017. Ces états sont accompagnés des rapports général et spécial des commissaires aux comptes : MR Sleheddine ZAHAF et MR Hassen BOUAITA.

TELNET HOLDING
IMMEUBLE ENNOUR
CENTRE URBAIN NORD
1082 TUNIS

BILAN
(Exprimé en dinars)

<i>ACTIFS</i>	31/12/2016	31/12/2015
ACTIFS NON COURANTS		
Actifs immobilisés		
Immobilisations incorporelles	28 872,800	28 872,800
Moins : amortissement	<u>-28 872,800</u>	<u>-28 872,800</u>
<i>S/Total</i>	B1 0,000	0,000
Immobilisations corporelles	1 154 088,454	1 153 638,454
Moins : amortissement	<u>-569 055,441</u>	<u>-504 323,059</u>
<i>S/Total</i>	B2 585 033,013	649 315,395
Immobilisations financières	13 520 316,820	13 338 211,820
Moins : Provisions	<u>-2 802 779,000</u>	<u>-2 802 779,000</u>
<i>S/Total</i>	B3 10 717 537,820	10 535 432,820
Total des actifs immobilisés	11 302 570,833	11 184 748,215
Autres actifs non courants	B4 134 574,975	0,000
Total des actifs non courants	11 437 145,808	11 184 748,215
ACTIFS COURANTS		
Stocks	0,000	0,000
Moins : Provisions	<u>0,000</u>	<u>0,000</u>
<i>S/Total</i>	0,000	0,000
Clients et comptes rattachés	944 585,606	1 076 664,206
Moins : Provisions	<u>-1 375,600</u>	<u>-1 375,600</u>
<i>S/Total</i>	B5 943 210,006	1 075 288,606
Autres actifs courants	9 736 915,948	8 051 115,096
Moins : Provisions	<u>-5 241 975,345</u>	<u>-4 575 681,773</u>
<i>S/Total</i>	B6 4 494 940,603	3 475 433,323
Placements et autres actifs financiers	6 038 836,165	6 046 594,990
Moins : Provisions	<u>-5 800 000,000</u>	<u>-5 800 000,000</u>
<i>S/Total</i>	B7 238 836,165	246 594,990
Liquidités et équivalents de liquidités	B8 31 189,561	22 532,734
Total des actifs courants	5 708 176,335	4 819 849,653
Total des actifs	17 145 322,143	16 004 597,868

TELNET HOLDING
IMMEUBLE ENNOUR
CENTRE URBAIN NORD
1082 TUNIS

BILAN
(Exprimé en dinars)

<i>CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS</i>		31/12/2016	31/12/2015
CAPITAUX PROPRES			
Capital social		11 028 000,000	11 028 000,000
Actions propres		-147 424,056	-147 341,280
Réserves		5 624 408,443	5 624 325,667
Résultats reportés		-3 550 036,236	4 897 403,185
Réserves pour fonds social		3 041,001	56 026,806
Réserves pour réinvestissements exonérés		70 000,000	70 000,000
Total des capitaux propres avant résultat		13 027 989,152	21 528 414,378
Résultat de l'exercice		1 177 170,692	-8 447 439,421
Total des capitaux propres après résultat	B9	14 205 159,844	13 080 974,957
PASSIFS			
Passifs non courants			
Emprunts	B10	30 632,166	53 689,767
Autres passifs financiers		0,000	0,000
Provisions	B11	210 000,000	120 000,000
Total des passifs non courants		240 632,166	173 689,767
Passifs courants			
Fournisseurs et comptes rattachés	B12	141 832,059	310 163,274
Autres passifs courants	B13	1 810 322,164	1 529 188,832
Concours bancaires et autres passifs financiers	B14	747 375,910	910 581,038
Total des passifs courants		2 699 530,133	2 749 933,144
Total des passifs		2 940 162,299	2 923 622,911
Total capitaux propres et passifs		17 145 322,143	16 004 597,868

TELNET HOLDING
IMMEUBLE ENNOUR
CENTRE URBAIN NORD
1082 TUNIS

ETAT DE RESULTAT

(Exprimé en dinars)

		31/12/2016	31/12/2015
PRODUITS D'EXPLOITATION			
Revenus	R1	2 511 922,984	2 261 255,850
Produits des participations	R2	2 006 650,800	4 096 758,000
Autres produits d'exploitation		0,000	0,000
Subvention d'exploitation	R3	18 082,700	17 055,967
<i>Total des produits d'exploitation</i>		<u>4 536 656,484</u>	<u>6 375 069,817</u>
CHARGES D'EXPLOITATION			
Variation des stocks des produits finis et des encours		0,000	0,000
Achats d'approvisionnements consommés	R4	69 824,722	70 969,200
Charges de personnel	R5	2 331 034,550	1 871 420,036
Dotations aux amortissements et aux provisions	R6	821 025,954	12 758 440,558
Autres charges d'exploitation	R7	728 663,477	566 584,890
<i>Total des charges d'exploitation</i>		<u>3 950 548,703</u>	<u>15 267 414,684</u>
RESULTAT D'EXPLOITATION		586 107,781	-8 892 344,867
Charges financières nettes	R8	83 691,682	590 455,150
Produits des placements	R9	679 121,801	1 083 293,599
Autres gains ordinaires		107,381	18 104,156
Autres pertes ordinaires		144,914	449,909
RESULTAT ACTIVITES ORDINAIRES AVANT IMPOT		1 181 500,367	-8 381 852,171
Impôt sur les bénéfices		2 829,675	65 587,250
RESULTAT ACTIVITES ORDINAIRES APRES IMPOT		1 178 670,692	-8 447 439,421
Eléments extraordinaires (Pertes)		1 500,000	0,000
RESULTAT NET		1 177 170,692	-8 447 439,421

TELNET HOLDING
IMMEUBLE ENNOUR
CENTRE URBAIN NORD
1082 TUNIS

ETAT DE FLUX DE TRESORERIE

(Exprimé en dinars)

	31/12/2016	31/12/2015
FLUX DE TRESORERIE LIES A L'EXPLOITATION		
Résultat net	1 177 170,692	-8 447 439,421
<i>Ajustements pour :</i>		
. Dotation aux amortissements & provisions	821 025,954	12 758 440,558
. Variation des stocks	0,000	0,000
. Variation des créances	132 078,600	-371 627,361
. Variation des autres actifs	-1 820 584,202	-2 790 462,799
. Variation des fournisseurs	-166 631,515	191 613,460
. Variation des autres passifs	729 802,669	140 354,059
. Plus ou moins-value de cession	0,000	-18 000,000
. Prélèvements sur le fonds social	-52 985,805	-93 973,194
Flux de trésorerie provenant de l'exploitation	819 876,393	1 368 905,302
FLUX DE TRESORERIE LIES AUX ACTIVITES D'INVESTISSEMENT		
- Décaissement provenant de l'acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles	F1 -2 149,700	-30 281,991
- Décaissement provenant de l'acquisition d'immobilisations financières	F2 -206 000,000	-160 300,000
- Encaissement provenant de la cession d'immobilisations financières	F3 31 862,200	6 064 410,000
Flux de trésorerie provenant des activités d'investissement	-176 287,500	5 873 828,009
FLUX DE TRESORERIE LIES AUX ACTIVITES FINANCEMENT		
- Rachat actions propres	0,000	-7 059,100
- Dividendes et autres distributions	0,000	-210 000,000
- Remboursement d'emprunts	F4 -635 945,160	-7 051 608,917
Flux de trésorerie provenant des activités de financement	-635 945,160	-7 268 668,017
VARIATION DE TRÉSORERIE	7 643,733	-25 934,706
<i>Trésorerie au début de l'exercice</i>	F5 4 668,517	30 603,223
<i>Trésorerie à la clôture de l'exercice</i>	F6 12 312,250	4 668,517

NOTES AUX ETATS FINANCIERS DE L'EXERCICE CLOS AU 31 DECEMBRE 2016

I. PRESENTATION DE LA SOCIETE

La société TELECOM NETWORKS ENGINEERING en abrégée **TELNET SA** est une société anonyme constituée le 25 novembre 1994 avec un capital initial de 100.000 Dinars divisé en 10.000 actions nominatives de 10 Dinars chacune entièrement libérées.

Suivant PV de l'AGE du 23 Décembre 2010, la dénomination sociale de la société a été modifiée pour prendre le nom de **TELNET HOLDING SA** et l'objet social de la société a été modifié de manière à ce qu'elle se transforme en Holding Financière.

Suivant PV de l'AGE du 23 Juin 2000, le capital social est augmenté de 900.000 Dinars par incorporation des réserves pour être porté à 1.000.000 Dinars divisé en 100.000 Actions nominatives de 10 Dinars chacune libérées intégralement.

Suivant PV de l'AGE du 23 Décembre 2010, l'AGE a diminué la valeur nominale de l'action pour passer d'une valeur nominale de Dix Dinars (10 TND) à une valeur nominale de Un Dinar (1 TND) par action. Ainsi, le titulaire d'une action ancienne d'un nominal de Dix Dinars Tunisiens est devenu titulaire de Dix (10) actions d'un nominal d'Un Dinar (1 TND).

La même AGE a décidé une augmentation du capital de 9.200 000 Dinars pour le porter de 1.000.000 Dinars à 10.200.000 Dinars, et ce, en deux étapes :

- Une augmentation d'un montant de 7.333.300 Dinars dont 7.000.000 Dinars par incorporation de réserves et de 333.300 Dinars par conversion de créances avec une prime d'émission de 2.499.750 Dinars ; Et
- Puis, une augmentation du capital par intégration de la prime d'émission d'un montant de 1.866.700 Dinars.

Suivant PV de l'AGE. du 12 Mars 2011, il a été décidé une augmentation du capital de 828.000 Dinars en numéraire et une prime d'émission de 3.974.400 dinars pour être porté à 11.028.000 Dinars.

II. REFERENTIEL COMPTABLE

Les états financiers de la société **TELNET HOLDING SA** ont été arrêtés au 31 Décembre 2016 selon les dispositions du système comptable tunisien tel que promulgué par la loi 96-112 du 30 décembre 1996.

III. RESPECT DES NORMES COMPTABLES TUNISIENNES

Les états financiers de la société sont présentés en dinars tunisiens et ont été élaborés en conformité avec les principes comptables généralement admis. Ils ont été établis compte tenu des conventions comptables exigées en la matière.

V. EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE DE L'EXERCICE

Le Conseil d'Administration de votre société **TELNET HOLDING** réuni en date du 04 avril 2017 a validé l'opération de partenariat stratégique avec « Altran » et a approuvé le prix global de la transaction des quatre activités (Défense, sécurité, DECT « SagemCom » et automobile) à transférer à la société **ALTRAN TELNET CORPORATION SA** ou à une nouvelle société ; le prix global de cession étant arrêté à 7 000 000 d'euros soit l'équivalent de 17 010 700 Dinars. Le produit provenant de cette cession sera réparti entre les filiales comme suit :

La filiale « TELNET INCORPORATED »	9 784 375 Dinars
La filiale « TELNET TECHNOLOGIES »	7 226 325 Dinars

VI. LES BASES DE MESURE

1. Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles acquises par la société sont comptabilisées à leur coût d'acquisition. Les logiciels sont amortis linéairement au taux de 33,33%

2. Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles acquises par la société sont comptabilisées à leur coût d'acquisition et amorties linéairement selon les taux ci-après basés sur la durée probable d'utilisation :

Rubriques	Taux appliqués
Constructions	2 %
Matériel de transport	20 %
Équipements de bureau	10 %
Matériel informatique	15 %
Agencements Aménagements Installations	10 %
Matériel de transport à statut juridique particulier	20 %

Les dotations aux amortissements sur les acquisitions de l'exercice sont calculées en respectant la règle du prorata temporise.

3. Immobilisations financières

Elles sont comptabilisées au coût historique d'acquisition. À la clôture, elles sont évaluées selon la juste valeur. Les plus-values latentes dégagées ne sont pas constatées, alors que les moins-values potentielles font l'objet de provisions pour dépréciation.

4. Placement

Lors de leur acquisition, les placements sont comptabilisés à leur coût. Les frais d'acquisition, tels que les commissions d'intermédiaires, les honoraires, les droits et les frais de banque sont exclus. Toutefois, les honoraires d'étude et de conseil engagés à l'occasion de l'acquisition de placements à long terme peuvent être inclus dans le coût.

Les placements à long terme, détenus dans l'intention de les conserver durablement notamment pour exercer sur la société émettrice un contrôle exclusif, ou une influence notable ou un contrôle conjoint, ou pour obtenir des revenus et des gains en capital sur une longue échéance ou pour protéger, ou promouvoir des relations commerciales, sont présentés dans la rubrique « immobilisations financières ».

Les placements à court terme, dont la société TELNET HOLDING n'a pas l'intention de conserver pendant plus d'un an et qui, de par sa nature, peut être liquidé à brève échéance, sont présentés dans la rubrique « Placements et autres actifs financiers ».

A la date de clôture, il est procédé à l'évaluation des placements à long terme à leur valeur d'usage. Les moins-values par rapport au coût font l'objet de provisions. Les plus-values par rapport au coût ne sont pas constatées.

Les placements à court terme font l'objet d'une évaluation à la valeur de marché pour les titres cotés et à la juste valeur pour les autres placements à court terme. Les titres cotés qui sont très liquides sont comptabilisés à leur valeur de marché et les plus-values et moins-values dégagées sont portées en résultat. Pour les titres cotés qui ne sont pas très liquides et les autres placements à court terme, les moins-values par rapport au coût font l'objet de provision et les plus-values ne sont pas constatées.

5. Clients

Les clients et comptes rattachés comportent les créances ordinaires. Les créances douteuses ont fait l'objet d'une provision.

Les créances en devises sont actualisées au cours de l'arrêté des comptes.

6. Liquidités et équivalents de liquidités/Concours bancaires

Les comptes bancaires, présentant un solde comptable débiteur, figurent à l'actif du bilan. Ceux présentant un solde comptable créditeur sont logés au passif du bilan. Les soldes de clôture sont actualisés au cours de l'arrêté des comptes.

7. Opérations libellées en monnaies étrangères

La société « TELNET HOLDING » comptabilise les opérations en monnaies étrangères conformément à la norme comptable n°15 relative aux opérations en monnaies étrangères.

A la date de clôture, les dettes fournisseurs et les créances clients non encore réglées à cette date, sont converties au cours de change à la date de clôture en contrepartie d'une perte ou d'un gain de change. Lors du règlement, la différence entre le cours du règlement et le dernier cours de change appliqué à la dette ou créance en monnaies étrangère, est constatée dans les comptes de résultat (rubrique « Charges financières nettes »).

8. Emprunts

Les échéances à plus d'un an et celles à moins d'un an, relatives au principal des emprunts contractés par la société, sont portées respectivement parmi les passifs non courants et les passifs courants.

Les intérêts courus et échus au titre de ces emprunts sont imputés aux comptes de charges de l'exercice de leur rattachement.

VII. NOTES DETAILLEES

B. NOTES RELATIVES AU BILAN

B.1. IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Désignation	Solde au 31/12/2016	Solde au 31/12/2015
Logiciels Techniques	23 202,800	23 202,800
Logiciels Administratifs	5 670,000	5 670,000
Sous total	28 872,800	28 872,800
Amortissements	-28 872,800	-28 872,800
Total	0,000	0,000

B.2. IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Désignation	Solde au 31/12/2016	Solde au 31/12/2015
Agencements, Aménagements et Installations	54 451,069	54 451,069
Équipements de bureau	60 297,507	59 847,507
Agencements & aménagements du matériel	617,919	617,919
Équipements informatiques	123 556,925	123 556,925
Installations techniques	2 760,154	2 760,154
Matériel de transport	143 803,728	143 803,728
Bâtiments	673 455,498	673 455,498
Matériel de transport à statut juridique particulier	95 145,654	95 145,654
Sous total	1 154 088,454	1 153 638,454
Amortissements	-569 055,441	-504 323,059
Total	585 033,013	649 315,395

Le tableau présenté ci-après met en relief, par nature d'immobilisations :

- Les valeurs d'origine ;
- Les mouvements de l'exercice ;
- Les amortissements pratiqués ;
- Les valeurs comptables nettes arrêtées à la date de clôture du bilan.



IMMEUBLE Ennour
CENTRE URBAIN NORD TUNIS
1082-TUNIS MAHARAJENE
MATRICULE FISCAL: 496236W/A/M/000

TABLEAU DES IMMOBILISATIONS ET DES AMORTISSEMENTS AU 31 DECEMBRE 2016

DESIGNATION	IMMOBILISATIONS			AMORTISSEMENTS			V.C.N AU 31/12/2016
	VALEURS D'ORIGINES	ACQUISITIONS	VALEURS D'ORIGINES	ANTERIEURS	DOTATION	CUMUL	
	AU 31/12/2015		AU 31/12/2016	AU 31/12/2015		AU 31/12/2016	
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES							
Logiciels techniques	23 202,800	0,000	23 202,800	23 202,800	0,000	23 202,800	0,000
Logiciels administratifs	5 670,000	0,000	5 670,000	5 670,000		5 670,000	0,000
TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	28 872,800	0,000	28 872,800	28 872,800	0,000	28 872,800	0,000
IMMOBILISATIONS CORPORELLES							
Bâtiment	673 455,498		673 455,498	184 077,836	13 469,110	197 546,946	475 908,552
Installations techniques	2 760,154		2 760,154	2 760,154		2 760,154	0,000
Agencement& Aménagement du materiel et outillage industriel	617,919		617,919	617,919		617,919	0,000
Matériel de transport	143 403,728		143 403,728	100 588,032	24 963,447	125 551,479	17 852,249
Agencement& Aménagement du materiel de Transport	400,000		400,000	245,918	80,000	325,918	74,082
Agencement Aménagement Installation	54 451,069		54 451,069	47 930,888	973,750	48 904,638	5 546,431
Mobilier Matériel de Bureau	59 847,507	450,000	60 297,507	53 242,085	903,635	54 145,720	6 151,787
Matériel informatique	123 556,925		123 556,925	97 383,927	5 313,309	102 697,236	20 859,689
STOTAL 1	1 058 492,800	450,000	1 058 942,800	486 846,759	45 703,251	532 550,010	526 392,790
IMMOBILISATIONS A STATUT JURIDIQUE PARTICULIER							
Matériel de transport	95 145,654		95 145,654	17 476,300	19 029,131	36 505,431	58 640,223
STOTAL 2	95 145,654	0,000	95 145,654	17 476,300	19 029,131	36 505,431	58 640,223
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	1 153 638,454		1 154 088,454	504 323,059	64 732,382	569 055,441	585 033,013
TOTAL GENERAL	1 182 511,254	0,000	1 182 961,254	533 195,859	64 732,382	597 928,241	585 033,013

B.3. IMMOBILISATIONS FINANCIERES

Désignation	Solde au 31/12/2016	Solde au 31/12/2015
Titres de participation	13 507 611,820	13 308 011,820
Dépôts et cautionnements	4 900,000	4 900,000
Prêts au personnel	7 805,000	25 300,000
Sous total	13 520 316,820	13 338 211,820
Provision sur titres de participation	-2 802 779,000	-2 802 779,000
Total	10 717 537,820	10 535 432,820

Les titres de participation ainsi que les provisions pour dépréciation sur titres de participation se détaillent comme suit :

Désignation	Solde au 31/12/2015	Acquisition	Cession	Solde au 31/12/2016	% détention 2015	% détention 2016
Titres TELNET INC	5 989 470,300	0,000	0,000	5 989 470,300	98,99%	98,99%
Titres DATA BOX	2 872 826,120	0,000	0,000	2 872 826,120	99,54%	99,54%
Titres TELNET TECHNOLOGIES	1 335 965,400	0,000	0,000	1 335 965,400	98,96%	98,96%
Titres PLM SYSTEMS	35 000,000	0,000	0,000	35 000,000	70,00%	70,00%
Titres TELNET ELECTRONICS	245 000,000	0,000	0,000	245 000,000	49,00%	49,00%
Titres SGTS	60 000,000	0,000	0,000	60 000,000		
Titres ATC	287 000,000	0,000	0,000	287 000,000	19,93%	19,93%
Titres SYPHAX AIRLINES	2 500 000,000	0,000	0,000	2 500 000,000	9,09%	9,09%
Titres TELNET INNOVATIONS LABS	198 000,000	99 000,000	0,000	297 000,000	99,00%	99,00%
Titres AUDIO SENSE	0,000	100 600,000	0,000	100 600,000		66,65%
Versement restant à effectuer/Titres ATC	-215 250,000	0,000	0,000	-215 250,000		
Total Titres de participation	13 308 011,820	199 600,000	0,000	13 507 611,820		
Provision actions Syphax Airlines	-2 500 000,000	0,000	0,000	-2 500 000,000		
Provision actions Telnet Electronics	-111 863,000	0,000	0,000	-111 863,000		
Provision actions Telnet Innovation Labs	-190 916,000	0,000	0,000	-190 916,000		
Total Provisions	-2 802 779,000	0,000	0,000	-2 802 779,000		
Total Participations Telnet Holding nettes	10 505 232,820			10 704 832,820		

B.4. AUTRES ACTIFS NON COURANTS

Désignation	Solde au 31/12/2016	Solde au 31/12/2015
Charges à répartir	134 574,975	0,000
Total	134 574,975	0,000

B.5. CLIENTS ET COMPTES RATTACHES

Désignation	Solde au 31/12/2016	Solde au 31/12/2015
Clients locaux	744 837,905	988 519,145
Clients étrangers	155 099,876	86 769,461
Clients factures à établir	43 272,225	0,000
Clients douteux	1 375,600	1 375,600
Sous total	944 585,606	1 076 664,206
Provisions	-1 375,600	-1 375,600
Total	943 210,006	1 075 288,606

B.6. AUTRES ACTIFS COURANTS

Désignation	Solde au 31/12/2016	Solde au 31/12/2015
Etat - Crédit de TVA récupérable	105 202,824	104 277,361
Etat - TVA récupérable	2 522,255	16 592,639
Etat - Excédent d'impôt à reporter	713 038,914	579 567,137
Avance sur salaire	27 216,666	3 000,000
Fournisseurs d'immobilisations avancées et acomptes	2 500,000	2 500,000
Dividendes à recevoir (1)	3 416 641,200	2 659 664,400
Produits à recevoir (2)	1 105 901,921	439 608,349
Débiteurs divers locaux (3)	4 345 968,742	4 200 547,146
Compte d'attente débiteur	702,422	702,422
Charges constatées d'avance	17 221,004	44 655,642
Sous total	9 736 915,948	8 051 115,096
Provisions (4)	-5 241 975,345	-4 575 681,773
Total	4 494 940,603	3 475 433,323

(1) Les dividendes à recevoir sont détaillés ainsi :

Désignation	Solde au 31/12/2016	Solde au 31/12/2015
Dividendes DATA BOX exercice 2010	200 000,000	300 000,000
Distribution Résultats reportés TELNET INC 2013	3 810,400	3 810,400
Dividendes DATA BOX exercice 2013	400 680,000	400 680,000
Dividendes DATA BOX 2014	1 200 000,000	1 955 174,000
Dividendes TELNET INC 2015	1 570 938,000	0,000
Dividendes DATA BOX exercice 2015	41 212,800	0,000

Total	3 416 641,200	2 659 664,400
--------------	----------------------	----------------------

(2) Les produits à recevoir sont détaillés ainsi :

Désignation	Solde au 31/12/2016	Solde au 31/12/2015
Intérêt - SYPHAX AIRLINES	1 105 901,921	439 608,349
Total	1 105 901,921	439 608,349

(3) Les débiteurs divers locaux sont détaillés ainsi :

Désignation	Solde au 31/12/2016	Solde au 31/12/2015
PLM SYSTEMS	1 646,722	22,722
SYPHAX AIRLINES	4 136 073,424	4 136 073,424
TELNET INNOVATION LABS	142 647,696	46 451,000
TELNET TECHNOLOGIES	47 600,900	0,000
Autres	18 000,000	18 000,000
Total	4 345 968,742	4 200 547,146

(4) Les provisions sont détaillées ainsi :

Désignation	Solde au 31/12/2016	Solde au 31/12/2015
SYPHAX AIRLINES (débiteurs divers)	-4 136 073,424	-4 136 073,424
Intérêts - SYPHAX AIRLINES	-1 105 901,921	-439 608,349
Total	-5 241 975,345	-4 575 681,773

B.7. PLACEMENTS ET AUTRES ACTIFS FINANCIERS

Désignation	Solde au 31/12/2016	Solde au 31/12/2015
Prêts au personnel à moins d'un an	226 937,542	234 904,742
Billets de trésorerie - Syphax Airlines	4 300 000,000	4 300 000,000
Prêt à moins d'un an - Syphax Airlines	1 500 000,000	1 500 000,000
SANADET SICAV	10 396,801	10 078,708
AXIS TRSEORERIE SICAV	1 501,822	1 611,540
Total	6 038 836,165	6 046 594,990
Provisions	-5 800 000,000	-5 800 000,000
Total	238 836,165	246 594,990

B.8. LIQUIDITES ET EQUIVALENTS DE LIQUIDITES

Désignation	Solde au 31/12/2016	Solde au 31/12/2015
ATTIJARI BANK	6 377,952	0,000
AMEN BANK TND	23 559,982	19 746,281

Trésorerie/compte AFC rachat actions	130,923	32,190
Trésorerie/compte AXIS rachat actions	97,388	83,471
Caisse en dinars	1 023,316	2 670,792
Total	31 189,561	22 532,734

B.9. CAPITAUX PROPRES

Désignation	Solde au 31/12/2016	Solde au 31/12/2015
Capital social	11 028 000,000	11 028 000,000
Actions propres	- 147 424,056	-147 341,280
Réserve légale	1 016 875,667	1 016 875,667
Prime d'émission	4 607 532 ,776	4 607 450,000
Résultats reportés	-3 550 036,236	4 897 403,185
Réserves pour fonds social	3 041,001	56 026,806
Réserves pour réinvestissements exonérés	70 000,000	70 000,000
Sous total	13 027 989,152	21 528 414,378
Résultat net de l'exercice	1 177 170,692	-8 447 439,421
Total	14 205 159,844	13 080 974,957
Résultat par Action	1,288 TND	1,186 TND

Le tableau de variation des capitaux propres se présente comme suit :



IMMEUBLE Ennour
CENTRE URBAIN NORD TUNIS - 1082-TUNIS MAHARAJENE

Désignation	Capital Social	Actions Propres	Réserve Légale	Prime d'émission	Résultats Reportés	Réserves pour fonds social	Réserves pour réinvestissements exonérés	Résultat de l'exercice	Total
Capitaux propres au 31/12/2014	11 028 000,000	-209 222,720	747 594,418	4 607 450,000	752 891,901	0,000	70 000,000	4 632 733,073	21 629 446,672
Affectation résultat 2014									
<i>Réserve Légale</i>			269 281,249					-269 281,249	0,000
<i>Fond social</i>						150 000,000		-150 000,000	0,000
<i>Résultats reportés</i>					4 213 451,824			-4 213 451,824	0,000
Achats d'actions propres		-7 059,100							-7 059,100
Ventes d'actions propres		0,000							0,000
Réévaluation d'actions propres		68 940,540			-68 940,540				0,000
Prélèvement fonds social						-93 973,194			-93 973,194
Résultat 31 Décembre 2015								-8 447 439,421	-8 447 439,421
Capitaux propres au 31/12/2015	11 028 000,000	-147 341,280	1 016 875,667	4 607 450,000	4 897 403,185	56 026,806	70 000,000	-8 447 439,421	13 080 974,957
Affectation résultat 2015					-8 447 439,421			8 447 439,421	0,000
Achats d'actions propres		0,000							0,000
Ventes d'actions propres		0,000							0,000
Réévaluation d'actions propres		-82,776		82,776					0,000
Prélèvement fonds social						-52 985,805			-52 985,805
Résultat 31 Décembre 2016								1 177 170,692	1 177 170,692
Capitaux propres au 31/12/2016	11 028 000,000	-147 424,056	1 016 875,667	4 607 532,776	-3 550 036,236	3 041,001	70 000,000	1 177 170,692	14 205 159,844

B.10. EMPRUNTS

Désignation	Solde au 31/12/2016	Solde au 31/12/2015
Emprunt leasing	30 632,166	53 689,767
Total	30 632,166	53 689,767

Le tableau ci-après met en relief le montant des crédits, le montant restant dû, les échéances à moins d'un an et les échéances à plus d'un an.

Désignation	Emprunt	Solde Au 31/12/2015	Reclassement (éch à - d'Ian)	Solde 31/12/2016
Contrat leasing (1)	70 475,805	35 912,123	18 746,569	17 165,554
Contrat leasing (2)	23 162,753	17 777,644	4 311,032	13 466,612
Total	93 638,558	53 689,767	23 057,601	30 632,166

B.11. PROVISIONS

Désignation	Solde au 31/12/2016	Solde au 31/12/2015
Provision pour risques et charges	210 000,000	120 000,000
Total	210 000,000	120 000,000

B.12. FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHES

Désignation	Solde au 31/12/2016	Solde au 31/12/2015
Fournisseurs locaux	120 461,758	266 420,805
Fournisseurs d'exploitation étrangers	13 368,301	32 857,610
Fournisseurs factures non parvenues	8 000,000	9 183,159
Fournisseurs d'immobilisations locaux	2,000	1 701,700
Total	141 832,059	310 163,274

B.13. AUTRES PASSIFS COURANTS

Désignation	Solde au 31/12/2016	Solde au 31/12/2015
État, Impôts et taxes divers	120 731,045	109 828,216
CNSS	193 535,578	129 559,368
Charges à payer-diverses	77 375,223	30 833,618
Charges à payer-personnel	662 539,968	547 139,193
Personnel -Rémunérations dues	4 619,477	3 650,526
Avoir à établir	54 180,000	0,000
Jetons de présence à payer	69 000,000	67 500,000
Créditeurs divers (1)	628 340,873	640 677,911
Total	1 810 322,164	1 529 188,832

(1) Les créiteurs divers sont détaillés ainsi :

Désignation	Solde au 31/12/2016	Solde au 31/12/2015
TELNET INCORPORATED	522 353,697	508 989,127
TELNET TECHNOLOGIES	0,000	9 823,236
TELNET CONSULTING	17 722,428	16 068,651
DATA BOX	88 264,748	105 796,897
Total	628 340,873	640 677,911

B.14. CONCOURS BANCAIRES ET AUTRES PASSIFS FINANCIERS

Désignation	Solde au 31/12/2016	Solde au 31/12/2015
Intérêts courus	705 440,998	256 771,661
Échéance à - 1 an sur crédit-bail	23 057,601	20 795,138
Échéance à - 1 an Emprunt Telnet Inc.	0,000	200 000,000
Billets Trésorerie/compte Syphax Airlines	0,000	415 150,022
BIAT TND	18 877,311	17 815,513
ATTIJARI BANK TND	0,000	48,704
Total	747 375,910	910 581,038

R. NOTES RELATIVES A L'ETAT DE RESULTAT

R.1. REVENUS

Désignation	Solde au 31/12/2016	Solde au 31/12/2015
Études et prestations de services locales	129 630,000	195 636,000
Études et prestations de services export	2 260 342,984	2 065 619,850
Prestations en suspensions Groupe	121 950,000	0,000
Total	2 511 922,984	2 261 255,850

R.2. PRODUITS DES PARTICIPATIONS

Désignation	Solde au 31/12/2016	Solde au 31/12/2015
Dividendes TELNET INCORPORATED	1 870 938,000	3 949 758,000
Dividendes DATA BOX	41 212,800	0,000
Dividendes PLM SYSTEMS	94 500,000	147 000,000
Total	2 006 650,800	4 096 758,000

R.3. SUBVENTION D'EXPLOITATION

Désignation	Solde au 31/12/2016	Solde au 31/12/2015
Avance TFP	18 082,700	17 055,967

Total	18 082,700	17 055,967
--------------	-------------------	-------------------

R.4. ACHATS D'APPROVISIONNEMENTS CONSOMMES

Désignation	Solde au 31/12/2016	Solde au 31/12/2015
Achats matières et fournitures	22 333,627	25 561,556
Achats équipements et travaux	2 264,015	907,388
Achats non stockés	12 038,594	16 147,915
Achat carburant	33 188,486	28 352,341
Total	69 824,722	70 969,200

R.5. CHARGES DE PERSONNEL

Désignation	Solde au 31/12/2016	Solde au 31/12/2015
Salaires bruts	2 021 734,604	1 626 564,055
Cotisation de sécurité sociale	309 299,946	244 855,981
Total	2 331 034,550	1 871 420,036

R.6. DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS

Désignation	Solde au 31/12/2016	Solde au 31/12/2015
Dotation aux amortissements - Immobilisations	64 732,382	59 979,785
Dotation aux provisions - Risques et charges	90 000,000	70 000,000
Dotation aux provisions - Actions Syphax	0,000	1 950 000,000
Dotation aux provisions - Titres Telnet Electronics	0,000	111 863,000
Dotation aux provisions - Titres Telnet Innovations	0,000	190 916,000
Dotation aux provisions - Comptes Syphax	666 293,572	10 375 681,773
Total	821 025,954	12 758 440,558

R.7. AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION

Désignation	Solde au 31/12/2016	Solde au 31/12/2015
Sous-traitance générale	0,000	71 775,000
Charges de copropriété	6 174,734	5 918,317
Entretiens et réparations	42 602,379	31 689,580
Primes d'assurances	14 856,819	20 476,271
Divers services extérieurs	155 133,125	92 551,694
Rémunérations d'intermédiaires et honoraires	182 517,323	73 918,925
Publicités, annonces et relations publiques	111 373,528	90 293,252
Dons et subventions	26 804,000	6 635,188
Transport des biens et personnes	1 588,836	2 495,320
Frais de Voyages et de Missions	14 358,650	16 026,178
Frais de réceptions	14 686,710	1 966,333

Frais postaux et de télécommunication	6 422,583	6 981,358
Services bancaires	4 105,322	5 610,917
Charges diverses ordinaires	67 500,000	67 500,000
Impôts et taxes et versements assimilés	80 539,468	72 746,557
Total	728 663,477	566 584,890

R.8. CHARGES FINANCIERES NETTES

Désignation	Solde au 31/12/2016	Solde au 31/12/2015
Intérêts sur crédits leasing	6 629,042	7 076,636
Intérêts des dettes intergroupes	34 943,322	122 235,477
Agios débiteurs	3 299,185	7 298,036
Intérêts emprunts/compte Syphax Airlines	27 092,649	442 377,564
Intérêts de retard	12 557,955	8 185,263
Pertes de change	8 629,185	2 691,545
Gains de change	-9 459,656	590,629
Total	83 691,682	590 455,150

R.9. PRODUITS DES PLACEMENTS

Désignation	Solde au 31/12/2016	Solde au 31/12/2015
Produits financiers sur prêt Syphax Airlines	666 293,572	1 082 822,787
Intérêts créances intra groupe	12 353,773	0,000
Plus-values SICAV	474,456	470,812
Total	679 121,801	1 083 293,599

F. NOTES RELATIVES A L'ETAT DE FLUX DE TRESORERIE

F.1. DECAISSEMENT PROVENANT DE L'ACQUISITION D'IMMOBILISATIONS CORPORELLES ET INCORPORELLES

Désignation	31/12/2016	31/12/2015
Acquisitions de la période	-450,000	-26 374,801
Fournisseurs d'immobilisations début période	-1 701,700	-5 608,890
Fournisseurs d'immobilisations - fin période	2,000	1 701,700
Avances fournisseurs d'immobilisations début période	2 500,000	2 500,000
Avances fournisseurs d'immobilisations - fin période	-2 500,000	-2 500,000
Total	-2 149,700	-30 281,991

F.2. DECAISSEMENT PROVENANT DE L'ACQUISITION D'IMMOBILISATIONS FINANCIERES

Désignation	31/12/2016	31/12/2015
Octrois prêts au personnel	-6 400,000	-61 300,000
Souscription augmentation capital TELNET INNOVATION LABS	-99 000,000	-99 000,000

Souscription Capital AUDIO SENSE	-100 600,000	0,000
Total	-206 000,000	-160 300,000

F.3. ENCAISSEMENT PROVENANT DE LA CESSION D'IMMOBILISATIONS FINANCIERES

Désignation	31/12/2016	31/12/2015
Encaissement suite au remboursement de prêts	31 862,200	64 410,000
Encaissement Billets Trésorerie/compte Syphax	0,000	6 000 000,000
Total	31 862,200	6 064 410,000

F.4. REMBOURSEMENT DES EMPRUNTS

Désignation	31/12/2016	31/12/2015
Décaissement crédit leasing	-20 795,138	-16 758,939
Remboursement Partiel emprunt Telnet INC.	-200 000,000	-1 200 000,000
Remboursement Billets Trésorerie/compte Syphax	0,000	-250 000,000
Remboursement Reliquat Crédit Attijari Bank	-415 150,022	-5 584 849,978
Total	-635 945,160	-7 051 608,917

F.5. TRESORERIE AU DEBUT DE L'EXERCICE

Désignation	31/12/2015
AMEN BANK	19 746,281
Trésorerie/compte AFC rachat actions	32,190
Trésorerie/compte AXIS rachat de titres	83,471
Caisse	2 670,792
BIAT	-17 815,513
ATTIJARI BANK	-48,704
Total	4 668,517

F.6. TRESORERIE A LA FIN DE LA PERIODE

Désignation	31/12/2016
BIAT	-18 877,311
AMEN BANK	23 559,982
Trésorerie/compte AFC rachat actions	130,923
Trésorerie/compte AXIS rachat de titres	97,388
Caisse TND	1 023,316
ATTIJARI BANK	6 377,952
Total	12 312,250

VIII. ENGAGEMENTS HORS BILAN

1) DETTES GARANTIES PAR DES SURETES

Postes concernés	Montant garanti	Valeur comptable des biens donnés en garantie
• Emprunt courant de gestion	665 000,000	475 908,552

2) ENGAGEMENTS FINANCIERS

Type d'engagements	Valeur totale	Tiers	Dirigeants	Entreprises liées
Engagements donnés				
Garanties Personnelles • cautionnement	45 450,000	45 450,000		
Garanties réelles • hypothèques	965 000,000	525 000,000		440 000,000
• nantissement Autres (lettre de soutien)	6 343 231,222			6 343 231,222
Total	7 353 681,222	570 450,000		6 783 231,222
Engagements reçus engagement du fondateur	718 641,000		718 641,000	

IX. INFORMATIONS SUR PARTES LIEES

Parties liées	Solde au 31/12/2015	Charges (TTC)	Produits (TTC)	Décaissements	Encaissements	Solde au 31/12/2016
FOURNISSEURS						
Data box	-84 695,000	0,000	0,000	84 695,000	0,000	0,000
PLM Systems	-17 752,066	0,000	0,000	17 752,066	0,000	0,000
TOTAL	-102 447,066	0,000	0,000	102 447,066	0,000	0,000
CLIENTS						
Data box	78 176,640	0,000	73 195,200*	0,000	98 992,840	52 379,000*
PLM Systems	55 510,200	0,000	186 208,000	0,000	147 199,200	94 519,000
Data box France	8 346,393	0,000	6 379,211	0,000	0,000	14 725,604
Telnet Consulting	78 423,068	0,000	61 951,204	0,000	0,000	140 374,272
Telnet Electronics	3 967,800	0,000	0,000	0,000	3 967,800	0,000
ATC	0,000	0,000	43 272,225	0,000	0,000	43 272,225
Telnet Innovation LABS	0,000	0,000	25 280,600	0,000	10 905,200	14 375,400
Telnet Incorporated	191 100,000	0,000	643 050,000	0,000	693 070,000	141 080,000
Telnet Technologies	659 757,000	0,000	1 515 150,000	0,000	1 786 610,000	388 297,000
TOTAL	1 075 281,101	0,000	2 554 486,440	0,000	2 740 745,040	889 022,501
DÉBITEURS CRÉDITEURS DIVERS						
Telnet Incorporated	-508 989,127	30 707,570	0,000	68 843,000	51 500,000	-522 353,697
Telnet Technologies	-9 823,236	0,000	6 350,303	253 073,833	202 000,000	47 600,900
Data box	-105 796,897	6 332,351	0,000	23 864,500	0,000	-88 264,748
PLM Systems	22,722	0,000	0,000	1 624,000	0,000	1 646,722
Telnet Innovation LABS	46 451,000	0,000	0,000	102 196,696	6 000,000	142 647,696
Telnet Consulting	-14 401,115	5 023,980	0,000	1 702,667	0,000	-17 722,428
Syphax Airlines	4 136 073,424	0,000	0,000	0,000	0,000	4 136 073,424
TOTAL	3 543 536,771	42 063,901	6 350,303	451 304,696	259 500,000	3 699 627,869

*Net de l'avoir à accorder de 54 180,000 dinars.

Tunis, le 25 Mai 2017

*Messieurs les actionnaires de la société « TELNET HOLDING SA »
Immeuble Ennour Centre Urbain Nord-1082- Tunis Mahrajene*

RAPPORT GENERAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES
SUR LES ETATS FINANCIERS DE L'EXERCICE CLOS
LE 31 DECEMBRE 2016

Introduction

En exécution de la mission de commissariat aux comptes qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale Ordinaire, nous avons procédé à l'audit des états financiers de la société **TELNET HOLDING SA** comprenant le bilan, l'état de résultat, l'état de flux de trésorerie ainsi que les notes aux états financiers arrêtés au 31 décembre 2016.

Responsabilité de la direction relative aux états financiers

Ces états financiers présentent un total bilan de 17 145 322,143 TND et un résultat bénéficiaire net de 1 177 170,692 TND. Le Conseil d'Administration de votre société est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément au système comptable des entreprises, ainsi que du contrôle interne qu'il considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraude ou d'erreurs.

Responsabilité des commissaires aux comptes

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur ces états financiers sur la base de notre audit. Notre audit a été effectué conformément aux normes de révision comptable généralement admises en Tunisie. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique et exigent que notre audit soit planifié et réalisé de manière à obtenir une assurance raisonnable que les états financiers ne contiennent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations contenus dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement des commissaires aux comptes, de même que l'évaluation du risque que les états financiers contiennent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

En procédant à ces évaluations du risque, les commissaires aux comptes prennent en compte le contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation sincère des états financiers tel qu'il est en vigueur dans la Société afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de ce contrôle interne.

Un audit comprend également une évaluation des principes et méthodes comptables retenus, des estimations significatives faites par la société, ainsi qu'une appréciation sur la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Opinion

A notre avis, les états financiers annexés à notre rapport sont sincères et réguliers & donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la société **TELNET HOLDING SA** au 31 Décembre 2016 ainsi que de sa performance financière et de ses flux de trésorerie pour la période close à cette date, conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

Paragraphe d'observation

Il convient de signaler que l'Assemblée Générale Ordinaire du 21 Juin 2011 a autorisé le Conseil d'Administration de procéder à l'achat et à la revente des actions émises par **TELNET HOLDING SA** afin de régulariser le cours boursier. Sur la base de cette décision, le Conseil d'Administration du 24 Août 2011 a fixé le programme de rachat des titres sur le marché monétaire.

Au 31 Décembre 2016, la société **TELNET HOLDING SA** détenait encore 41.388 de ses titres figurant dans les états financiers pour 147.424 DT. Cette situation est contraire aux dispositions de l'article 19 (nouveau) de la loi 94-117 qui précise que l'autorisation donnée par l'Assemblée Générale Ordinaire au Conseil d'Administration ne peut être accordée pour une durée supérieure à trois ans.

Le Conseil d'Administration, réuni le 4 Octobre 2016, a donné son accord pour la revente graduelle des actions achetées dans le cadre des contrats de régulation, aucune régularisation n'a intervenue jusqu'au 31 décembre 2016.

Notre opinion ne comporte pas de réserve à l'égard de ce point.

Vérification & informations spécifiques

Nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par la loi et les normes professionnelles.

1-En application des dispositions de l'article 266 du Code des Sociétés Commerciales, nous avons procédé à l'examen de la sincérité et la concordance avec les états financiers des informations d'ordre comptable données dans le rapport de gestion du Conseil d'Administration. Les informations contenues dans ce rapport n'appellent pas, de notre part, de remarques particulières.

2-Nous avons également, dans le cadre de notre audit, procédé à l'examen des procédures de contrôle interne relatives au traitement de l'information comptable et à la préparation des états

financiers. Nous signalons, conformément à ce qui est requis par l'article 3 de la loi 94-117 du 14 novembre 1994 tel que modifié par la loi 2005-96 du 18 octobre 2005, que nous n'avons pas relevé sur la base de notre examen d'insuffisances majeures susceptibles d'impacter notre opinion sur les états financiers.

3-Par ailleurs et en application des dispositions de l'article 19 du décret n°2001-2728 du 20 novembre 2001, nous avons procédé aux vérifications nécessaires et nous n'avons pas d'observations à formuler sur la conformité de la tenue des comptes en valeurs mobilières émises par la société à la réglementation en vigueur.

Les commissaires aux comptes

Sleheddine ZAHAF

F.M.B.Z KPMG Tunisie

Hassen BOUAITA

Directeur Associé

Tunis, le 25 Mai 2017

*Messieurs les actionnaires de la société « TELNET HOLDING SA »
Immeuble Ennour Centre Urbain Nord-1082- Tunis Mahrajene*

**RAPPORT SPECIAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES RELATIF A
L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2016**

Messieurs les Actionnaires,

Conformément aux dispositions des articles 200 et suivants et de l'article 475 du Code des Sociétés Commerciales, nous vous présentons les conventions et opérations visées par les articles sus-indiqués.

Notre responsabilité est de nous assurer du respect des procédures légales d'autorisation et d'approbation de ces conventions ou opérations et de leur traduction correcte, in fine, dans les états financiers. Il ne nous appartient pas de rechercher spécifiquement et de façon étendue l'existence éventuelle de telles conventions ou opérations, mais de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données et sur celles obtenues à travers nos procédures d'audit, leurs caractéristiques et modalités essentielles, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien fondé. Il vous appartient d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions et la réalisation de ces opérations en vue de leur approbation.

I. Conventions et opérations réalisées au cours de l'exercice 2016

Votre Conseil d'Administration nous a informés des conventions suivantes :

- La société **TELNET HOLDING** a signé des avenants au titre des contrats de prestations de services avec ses filiales **TELNET INCORPORATED**, **TELNET TECHNOLOGIES** et **PLM SYSTEMS**. Ces avenants, ont pris effet, rétroactivement, à compter du 1^{er} Janvier 2016.

Par ailleurs, nos travaux ont révélé l'existence d'un produit à facturer à la société ALTRAN TELNET CORPORATION « ATC » pour un montant de 43 272,225 dinars au titre de l'exercice 2016.

II. Conventions et opérations approuvées au cours des exercices antérieurs dont l'exécution s'est poursuivie durant l'exercice 2016

L'exécution des conventions et opérations suivantes, conclues au cours des exercices antérieurs, s'est poursuivie au cours de l'exercice 2016 :

1. Au 31 Décembre 2016, le solde en principal des billets de trésorerie émis par **SYPHAX AIRLINES** et souscrits par la société **TELNET HOLDING** est de 4.300.000 dinars. Lesdits billets de trésorerie se détaillent comme suit :

Date initiale de souscription	Taux d'intérêt initial	Solde au 31.12.2016
03/02/2014	8,25%	800 000 DT
11/02/2014	6,25%	800 000 DT
03/04/2014	6,25%	200 000 DT
10/10/2014	7,50%	2 000 000 DT
10/11/2014	8,75%	500 000 DT

En outre, un solde de 1 500 000 dinars, sur le crédit de 3 500 000 dinars accordé à la société **SYPHAX AIRLINES**, n'est pas encore réglé au 31 décembre 2016. Au 31 décembre 2016, les intérêts décomptés, au titre dudit crédit, totalisent un montant de 418 129,167 dinars HT.

2. La facturation de prestation de services par votre société **TELNET HOLDING** à ses filiales **TELNET TECHNOLOGIES**, **TELNET INCORPORATED**, **DATA BOX**, **PLM SYSTEMS**, **TELNET INNOVATION LABS**, **DATA BOX FRANCE** et **TELNET CONSULTING** portant sur la gestion administrative et le management en qualité et infrastructure informatique et télécommunications, totalise la somme de 2 468 650,759 dinars HT au titre de l'exercice 2016, détaillée par société, comme suit :

Société	Montant HTVA
Telnet Technologies	1 515 150,000
Telnet Incorporated	643 050,000
Data Box	53 760,000
PLM Systems	176 400,000
Telnet Innovation Labs	21 420,000
Data Box France	5 431,777
Telnet Consulting	53 438,982
Total	2 468 650,759

3. La société **TELNET HOLDING** a obtenu en 2014 un crédit auprès de la filiale **TELNET INCORPORATED** pour un montant de 1 400 000,000 dinars. Le solde dudit crédit était au 31 décembre 2015 de 200 000,000 dinars ; il a été intégralement remboursé en 2016.
4. Des contrats de comptes courants ont été conclus entre votre société **TELNET HOLDING** et les sociétés **DATA BOX**, **TELNET INCORPORATED**, **TELNET TECHNOLOGIES**, **PLM SYSTEMS** et **SYPHAX AIRLINES** portant sur les relations financières moyennant un taux de rémunération de 6% l'an. La situation des comptes se résume comme suit :

Désignation	Solde au 31/12/2015	Mouvements de l'exercice 2016		Solde au 31/12/2016
		Débit	Crédit	
Data box	-105 796,897	28 095,500	10 563,351	-88 264,748
Telnet Incorporated	-508 989,127	134 030,500	147 395,070	-522 353,697
Telnet Technologies	-9 823,236	306 287,469	248 863,333	47 600,900
Plm Systems	22,722	3 248,000	1 624,000	1 646,722
Syphaxe Airlines	4 136 073,424	0,000	0,000	4 136 073,424

5. Des opérations financières ont été réalisées courant l'exercice 2016 avec les sociétés **TELNET CONSULTING** et **TELNET INNOVATION LABS** dont les soldes se présentent comme suit :

Désignation	Solde au 31/12/2015	Mouvements de l'exercice 2016		Solde au 31/12/2016
		Débit	Crédit	
Telnet Consulting	-14 401,115	5 072,870	8 394,183	-17 722,428
Telnet Innovation LABS	46 451,000	104 648,696	8 452,000	142 647,696

6. Des garanties réelles sur les biens de la société ont été accordées au profit de la BIAT en couverture du crédit de gestion obtenu par la société et des crédits accordés aux filiales **DATA BOX** et **TELNET TECHNOLOGIES**, à concurrence respectivement de 100 000,000 dinars et 340 000,000 dinars.
7. Le Conseil d'Administration de la société du 09 Novembre 2015 de la société **TELNET HOLDING** a décidé d'apporter le soutien financier nécessaire pour le maintien de la continuité de l'activité de **TELNET CONSULTING**.
8. Un litige est en cours entre la société **TELNET HOLDING** et **ATTIJARI BANK** portant sur des intérêts de retard réclamés par la banque, de 705 440,998 dinars. Suivant PV du 09 Novembre 2015, monsieur Mohamed FRIKHA a donné son engagement de se substituer à la société **TELNET HOLDING** pour le paiement de tout montant que celle-ci sera obligée à payer à cet effet sur la base d'un jugement exécutoire.

III. Obligations et engagements de la société envers les dirigeants

Les obligations et engagements envers les dirigeants concernant leurs rémunérations tels que visés par l'article 200 II § 5 du Code des Sociétés Commerciales se détaillent comme suit :

- La rémunération du Directeur Général démissionnaire Mr Raouf CHEKIR y compris le solde de tout compte totalise un montant brut de 75 640,388 dinars au titre de l'exercice 2016 ; les charges sociales y relatives totalisent un montant de 2 669,355 dinars. Il bénéficie, en outre, d'une voiture de fonction avec prise en charge des frais y afférent et la prise en charge des frais de communications téléphoniques.
- La rémunération du Directeur Général successeur Mr Mohamed FRIKHA auprès de la société TELNET HOLDING totalise un montant brut de 148 566,499 dinars au titre de l'exercice 2016 ; les charges sociales y relatives totalisent un montant de 2 294,760 dinars.

Il bénéficie, en outre, des avantages suivants :

- ✓ La prise en charge de son assurance maladie conformément à la réglementation en vigueur ;
- ✓ 2 lignes téléphoniques GSM sans plafond ;
- ✓ Une voiture de fonction avec prise en charge des frais y afférent ; et
- ✓ Le remboursement des frais de représentation et de déplacement en Tunisie et à l'étranger suivant le barème en application.

Le directeur Général Mr Mohamed FRIKHA a reçu en 2016 une rémunération brute auprès des filiales de la société TELNET HOLDING pour un montant de 307 534,934 dinars ; les charges sociales y relatives totalisent un montant de 51 652,163 dinars.

- Le président du Conseil d'Administration Mr Sami KHOUAJA bénéficie d'une ligne téléphonique GSM sans plafond et du remboursement des frais professionnels de représentation et de déplacement en Tunisie et à l'étranger suivant un barème et le règlement intérieur en application.

En dehors des conventions et opérations précitées, nos travaux n'ont pas révélé l'existence d'autres conventions ou opérations rentrant dans le cadre des dispositions de l'article 200 et suivants et de l'article 475 du Code des Sociétés Commerciales.

Telles sont, Messieurs les actionnaires les remarques à vous faire sur ce point particulier.

Les commissaires aux comptes

Sleheddine ZAHAF

F.M.B.Z KPMG Tunisie

Hassen BOUAITA

Directeur Associé

AVIS DES SOCIETES

ETATS FINANCIERS CONSOLIDES

TELNET HOLDING S.A

Siège Social : Immeuble ENNOUR Centre Urbain Nord 1082 – Tunis Mahrajene

La société TELNET HOLDING publie, ci-dessous, ses états financiers consolidés arrêtés au 31 décembre 2016 tels qu'ils seront soumis à l'approbation de l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra en date du 30 juin 2017. Ces états sont accompagnés du rapport général des commissaires aux comptes : MR Sleheddine ZAHAF et MR Hassen BOUAITA.

GROUPE "TELNET HOLDING"

IMMEUBLE ENNOUR
CENTRE URBAIN NORD
1082 TUNIS

BILAN CONSOLIDE

(Exprimé en dinars)

ACTIFS

ACTIFS NON COURANTS	Notes	31/12/2016	31/12/2015
Actifs immobilisés			
Ecart d'acquisition		1 575 036,321	1 687 874,743
Immobilisations incorporelles		1 494 679,788	1 034 406,323
Moins : amortissement	-	903 632,157	-687 974,184
<i>S/Total</i>	B.1	591 047,631	346 432,139
Immobilisations corporelles		19 998 663,078	19 566 046,943
Moins : amortissement	-	9 800 413,841	-8 724 566,502
<i>S/Total</i>	B.1	10 198 249,237	10 841 480,441
Titres mis en équivalences		-	-
Immobilisations financières		2 758 295,401	2 787 749,871
Moins : Provisions	-	2 500 000,000	-2 500 000,000
<i>S/Total</i>	B.2	258 295,401	287 749,871
Total des actifs immobilisés		12 622 628,590	13 163 537,194
Autres actifs non courants		138 545,052	0,000
Total des actifs non courants		12 761 173,642	13 163 537,194
ACTIFS COURANTS			
Stocks		1 238 827,902	1 337 062,508
Moins : Provisions	-	11 205,445	-11 205,445
<i>S/Total</i>	B.3	1 227 622,457	1 325 857,063
Clients et comptes rattachés		15 090 258,519	13 544 019,252
Moins : Provisions	-	2 279 396,923	-2 249 728,954
<i>S/Total</i>	B.4	12 810 861,596	11 294 290,298
Autres actifs courants		14 972 093,109	14 329 154,740
Moins : Provisions	-	11 069 135,621	-10 402 842,049
<i>S/Total</i>	B.5	3 902 957,488	3 926 312,691
Placements et autres actifs financiers		6 145 608,165	6 170 894,659
Moins : Provisions	-	5 800 000,000	-5 800 000,000
<i>S/Total</i>	B.6	345 608,165	370 894,659
Liquidités et équivalents de liquidités	B.7	4 316 405,182	5 069 888,329
Total des actifs courants		22 603 454,888	21 987 243,040
Total des actifs		35 364 628,530	35 150 780,234

GROUPE "TELNET HOLDING"

IMMEUBLE ENNOUR
CENTRE URBAIN NORD
1082 TUNIS

BILAN CONSOLIDE

(Exprimé en dinars)

CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS

	Notes	31/12/2016	31/12/2015
CAPITAUX PROPRES			
Capital social		11 028 000,000	11 028 000,000
Actions propres		-147 424,056	-147 341,280
Réserves consolidés		3 685 791,588	23 247 291,087
Autres capitaux propres		115 986,865	598 161,389
Total des capitaux propres consolidés avant résultat de l'exercice	B.8	14 682 354,397	34 726 111,196
Résultat de l'exercice consolidé	B.9	2 945 966,757	-18 527 273,644
Total des capitaux propres consolidés avant affectation		17 628 321,154	16 198 837,552
INTERETS DES MINORITAIRES			
Réserves des minoritaires		314 098,906	296 895,681
Résultat des minoritaires		146 375,569	39 977,870
Total des minoritaires		460 474,475	336 873,551
PASSIFS			
Passifs non courants			
Emprunts	B.10	258 116,732	978 819,905
Autres passifs financiers		17 618,225	0,000
Provisions	B.11	1 083 456,028	860 112,849
Total des passifs non courants		1 359 190,985	1 838 932,754
Passifs courants			
Fournisseurs et comptes rattachés	B.12	3 070 977,430	5 733 286,872
Autres passifs courants	B.13	10 645 351,047	8 912 229,189
Concours bancaires et autres passifs financiers	B.14	2 200 313,439	2 130 620,316
Total des passifs courants		15 916 641,916	16 776 136,377
Total des passifs		17 275 832,901	18 615 069,131
Total capitaux propres et passifs		35 364 628,530	35 150 780,234

GROUPE "TELNET HOLDING"

IMMEUBLE ENNOUR
CENTRE URBAIN NORD
1082 TUNIS

ETAT DE RESULTAT CONSOLIDE

(Exprimé en dinars)

	Notes	31/12/2016	31/12/2015
PRODUITS D'EXPLOITATION			
Revenus		39 286 071,892	38 463 763,734
Production immobilisée		426 951,439	0,000
Autres produits d'exploitation		45 454,179	137 437,350
Subvention d'exploitation		20 871,146	17 055,967
Total des produits d'exploitation	R.1	39 779 348,656	38 618 257,051
CHARGES D'EXPLOITATION			
Variation des stocks des produits finis et des encours	R.2	-266 184,761	429 453,441
Achats d'approvisionnements consommés	R.3	5 549 718,776	6 517 013,363
Charges de personnel	R.4	22 616 005,573	20 979 166,699
Dotations aux amortissements et aux provisions	R.5	2 330 819,156	21 522 674,915
Autres charges d'exploitation	R.6	7 031 324,302	7 469 269,500
Total des charges d'exploitation		37 261 683,046	56 917 577,918
RESULTAT D'EXPLOITATION		2 517 665,610	-18 299 320,867
Charges financières nettes	R.7	-318 396,711	1 302 004,095
Produits des placements	R.8	668 110,466	1 283 699,055
Autres gains ordinaires	R.9	178 357,948	156 831,457
Autres pertes ordinaires	R.10	31 155,013	94 459,419
Quote-part des titres mis en équivalence		0,000	-6 205,991
RESULTAT ACTIVITES ORDINAIRES AVANT IMPOT		3 651 375,722	-18 261 459,860
Impôt sur les bénéfices	R.11	257 580,967	225 835,914
RESULTAT ACTIVITES ORDINAIRES APRES IMPOT		3 393 794,755	-18 487 295,774
Eléments extraordinaires (Pertes)		301 452,429	0,000
RESULTAT NET DE L'ENSEMBLE CONSOLIDE		3 092 342,326	-18 487 295,774
Quote part des intérêts minoritaires		146 375,569	39 977,870
RESULTAT NET PART DU GROUPE		2 945 966,757	-18 527 273,644

GROUPE "TELNET HOLDING"

IMMEUBLE ENNOUR
CENTRE URBAIN NORD
1082 TUNIS

ETAT DE FLUX DE TRESORERIE CONSOLIDE

(Exprimé en dinars)

	Notes	31/12/2016	31/12/2015
FLUX DE TRESORERIE LIES A L'EXPLOITATION			
Résultat net de l'ensemble consolidé		3 092 342,326	-18 487 295,774
<i>Ajustements pour :</i>			
. Dotation aux amortissements & provisions groupe	F.1	2 330 819,156	21 522 674,915
. Variation des stocks	F.2	98 234,606	164 211,819
. Variation des créances	F.3	-1 546 239,267	-1 771 449,267
. Variation des autres actifs	F.4	-1 475 392,127	-1 646 087,263
. Variation des fournisseurs	F.5	-2 752 715,973	3 101 552,352
. Variation des autres passifs	F.6	2 183 162,200	935 378,650
. Quote-part subvention inscrite au compte résultat		-1 450,000	-1 450,000
. Plus value de cession		-5 000,000	-37 515,072
. Quote-part dans le résultat des sociétés mis en équivalence		0,000	6 205,991
. Ecart de conversion	F.7	-458 429,722	-99 244,124
. Prélèvements sur le fonds social	F.8	-1 026 724,524	-668 992,173
Flux de trésorerie provenant de l'exploitation		438 606,675	3 017 990,054
FLUX DE TRESORERIE LIES AUX ACTIVITES D'INVESTISSEMENT			
- Décaissement provenant de l'acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles	F.9	-767 513,735	-673 343,575
- Encaissement provenant de la cession d'immobilisations corporelles et incorporelles	F.10	705 000,000	27 000,000
- Décaissement provenant de l'acquisition d'immobilisations financières	F.11	-114 200,000	-293 780,000
- Encaissement provenant de la cession d'immobilisations financières	F.12	169 928,959	6 229 410,000
Flux de trésorerie provenant des activités d'investissement		-6 784,776	5 289 286,425
FLUX DE TRESORERIE LIES AUX ACTIVITES FINANCEMENT			
- Rachat actions propres		0,000	-7 059,100
- Encaissement suite à l'émission d'actions	F.13	51 310,000	1 000,000
- Dividendes et autres distributions	F.14	-46 821,400	-376 779,000
- Encaissement provenant des emprunts	F.15	360 000,000	460 000,000
- Remboursement d'emprunts	F.16	-1 744 545,970	-6 737 299,262
Flux de trésorerie provenant des activités de financement		-1 380 057,370	-6 660 137,362
INCIDENCE DES VARIATIONS DES TAUX DE CHANGE SUR LES LIQUIDITES ET ÉQUIVALENT DE LIQUIDITES			
		0,000	0,000
VARIATION DE TRÉSORERIE	F.17	-948 235,471	1 647 139,117
<i>Trésorerie au début de l'exercice</i>		<i>4 575 526,155</i>	<i>2 928 387,038</i>
<i>Trésorerie à la clôture de l'exercice</i>		<i>3 627 290,684</i>	<i>4 575 526,155</i>

NOTES RELATIVES AUX ETATS FINANCIERS CONSOLIDES ARRETES AU 31 DECEMBRE 2016

I- PRESENTATION DU GROUPE

En vertu des dispositions de l'article 461 du code des sociétés commerciales, le groupe de sociétés est un ensemble de sociétés ayant chacune sa personnalité juridique mais liées par des intérêts communs en vertu desquels la société mère tient les autres sous son pouvoir de droit ou de fait et y exerce son contrôle. Selon le même article, le contrôle est présumé dès lors qu'une société détient directement ou indirectement 40% au moins des droits de vote dans une autre société et qu'aucun autre associé n'y détienne une fraction supérieure à la sienne.

Selon les dispositions combinées du code des sociétés commerciales et de la loi 96-112 du 30 décembre 1996 relative au système comptable des entreprises, la société **TELNET HOLDING**, qui est la société mère, est tenue de présenter des états financiers consolidés du groupe, où elle exerce un contrôle de droit ou de fait sur les sociétés qui le composent.

Le groupe **TELNET HOLDING** est composé, au 31 Décembre 2016, de quinze sociétés :

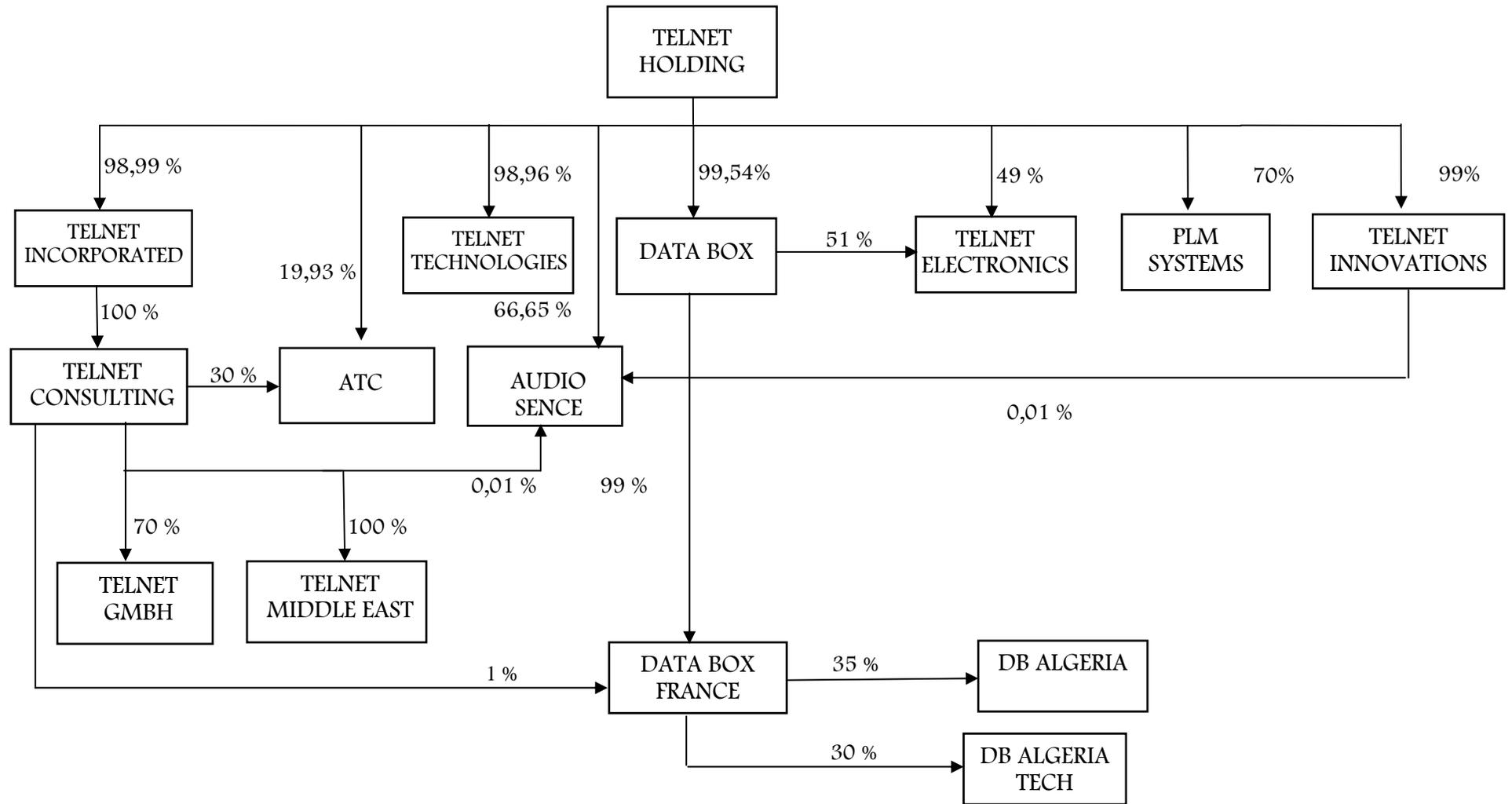
- « TELNET HOLDING » (SA) : société mère ;
- « DATA BOX » (SA) : société filiale ;
- « DATA BOX France » (SARL) : société filiale de droit français ;
- « TELNET INCORPORATED » (SA) : société filiale ;
- « TELNET TECHNOLOGIES » (SA) : société filiale ;
- « PLM SYSTEMS » (SARL) : société filiale ;
- « TELNET CONSULTING » (SAS) : société filiale de droit français ;
- « TELNET ELECTRONICS » (SARL) : société filiale ;
- « TELNET GMBH » : société filiale de droit allemand ;
- « TELNET MIDDLE EAST » : société filiale de droit EAU ;
- « TELNET INNOVATIONS » : société filiale ;
- « DB ALGERIA » : société associée de droit algérien ;
- « DB ALGERIA TECH » : société associée de droit algérien ;
- « ALTRAN TELNET CORPORATION » (SA non résidente) : coentreprise ;
- « AUDIO SENCE » (SA) : société filiale.

La société Syphax Airlines SA n'a pas été prise en compte dans le périmètre de consolidation vu que le pourcentage de contrôle est de 9% (Inférieur à 20%). En outre, la participation est acquise et détenue dans l'unique perspective d'une cession ultérieure dans un avenir proche.

II- INFORMATIONS RELATIVES AU PERIMETRE DE CONSOLIDATION

L'organigramme de l'ensemble consolidé se présente comme suit au 31 Décembre 2016 :

ORGANIGRAMME DU GROUPE TELNET HOLDING



La liste des sociétés consolidées se présente comme suit :

Sociétés	% de contrôle			Type de contrôle	% d'intérêt	Mode d'intégration
	% direct	% Indirect	Total			
TELNET HOLDING	100 %	0 %	100 %	Contrôle exclusif	100 %	Intégration globale
TELNET INCORPORATED	98,99 %	0 %	98,99 %	Contrôle exclusif	98,99 %	Intégration globale
DATA BOX	99,54%	0 %	99,54%	Contrôle exclusif	99,54%	Intégration globale
DATA BOX France	0%	100%	100%	Contrôle exclusif	99,53%	Intégration globale
TELNET TECHNOLOGIES	98,96%	0 %	98,96%	Contrôle exclusif	98,96%	Intégration globale
TELNET CONSULTING	0%	100%	100%	Contrôle exclusif	98,99%	Intégration globale
TELNET ELECTRONICS	49%	51%	100%	Contrôle exclusif	99,77%	Intégration globale
PLM SYSTEMS	70 %	0 %	70 %	Contrôle exclusif	70 %	Intégration globale
ATC	19,93%	30%	49,93%	Contrôle conjoint	49,63%	Intégration proportionnelle
TELNET GMBH	0%	70%	70%	Contrôle exclusif	69,29%	Intégration globale
TELNET MIDDLE EAST	0%	100%	100%	Contrôle exclusif	98,99%	Intégration globale
TELNET INNOVATIONS	99%	0%	99%	Contrôle exclusif	99%	Intégration globale
DB ALGERIA	0%	35%	35%	Influence notable	34,84%	Mise en équivalence
DB ALGERIA TECH	0%	30%	30%	Influence notable	29,86%	Mise en équivalence
AUDIO SENCE	66,66%	0,01%	66,67%	Contrôle exclusif	66,67%	Intégration globale

III- REFERENTIEL COMPTABLE

Les états financiers consolidés sont exprimés en Dinar Tunisien. Ils ont été établis conformément aux conventions, principes et méthodes comptables prévus par le cadre conceptuel de la comptabilité financière et les normes comptables tunisiennes en vigueur.

Les informations utilisées pour l'établissement des états financiers consolidés ont été extraites des états financiers individuels audités des sociétés du groupe ainsi que du système d'information et comptable des dites sociétés. L'élimination des opérations réciproques a été effectuée sur cette base d'information.

IV- EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE DE L'EXERCICE

Le Conseil d'administration de votre société « Telnet Holding » réuni en date du 04 avril 2017 a validé l'opération de partenariat stratégique avec « Altran » et a approuvé le prix global de la transaction des quarts activités (Défense, sécurité, DECT « SagemCom » et automobile) à transférer à la société ALTRAN TELNET CORPORATION SA ou à une nouvelle société ; le prix global de cession étant arrêté à 7 000 000 d'euros soit l'équivalent de 17 010 700 Dinars. Le produit provenant de cette cession sera réparti entre les filiales comme suit :

La filiale « TELNET INCORPORATED »9 784 375 Dinars

La filiale « TELNET TECHNOLOGIES SA »7 226 325 Dinars

V- PROCEDURES SUIVIES POUR LA PREPARATION DES ETATS FINANCIERS CONSOLIDES

Les sociétés « TELNET INC », « DATA BOX », « DATA BOX FRANCE », « TELNET TECHNOLOGIES », « TELNET CONSULTING », « TELNET ELECTRONICS », « PLM SYSTEMS », « TELNET GMBH », « TELNET MIDDLE EAST », « TELNET INNOVATIONS » et « AUDIO SENCE » ont été consolidées par intégration globale.

La société « ALTRAN TELNET CORPORATION – ATC » a été consolidée par la méthode d'intégration proportionnelle.

Les sociétés « DB ALGERIA » et « DB ALGERIA TECH » ont été consolidées par la méthode de mise en équivalence.

La méthode de la mise en équivalence est une méthode de comptabilisation selon laquelle la participation est initialement enregistrée au coût et est ensuite ajustée pour prendre en compte les changements postérieurs à l'acquisition de la quote-part de l'investisseur dans les capitaux propres de l'entreprise détenue. L'état de résultat reflète la quote-part de l'investisseur dans les résultats de l'entreprise détenue.

Après avoir déterminé le périmètre de consolidation et le pourcentage d'intérêt, la démarche suivie pour la préparation des états financiers consolidés est passée par les étapes suivantes :

- L'ajustement et l'homogénéisation des comptes individuels ;
- La conversion des comptes des établissements étrangers ;
- L'intégration des comptes ou le cumul des comptes ;
- L'élimination des opérations ayant impact sur le résultat ;
- L'élimination des opérations réciproques ;
- L'élimination des titres détenus par la société mère et la répartition des capitaux propres des sociétés consolidées ;

- Etablissement des comptes consolidés.

Le principe du caractère significatif a été adopté durant les différentes étapes du processus de consolidation.

1) L'homogénéisation et l'ajustement des comptes individuels

L'homogénéisation vise à corriger les divergences entre les méthodes et pratiques comptables utilisées par les sociétés du groupe. Il s'agit d'un retraitement dans les comptes individuels.

L'opération d'ajustement fait partie de cette étape. Elle est importante dans le processus de consolidation et intervient aussi bien dans les comptes de la société consolidée que dans ceux de la société mère.

Les travaux effectués et les retraitements opérés ont concerné principalement :

- L'homogénéisation de la nomenclature des comptes individuels ;
- Le rapprochement des soldes des comptes réciproques entre les sociétés du groupe ;
- L'homogénéisation de ces comptes ;
- L'homogénéisation des méthodes d'amortissements du matériel informatique et du mobilier et matériel de bureau ;
- L'activation des contrats de leasing conclus par les sociétés consolidés ;
- L'impact de l'effet de l'impôt différé sur les écritures d'ajustement et d'homogénéisation.

Par ailleurs, il était nécessaire de créer des écritures d'ajustements dans chacune des sociétés du groupe afin de préparer l'étape d'élimination des comptes réciproques.

2) La conversion des comptes des filiales étrangères

Dans le cadre du processus de consolidation, la conversion des comptes des filiales étrangères « DATA BOX FRANCE », « TELNET CONSULTING », « TELNET GMBH » et « TELNET MIDDLE EAST » est effectuée après retraitements d'homogénéisation.

L'approche de conversion imposée par IAS 21 préconise l'utilisation des procédures suivantes :

- Les actifs et les passifs de chaque bilan présenté doivent être convertis au cours de clôture à la date de chacun de ces bilans ;
- Les produits et les charges de chaque compte de résultat doivent être convertis au cours de change en vigueur aux dates des transactions ;
- Tous les écarts de change en résultant doivent être comptabilisés en tant que composante distincte des capitaux propres.

A cet effet, les éléments de l'état de résultats ont été convertis ; le résultat ainsi obtenu a été reporté au bilan. Pour des raisons pratiques, un cours approchant les cours de change aux dates des transactions, soit le cours moyen annuel, a été utilisé pour convertir les éléments de produits et charges.

Toutes les différences de change en résultant sont imputées aux capitaux propres.

3) L'intégration des comptes

Pour les sociétés contrôlées d'une manière exhaustive, l'étape d'intégration consiste à cumuler rubrique par rubrique les comptes des sociétés (mère et filiales) après l'étape d'homogénéisation et d'ajustement.

L'intégration des comptes consiste à reprendre :

- Au bilan de la société consolidante, tous les éléments composant l'actif et le passif des sociétés filiales ;
- Au compte de résultat, toutes les charges et tous les produits concourant à la détermination du bénéfice de l'exercice.

Il s'agit donc de cumuler les différents postes du bilan, de l'état de résultat et de l'état de flux de trésorerie des différentes sociétés du groupe.

Pour la société « ATC » contrôlée conjointement avec le groupe « ALTRAN », l'intégration est faite proportionnellement au prorata du pourcentage de détention de la société consolidante, sans tenir compte de la fraction des intérêts minoritaires.

4) L'élimination des comptes réciproques

Dans le souci de présenter le groupe comme une entité économique unique, il y a lieu d'éliminer toutes les opérations réciproques entre les sociétés du groupe. Ces opérations résultent des échanges de biens et services d'une part, et des échanges financiers d'autre part. (L'obligation d'éliminer ces opérations réciproques est énoncée par le §14 de la norme comptable 35 relative aux états financiers consolidés).

L'étape d'homogénéisation a permis d'identifier les opérations réciproques (échanges de biens et services et facturation de quotes-parts dans les charges communes) ainsi que les comptes dans lesquels elles ont été constatées dans les sociétés du groupe.

Les opérations réciproques entre les sociétés du groupe consistent en des échanges de biens et services et des facturations de quote-part dans les charges communes comme les frais du siège, les charges de personnel commun, quote-part dans les honoraires de consultants...

Cette étape nécessite auparavant l'élimination des profits internes sur cessions d'immobilisations, ainsi que les dividendes intragroupe.

5) Détermination de l'écart de première consolidation

La date d'entrée en périmètre de consolidation conditionne la prise en compte des données comptables de l'entreprise concernée. L'écart de première consolidation est la différence entre le prix d'acquisition des titres et la quote-part dans les capitaux propres à la date de la prise de contrôle.

L'écart d'acquisition est obtenu par différence entre les actifs et les passifs identifiables valorisés à la date de prise de contrôle et le coût d'acquisition des titres. Il correspond ainsi à des éléments non affectables ou susceptibles d'être revendus. Cet écart inclut toute une série d'éléments subjectifs qui entrent dans l'évaluation de la juste valeur des éléments d'actifs et de passifs identifiables.

Selon la NCT 38, lorsque l'acquisition (c'est à dire la prise de contrôle) résulte d'achats successifs de titres, une différence de première consolidation est déterminée pour chacune des transactions significatives, prises individuellement. Le coût d'acquisition est alors comparé à la part de l'acquéreur dans la juste valeur des actifs et passifs identifiables acquis lors de cette transaction.

L'écart de première consolidation a été déterminé de la manière suivante pour chaque société concernée :

- **DATA BOX**

A la date de création (01/07/1996) de la société « DATA BOX », le pourcentage de contrôle de « TELNET HOLDING » était de 99 %. A cette date, aucun écart de consolidation n'est dégagé.

Première variation du périmètre de consolidation

Suite à l'augmentation du capital réalisée en novembre 1997, il y a eu une dilution du pourcentage d'intérêt de la société « TELNET HOLDING » dans la société « DATA BOX » qui est passé de 99% à 79,60% sans changer la méthode de consolidation. Ainsi, un écart d'acquisition négatif a été déterminé comme suit :

Coût d'acquisition des titres "DATA BOX"	SNC à l'acquisition (24/11/1997)	Quote-part	Ecart d'acquisition négatif
39.800,000	57.909,087	46.095,634	(6.295,634)
<i>a</i>	<i>b</i>	<i>c = 79,6% b</i>	<i>d = a-c</i>

L'augmentation de capital en question est réalisée en numéraire pour un montant de 30.000 Dinars, dont 20.000 Dinars souscrite par la société « TELNET HOLDING ».

Le résultat réalisé par la société « DATA BOX » durant les onze premiers mois de l'exercice 1997 a été déterminé proportionnellement au résultat net réalisé au 31 décembre 1997.

Cet écart d'acquisition (négalif) doit être amorti selon les dispositions de la norme NCT 38 relative aux regroupements d'entreprises qui dispose que dans la mesure où le goodwill négatif ne correspond pas à des pertes et des dépenses futures identifiables attendues pouvant être évaluées de manière fiable à la date d'acquisition, il doit être comptabilisé en produit dans l'état de résultat, de la manière suivante :

(a) Le montant du goodwill négatif n'excédant pas les justes valeurs des actifs non monétaires identifiables acquis doit être comptabilisé en produits sur une base systématique sur la durée d'utilité moyenne pondérée restant à courir des actifs amortissables identifiables acquis ; et

(b) Le montant du goodwill négatif excédant les justes valeurs des actifs non monétaires identifiables acquis doit être comptabilisé immédiatement en produits.

La société a amorti en totalité l'écart d'acquisition déterminé pour un montant de 6.295,634 Dinars. Cet écart, non significatif, a été imputé directement en résultat reporté.

Deuxième variation du périmètre de consolidation

Suite à l'acte de cession de parts sociales conclu le 15/12/2010, la société « TELNET HOLDING » a acquis 20% du capital de la société « DATA BOX ». L'opération a dégagé un écart d'évaluation et un écart d'acquisition (Goodwill) déterminés comme suit :

Juste Valeur Construction selon rapport d'expertise	563 700,000
Valeur comptable nette (Construction)	426 519,424
Plus-value latente sur construction	137 180,576
Passif d'impôts différé / Plus-value construction	-41 154,173
Quote-part Plus-value latente sur construction (20%)	27 436,115
Quote-part Passif d'impôts différé (20%)	-8 230,835
Ecart d'évaluation	19 205,280

Coût d'acquisition des titres " DATA BOX "	2 833 050,000
SNC retraité à la date d'acquisition (15/12/2010)	2 785 381,328
Quote-part dans les capitaux propres (20%)	557 076,266
Ecart de première consolidation	2 275 973,734
Ecart d'évaluation	19 205,280
Ecart d'acquisition (Goodwill)	2 256 768,454

La situation nette comptable a été déterminée après les retraitements d'homogénéisations et d'éliminations. Le résultat réalisé par la société « DATA BOX » durant les onze premiers mois et demi de l'exercice 2010 a été déterminé proportionnellement au résultat net réalisé au 31 décembre 2010.

Cet écart d'acquisition positif (Goodwill) doit être amorti, selon les dispositions de la norme NCT 38 relative aux regroupements d'entreprises, sur une base systématique sur sa durée d'utilité qui ne peut excéder vingt ans à compter de sa comptabilisation initiale.

Ainsi, la société a amorti l'écart d'acquisition déterminé pour un montant de 2 256 768,454 Dinars sur une durée de vingt ans

- **TELNET ELECTRONICS**

A la date de création (11/06/2009) de la société « TELNET ELECTRONICS », la participation de « TELNET HOLDING » était de 49 %.

Suite à l'acte de cession de parts sociales conclu le 06/08/2009, la société « DATA BOX » a acquis 51% du capital de la société « TELNET ELECTRONICS » auprès de l'associé majoritaire. Ainsi, un écart d'acquisition positif (Goodwill) a été déterminé comme suit :

Coût d'acquisition des titres "TELNET ELECTRONICS"	SNC à l'acquisition (6/08/2009)	Quote-part	Ecart d'acquisition positif
755.000,000 <i>a</i>	500.000,000 <i>b</i>	255.000,000 <i>c = 51% b</i>	500.000,000 <i>d = a-c</i>

Le pourcentage de contrôle de la société « TELNET HOLDING » dans la société « TELNET ELECTRONICS » est passé de 49% à 100%. Ainsi, la société « TELNET ELECTRONICS » est devenue une filiale du groupe « TELNET HOLDING » et a été consolidée selon la méthode de l'intégration globale.

Cet écart d'acquisition positif (Goodwill) doit être amorti, selon les dispositions de la norme NCT 38 relative aux regroupements d'entreprises, sur une base systématique sur sa durée d'utilité qui ne peut excéder vingt ans à compter de sa comptabilisation initiale.

En 2015, la société a estimé que cet écart d'acquisition (Goodwill) a perdu sa valeur. Elle a amorti la totalité de sa VCN soit 366 667 dinars.

- **Les autres sociétés consolidées**

Pour les autres sociétés consolidées, aucun écart d'acquisition n'a été constaté, puisque le prix d'acquisition des titres correspondait parfaitement à sa quote-part dans la situation nette de chaque société du groupe, le jour d'acquisition.

6) Répartition des capitaux propres et élimination des titres

Cette étape de la consolidation consiste dans la comptabilisation de la part de « TELNET HOLDING » dans les capitaux propres des sociétés consolidées qui impose d'éliminer, en contrepartie, les titres de participations y afférents.

Celle-ci étant comptabilisée à son coût d'acquisition, il en résulte un écart appelé « écart de consolidation » qui a pour origine :

- L'écart de première consolidation qui s'explique par l'existence d'un goodwill ;
- La part de la société mère dans la variation des capitaux propres de la filiale depuis cette date ;
- La partie restante est affectée aux intérêts minoritaires.

VI- NOTES RELATIVES AU BILAN

B-1 Immobilisations incorporelles et corporelles

Les immobilisations incorporelles et corporelles totalisent au 31 Décembre 2016 un montant net de **12 364 333,189**
Contre au 31 décembre 2015..... **12 875 787,323**
Enregistrant une diminution nette de **- 511 454,134**

Les immobilisations incorporelles et corporelles nettes se détaillent comme suit :

Ecart d'acquisition	1 575 036,321
Goodwill / Acquisition titres DATA BOX	1 575 036,321
Immobilisations incorporelles	591 047,631
Valeurs brutes	1 494 679,788
Amortissements (-)	-903 632,157
Immobilisations corporelles	10 198 249,237
Valeurs brutes	19 998 663,078
Amortissements (-)	-9 800 413,841
TOTAL	12 364 333,189

B-1.1. Politique d'amortissement

Les immobilisations sont amorties linéairement sur la base des taux suivants :

Goodwill	5 %
Logiciels	33 %
Constructions	2 %
Matériel et outillage	10 %
Matériel de transport	20 %
Equipements de bureau	10 %
Agencements aménagements et installations	10 %
Matériel informatique	15 %

B-1.2. Tableau des immobilisations et amortissements

Le tableau présenté ci-après met en relief, par nature d'immobilisations :

- Les valeurs d'origine ;
- Les mouvements de l'exercice ;
- Les amortissements pratiqués ;
- Les valeurs comptables nettes arrêtées à la date de clôture du bilan.

GROUPE "TELNET HOLDING"

IMMEUBLE ENNOUR
CENTRE URBAIN NORD
1082 TUNIS

TABLEAU DES IMMOBILISATIONS ET DES AMORTISSEMENTS AU 31 DECEMBRE 2016

DESIGNATION	VALEURS BRUTES			AMORTISSEMENTS			V.C.N AU 31/12/2016
	SOLDE AU 31/12/2015	Variation	SOLDE AU 31/12/2016	Antérieurs	Variation	Cumul	
Ecart d'acquisition							
Goodwill	2 756 768,455	0,000	2 756 768,455	1 068 893,712	112 838,422	1 181 732,134	1 575 036,321
<i>sous total</i>	2 756 768,455	0,000	2 756 768,455	1 068 893,712	112 838,422	1 181 732,134	1 575 036,321
Immobilisations incorporelles							
Logiciels	1 034 406,323	460 273,465	1 494 679,788	687 974,184	215 657,973	903 632,157	591 047,631
<i>sous total</i>	1 034 406,323	460 273,465	1 494 679,788	687 974,184	215 657,973	903 632,157	591 047,631
Immobilisation corporelles							
Terrain	1 551 346,231	0,000	1 551 346,231	0,000	0,000	0,000	1 551 346,231
Construction	6 579 873,672	0,000	6 579 873,672	1 099 755,331	131 597,473	1 231 352,804	5 348 520,868
AAI, matériel et outillage	4 809 636,126	53 065,410	4 862 701,536	2 838 578,403	443 795,148	3 282 373,551	1 580 327,985
Matériel informatique	3 500 015,058	293 134,567	3 793 149,625	2 808 817,965	252 107,400	3 060 925,365	732 224,260
Matériel de transport	653 921,001	34 969,334	688 890,335	417 487,373	32 190,895	449 678,268	239 212,067
Equipement de bureau	2 471 254,855	51 446,824	2 522 701,679	1 559 927,430	216 156,423	1 776 083,853	746 617,826
<i>sous total</i>	19 566 046,943	432 616,135	19 998 663,078	8 724 566,502	1 075 847,339	9 800 413,841	10 198 249,237
TOTAL GENERAL	23 357 221,721	892 889,600	24 250 111,321	10 481 434,398	1 404 343,734	11 885 778,132	12 364 333,189

B-2 Immobilisations financières

Désignation	Solde au 31/12/2016	Solde au 31/12/2015
Titres de participation «SYPHAX AIRLINES»	2 500 000,000	2 500 000,000
Titres de participation « SGTS »	60 000,000	60 000,000
Prêts au personnel	81 537,241	116 455,000
Dépôts et cautionnements versés	116 758,160	111 294,871
Total Immobilisations financières brutes	2 758 295,401	2 787 749,871
(-) Provisions	2 500 000,000	2 500 000,000
Total Immobilisations financières nettes	258 295,401	287 749,871

B-3 Stocks

Désignation	Solde au 31/12/2016	Solde au 31/12/2015
Stocks prestation de service encours	752 599,116	486 414,355
Stocks de marchandises	486 228,786	850 648,153
Total Stocks bruts	1 238 827,902	1 337 062,508
(-) Provisions	-11 205,445	-11 205,445
Total Stocks nets	1 227 622,457	1 325 857,063

B-4 Clients et comptes rattachés

Désignation	Solde au 31/12/2016	Solde au 31/12/2015
Clients ordinaires	12 630 578,996	11 114 007,698
Clients douteux	2 459 679,523	2 430 011,554
Total Clients et comptes rattachés bruts	15 090 258,519	13 544 019,252
(-) Provisions	-2 279 396,923	-2 249 728,954
Total Clients et comptes rattachés nets	12 810 861,596	11 294 290,298

B-5 Autres actifs courants

Désignation	Solde au 31/12/2016	Solde au 31/12/2015
Etat crédit de TVA à reporter	2 085 191,537	1 979 849,822
Débiteurs divers	10 006 696,408	9 974 164,373
Charges constatées d'avance	225 221,520	226 036,537
Avances au personnel	42 255,581	27 710,000
Fournisseurs d'immo. avances et acomptes	68 098,500	68 098,500
Fournisseurs d'expl. avances et acomptes	54 771,380	55 059,744

Fournisseurs avoirs à recevoir	73 538,783	24 367,282
Produits à recevoir	1 107 328,555	448 897,405
Créance sur cession immobilisation	34 001,000	734 001,000
Etat excédent d'impôt à reporter	1 274 989,845	790 970,077
(Provisions)	-11 069 135,621	-10 402 842,049
Total Autres actifs courants	3 902 957,488	3 926 312,691

B-6 Placements et autres actifs financiers

Désignation	Solde au 31/12/2016	Solde au 31/12/2015
SANADET SICAV	10 396,801	10 078,708
AXIS TRESORIE SICAV	1 501,822	1 611,540
Intérêts payés d'avance	0,000	2 699,669
Echéances à moins d'un an sur prêts personnel	330 109,542	349 304,742
Effets à l'encaissement	3 600,000	7 200,000
Prêt à court terme Syphax Airlines	5 800 000,000	5 800 000,000
(Provisions)	-5 800 000,000	-5 800 000,000
Total Placements et autres actifs financiers	345 608,165	370 894,659

B-7 Liquidités et équivalents de liquidités

Désignation	Solde au 31/12/2016	Solde au 31/12/2015
Banques	4 290 035,649	5 024 857,571
Divers cautions bancaires	7 081,860	7 081,860
Caisse	12 679,680	31 340,905
Avances sur dépenses	6 607,993	6 607,993
Total Liquidités et équivalents de liquidités	4 316 405,182	5 069 888,329

B-8 Capitaux propres consolidés avant résultat de l'exercice

Les capitaux propres consolidés avant résultat de l'exercice totalisent au 31 Décembre 2016 un montant de **14 682 354,397**

Le tableau de répartition des capitaux propres, présenté ci-après, donne de plus amples informations sur le détail de ces soldes.

Tableau de partage des capitaux propres	Capital social libéré	Actions propres	Réserves	Résultats reportés	Réserves pour fonds social	Autres capitaux propres	Réserves consolidées	TOTAL
Capitaux propres avant consolidation	25 222 629,193	-147 424,056	6 725 499,936	-6 411 850,767	111 283,303	4 703,562		25 504 841,171
Ajustement				-1 888 140,845			-160 142,861	-2 048 283,706
Homogénéisation				338 500,349				338 500,349
Elimination				2 748 893,798				2 748 893,798
Répartition	-14 194 629,193		-6 725 499,936	5 212 597,465			3 845 934,449	-11 861 597,215
Capitaux propres consolidés avant résultat de l'exercice	11 028 000,000	-147 424,056	0,000	0,000	111 283,303	4 703,562	3 685 791,588	14 682 354,397

B-9 Résultat de l'exercice consolidé

Le résultat de l'exercice consolidé 2016 (part du groupe) totalise

2 945 966,757

Le tableau présenté ci-après, donne de plus amples informations sur les modalités de détermination du résultat consolidé.

(Exprimé en TND)

	Avant consolidation	Ajustement	Homogénéisation	Elimination	TOTAL
Produits d'exploitation					
Revenus	57 749 370,307			-18 463 298,415	39 286 071,892
Production immobilisée	196 091,939	0,000	0,000	230 859,500	426 951,439
Produits des participations	2 006 650,800			-2 006 650,800	0,000
Autres produits d'exploitation	45 454,179				45 454,179
Subvention d'exploitation	20 871,146				20 871,146
Total	60 018 438,371	0,000	0,000	-20 239 089,715	39 779 348,656
Charges d'exploitation					
Variation des stocks des produits finis et des encours	-266 184,761				-266 184,761
Achats d'approvisionnements consommés	21 374 090,976			-15 824 372,200	5 549 718,776
Charges de personnel	22 616 005,573				22 616 005,573
Dotations aux amortissements et aux provisions	2 745 760,080	-343 494,676	33 498,891	-104 945,139	2 330 819,156
Autres charges d'exploitation	9 521 217,235			-2 489 892,933	7 031 324,302
Total	55 990 889,103	-343 494,676	33 498,891	-18 419 210,272	37 261 683,046
Résultat d'exploitation	4 027 549,268	343 494,676	-33 498,891	-1 819 879,443	2 517 665,610
Charges financières nettes					
Charges financières nettes	-227 995,269			-90 401,442	-318 396,711
Produits des placements	746 119,126			-78 008,660	668 110,466
Autres gains ordinaires	272 576,948			-94 219,000	178 357,948
Autres pertes ordinaires	31 155,013			0,000	31 155,013
Quote-part des Titres mis en équivalence					0,000
Résultat des activités ordinaires avant impôt	5 243 085,598	343 494,676	-33 498,891	-1 901 705,661	3 651 375,722
Impôt sur les bénéfices	260 973,714	-164,617	-3 228,130		257 580,967
Résultat des activités ordinaires après impôt	4 982 111,884	343 659,293	-30 270,761	-1 901 705,661	3 393 794,755

Eléments extraordinaires (Pertes)	301 452,429				301 452,429
Résultat net de l'exercice	4 680 659,455	343 659,293	-30 270,761	-1 901 705,661	3 092 342,326
Quote-part des minoritaires dans le résultat					146 375,569
Résultat net consolidé (Part du groupe)					2 945 966,757

B-10 Emprunts

Désignation	Solde au 31/12/2016	Solde au 31/12/2015
Emprunt bancaire - TELNET INC	124 484,464	849 902,821
Crédit leasing à LT - TELNET SA	30 632,166	53 689,767
Crédit leasing à LT - DATA BOX	31 453,873	24 983,677
Crédit leasing à LT - PLM	71 546,229	50 243,640
Total Emprunts	258 116,732	978 819,905

B-11 Provisions

Désignation	Solde au 31/12/2016	Solde au 31/12/2015
Provision individuelle TELNET HOLDING	210 000,000	120 000,000
Provision individuelle TELNET INC	190 000,000	170 000,000
Provision individuelle DATA BOX	100 000,000	100 000,000
Provision individuelle PLM SYSTEMS	180 000,000	180 000,000
Provision individuelle TELNET TECH	250 000,000	150 000,000
Provision individuelle TELNET CONSULTING	153 456,028	140 112,849
Total Provisions	1 083 456,028	860 112,849

B-12 Fournisseurs et comptes rattachés

Désignation	Solde au 31/12/2016	Solde au 31/12/2015
Fournisseurs d'exploitation	2 811 620,684	5 564 336,657
Fournisseurs d'immobilisations	259 356,746	168 950,215
Total Fournisseurs et comptes rattachés	3 070 977,430	5 733 286,872

B-13 Autres passifs courants

Désignation	Solde au	Solde au
-------------	----------	----------

	31/12/2016	31/12/2015
Actionnaires et associés dividendes à payer	14 369,600	1 441,800
Charges à payer	5 122 285,570	4 733 456,361
Créditeurs divers	13 768,255	10 250,329
Produits constatés d'avance	383 112,857	595 440,955
Organisme de sécurité sociale	1 826 707,886	1 542 633,262
Clients avances et acomptes	61 899,669	81 458,732
Clients avoirs à établir	54 180,000	9 961,191
Rémunération due au personnel	255 458,486	85 855,342
Etat, impôts et taxes	2 913 568,724	1 851 731,217
Total Autres passifs courants	10 645 351,047	8 912 229,189

B-14 Concours bancaires et autres passifs financiers

Désignation	Solde au 31/12/2016	Solde au 31/12/2015
Créances nées sur l'étranger	0,000	230 000,000
Crédit Attijari BANK	0,000	415 150,022
Echéance à (-) d'un an sur emprunt bancaire	725 418,357	672 855,373
Echéance à (-) d'un an sur crédit leasing	76 146,732	53 968,812
Découverts bancaires	689 114,498	494 362,174
Intérêts courus	709 633,852	264 283,935
Total Concours bancaires et autres passifs financiers	2 200 313,439	2 130 620,316

VII- NOTES RELATIVES A L'ETAT DE RESULTAT

R-1 Produits d'exploitation

Désignation	Solde au 31/12/2016	Solde au 31/12/2015
Chiffre d'affaires export	35 434 792,657	35 728 774,347
Chiffre d'affaires local	3 851 279,235	2 734 989,387
Autres produits d'exploitation	45 454,179	137 437,350
Subvention d'exploitation	20 871,146	17 055,967
Production immobilisée	426 951,439	0,000
Total Produits d'exploitation	39 779 348,656	38 618 257,051

R-2 Variation des stocks des produits finis et des encours

Désignation	Solde au 31/12/2016	Solde au 31/12/2015
Variation de stock - DATA BOX	-87 611,171	-10 507,181
Variation de stock - TELNET INC	-249 389,476	400 193,520
Variation de stock - TELNET TECH	70 815,886	39 767,102
Total Variation des stocks	-266 184,761	429 453,441

R-3 Achats d'approvisionnements consommés

Désignation	Solde au 31/12/2016	Solde au 31/12/2015
Achat carburant	43 496,741	72 324,728
Achat facturable au client	170 591,879	33 403,949
Achat de marchandises et de licences	4 001 989,267	5 355 640,332
Achat d'études et de prestations de services	665 965,894	450 150,508
Achat Eau, Electricité et Gaz	395 530,336	417 478,351
Achat fournitures et consommables	267 319,955	184 555,099
Achat vêtement professionnel	4 824,704	3 460,396
Total approvisionnements consommés	5 549 718,776	6 517 013,363

R-4 Charges de personnel

Désignation	Solde au 31/12/2016	Solde au 31/12/2015
Salaires brut et charges connexes	22 273 117,152	20 636 260,168
Congés payés	342 888,421	342 906,531
Total Charges de personnel	22 616 005,573	20 979 166,699

R-5 Dotations aux amortissements et aux provisions

Désignation	Solde au 31/12/2016	Solde au 31/12/2015
Dot aux amort. immobilisations incorporelles	212 228,390	184 210,850
Dot aux amort. immobilisations corporelles	1 099 790,803	1 087 388,183
Dot aux amort. écart d'acquisition	112 838,422	479 505,089
Dot aux provisions créances douteuses	69 667,969	1 548 728,744
Dot aux provisions pour risques et charges	210 000,000	70 000,000
Dot aux provisions pour dépréciations immobilisations financières	0,000	1 950 000,000
Dot aux provisions pour dépréciations des comptes Syphax	666 293,572	16 202 842,049
Reprise sur provisions créances clients	-40 000,000	
Total Dot aux amortissements et provisions	2 330 819,156	21 522 674,915

R-6 Autres charges d'exploitation

Désignation	Solde au 31/12/2016	Solde au 31/12/2015
Charges locatives	1 186 611,090	1 145 267,851
Déplacement, mission et réception	3 189 206,379	3 393 800,054
Divers services extérieurs	602 491,618	940 803,209
Entretien & réparation	161 695,764	146 081,789

Frais de transport	51 972,817	53 659,727
Frais postaux et de télécommunication	261 857,535	291 987,576
Honoraires	723 366,828	426 941,672
Impôts et taxes	276 835,369	242 605,097
Jetons de présence	155 000,000	285 000,000
Primes d'assurances	86 275,635	84 662,837
Recherches, publicité, publication et relation public	173 266,607	212 603,905
Services bancaires	162 744,660	245 855,783
Total Autres charges d'exploitation	7 031 324,302	7 469 269,500

R-7 Charges financières nettes

Désignation	Solde au 31/12/2016	Solde au 31/12/2015
Agios et intérêts	230 098,382	283 008,543
Intérêts billets trésorerie	27 092,649	442 377,564
Intérêts sur crédits bail	22 966,787	17 349,461
Pertes de change	593 185,564	907 179,241
Gains de change	-1 191 740,093	-347 910,714
Total Charges financières nettes	-318 396,711	1 302 004,095

R-8 Produits des placements

Désignation	Solde au 31/12/2016	Solde au 31/12/2015
Intérêts sur les comptes financiers	666 293,572	1 282 559,968
Revenus des valeurs mobilières	1 816,894	1 139,087
Total Produits des placements	668 110,466	1 283 699,055

R-9 Autres gains ordinaires

Désignation	Solde au 31/12/2016	Solde au 31/12/2015
Gains sur éléments non récurrent et exceptionnel	178 357,948	156 831,457
Total Autres gains ordinaires	178 357,948	156 831,457

R-10 Autres pertes ordinaires

Désignation	Solde au 31/12/2016	Solde au 31/12/2015
Amendes et Pénalités	8 563,678	19 169,988
Pertes sur éléments non récurrent et exceptionnel	22 591,335	75 289,431
Total Autres pertes ordinaires	31 155,013	94 459,419

R-11 Impôt sur les bénéfices

Désignation	Solde au 31/12/2016	Solde au 31/12/2015
Impôts sur les sociétés	260 973,714	227 954,364
Charges d'impôts différés	-3 392,747	-2 118,450
Total Impôt sur les bénéfices	257 580,967	225 835,914

VIII- NOTES RELATIVES A L'ÉTAT DE FLUX DE TRESORERIE

F-1 Dotation aux amortissements & provisions groupe

Désignation	Solde au 31/12/2016
Dot aux amort. immobilisations incorporelles	212 228,390
Dot aux amort. immobilisations corporelles	1 099 790,803
Dot aux amort. écart d'acquisition	112 838,422
Dot aux provisions créances douteuses	69 667,969
Dot aux provisions pour risques et charges	210 000,000
Dot aux provisions pour dépréciations des comptes Syphax	666 293,572
Reprise sur provisions créances clients	-40 000,000
Total Dot aux amortissements et provisions	2 330 819,156

F-2 Variation des stocks

Désignation	Solde au 31/12/2015	Solde au 31/12/2016	Variation
Stocks prestation de service encours	486 414,355	752 599,116	-266 184,761
Stocks de marchandises	850 648,153	486 228,786	364 419,367
TOTAL	1 337 062,508	1 238 827,902	98 234,606

F-3 Variation des créances

Désignation	Solde au 31/12/2015	Solde au 31/12/2016	Variation
Clients ordinaires	11 114 007,698	12 630 578,996	-1 516 571,298
Clients douteux	2 430 011,554	2 459 679,523	-29 667,969
TOTAL	13 544 019,252	15 090 258,519	-1 546 239,267

F-4 Variation des autres actifs

Désignation	Solde au 31/12/2015	Solde au 31/12/2016	Variation
Etat crédit de TVA à reporter	1 979 849,822	2 085 191,537	-105 341,715

Débiteurs divers	9 974 164,373	10 006 696,408	-32 532,035
Charges constatées d'avance	226 036,537	225 221,520	815,017
Avances au personnel	27 710,000	42 255,581	-14 545,581
Fournisseurs d'expl. avances et acomptes	55 059,744	54 771,380	288,364
Fournisseurs avoirs à recevoir	24 367,282	73 538,783	-49 171,501
Produits à recevoir	448 897,405	1 107 328,555	-658 431,150
Etat excédent d'impôt à reporter	790 970,077	1 274 989,845	-484 019,768
Variation des autres actifs courants	13 527 055,240	14 869 993,609	-1 342 938,369
Autres actifs non courants	0,000	138 545,052	-138 545,052
Variation des autres actifs non courants	0,000	138 545,052	-138 545,052
SANADET SICAV	10 078,708	10 396,801	-318,093
AXIS TRESORIE SICAV	1 611,540	1 501,822	109,718
Intérêts payés d'avance	2 699,669	0,000	2 699,669
Effets à l'encaissement	7 200,000	3 600,000	3 600,000
Variation des autres actifs financiers	21 589,917	15 498,623	6 091,294
TOTAL	13 548 645,157	15 024 037,284	-1 475 392,127

F-5 Variation des fournisseurs

Désignation	Solde au 31/12/2016	Solde au 31/12/2015	Variation
Fournisseurs d'exploitation	2 811 620,684	5 564 336,657	-2 752 715,973
TOTAL	2 811 620,684	5 564 336,657	-2 752 715,973

F-6 Variation des autres passifs

Désignation	Solde au 31/12/2016	Solde au 31/12/2015	Variation
Charges à payer	5 122 285,570	4 733 456,361	388 829,209
Créditeurs divers	13 768,255	10 250,329	3 517,926
Produits constatés d'avance	383 112,857	595 440,955	-212 328,098
Organisme de sécurité sociale	1 826 707,886	1 542 633,262	284 074,624
Clients avances et acomptes	61 899,669	81 458,732	-19 559,063
Clients avoirs à établir	54 180,000	9 961,191	44 218,809
Rémunération due au personnel	255 458,486	85 855,342	169 603,144
Etat, impôts et taxes	2 913 568,724	1 851 731,217	1 061 837,507
Intérêts courus	709 633,852	264 283,935	445 349,917
Autres passifs financiers	17 618,225	0,000	17 618,225
TOTAL	11 358 233,524	9 175 071,324	2 183 162,200

F-7 Ecart de conversion

Désignation	Solde au 31/12/2016	Solde au 31/12/2015	Variation
Ecart de conversion TELNET CONSULTING	162 962,623	653 997,922	-491 035,299
Ecart de conversion DATA BOX France	112 703,541	63 457,264	49 246,277
Ecart de conversion TELNET GMBH	13 039,258	11 149,199	1 890,059
Ecart de conversion TELNET MIDDLE EAST	-26 474,768	-7 944,009	-18 530,759
TOTAL	262 230,654	720 660,376	-458 429,722

F-8 Prélèvements sur le fonds social

Désignation	Solde au 31/12/2016
Prélèvements sur le fonds social de Telnet HOLDING	-52 985,805
Prélèvements sur le fonds social de Telnet INC	-361 477,761
Prélèvements sur le fonds social de Telnet TECH	-510 311,655
Prélèvements sur le fonds social de DATA BOX	-62 023,720
Prélèvements sur le fonds social de PLM	-39 925,583
TOTAL	-1 026 724,524

F-9 Décaissement provenant de l'acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles

Désignation	Solde au 31/12/2015	Solde au 31/12/2016	Variation
Logiciels	1 034 406,323	1 494 679,788	-460 273,465
Terrain	1 551 346,231	1 551 346,231	0,000
Construction	6 579 873,672	6 579 873,672	0,000
AAI, matériels et outillages	4 809 636,126	4 862 701,536	-53 065,410
Matériel informatique	3 500 015,058	3 793 149,625	-293 134,567
Matériel de transport	653 921,001	688 890,335	-34 969,334
Equipement de bureau	2 471 254,855	2 522 701,679	-51 446,824
Fournisseurs d'immo. avances et acomptes	68 098,500	68 098,500	0,000
Fournisseurs d'immobilisations	-168 950,215	-259 356,746	90 406,531
Materiel de transport acquis en leasing	0,000	-93 433,679	93 433,679
Valeur Brute des immobilisations cédés	0,000	58 464,345	-58 464,345
TOTAL	20 499 601,551	21 267 115,286	-767 513,735

F-10 Encaissement provenant de la cession d'immobilisations corporelles et incorporelles

Désignation	Solde au
--------------------	-----------------

	31/12/2016
Prix de cession immobilisations chez TELNET TECH en 2016	5 000,000
Créance sur cession immobilisation début exercice	734 001,000
Créance sur cession immobilisation fin exercice	-34 001,000
TOTAL	705 000,000

F-11 Décaissement provenant de l'acquisition d'immobilisations financières

Désignation	Solde au 31/12/2016
Décaissement suite à l'octroi de prêts /TELNET HOLDING	(6 400,000)
Décaissement suite à l'octroi de prêts /TELNET INC	(20 000,000)
Décaissement suite à l'octroi de prêts / TELNET TECH.	(67 200,000)
Décaissement suite à l'octroi de prêts /DATA BOX	(11 600,000)
Décaissement suite à l'octroi de prêts /PLM	(9 000,000)
TOTAL	-114 200,000

F-12 Encaissement provenant de la cession d'immobilisations financières

Désignation	Solde au 31/12/2016
Remboursement de prêts/ TELNET HOLDING	31 862,200
Remboursement de prêts/ TELNET INC	73 580,759
Remboursement cautions douanières/ TELNET INC	1 016,000
Remboursement caution loyer TELNET INC	600,000
Remboursement de prêts / TELNET TECHNOLOGIES	52 220,000
Remboursement de prêts / DATA BOX	3 650,000
Remboursement de prêts /PLM	7 000,000
TOTAL	169 928,959

F-13 Encaissement suite à l'émission d'actions

Désignation	Solde au 31/12/2016
Souscription actionnaires minoritaires augmentation capital Telnet Innovations Labs	1 000,000
Souscription actionnaires minoritaires capital AudioSense	50 310,000
TOTAL	51 310,000

F-14 Dividendes et autres distributions

Désignation	Solde au 31/12/2016
--------------------	--------------------------------

Actionnaires TELNET HOLDING	0,000
Actionnaires TELNET INC	-5 072,200
Actionnaires TELNET TECH	0,000
Actionnaires DATA BOX	-1 249,200
Associés minoritaires PLM SYSTEMS	-40 500,000
TOTAL	-46 821,400

F-15 Encaissement provenant des emprunts

Désignation	Solde au 31/12/2016
Encaissements Emprunt/TELNET HOLDING	0,000
Encaissements emprunt /TELNET INC	0,000
Encaissements emprunt /TELNET TECHNOLOGIES	0,000
Encaissements emprunt /DATA BOX	360 000,000
TOTAL	360 000,000

F-16 Remboursement d'emprunts

Désignation	Solde au 31/12/2016
Remboursement emprunt TELNET HOLDING	-435 945,160
Remboursement emprunt TELNET INC	-672 855,373
Remboursement emprunt TELNET TECHNOLOGIES	0,000
Remboursement emprunt DATA BOX	-615 729,425
Remboursement emprunt PLM	-20 016,012
TOTAL	-1 744 545,970

F-17 Variation de trésorerie

Désignation	Solde au 31/12/2016	Solde au 31/12/2015	Variation
Banques	4 290 035,649	5 024 857,571	-734 821,922
Divers cautions bancaires	7 081,860	7 081,860	0,000
Caisse	12 679,680	31 340,905	-18 661,225
Avances sur dépenses	6 607,993	6 607,993	0,000
Découverts bancaires	-689 114,498	-494 362,174	-194 752,324
	3 627 290,684	4 575 526,155	-948 235,471

Tunis, le 25 Mai 2017

*Messieurs les actionnaires de la société « TELNET HOLDING SA »
Immeuble Ennour Centre Urbain Nord-1082- Tunis Mahrajene*

RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES
SUR LES ETATS FINANCIERS CONSOLIDES DE L'EXERCICE CLOS
LE 31 DECEMBRE 2016

Introduction

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale Ordinaire, et en application des dispositions de l'article 471 du code des sociétés commerciales, nous avons procédé à l'audit des états financiers consolidés ci-joints du Groupe constitué par la société **TELNET HOLDING SA** et ses filiales, qui comprennent le bilan consolidé, l'état de résultat consolidé et le tableau consolidé des flux de trésorerie pour l'exercice clos au 31 décembre 2016, ainsi que les notes aux états financiers consolidés.

Responsabilité de la direction relative aux états financiers consolidés

Ces états financiers consolidés qui font apparaître un total net de bilan consolidé de 35 364 628,530 TND et un résultat bénéficiaire net consolidé (Part du groupe) de 2 945 966,757 TND, ont été arrêtés par votre conseil d'administration. Le conseil est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers consolidés, conformément au système comptable des entreprises. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation sincère d'états financiers consolidés ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

Responsabilité des commissaires aux comptes

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers consolidés, sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes de la profession applicables en Tunisie. Ces normes requièrent que nous nous conformions aux règles de déontologie et que nous planifiions et réalisions l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers consolidés. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, et notamment de son évaluation des risques que les états financiers consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en considération le contrôle interne de l'entité portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers consolidés afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité.

Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers consolidés. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit avec réserve.

Fondement de l'opinion avec réserve

Une provision complémentaire de l'ordre de 600 000 TND, relative aux risques inhérents à l'activité du groupe, mérite d'être constatée.

Opinion avec réserve

À notre avis, et sous réserve de l'incidence du point décrit dans le paragraphe « *Fondement de l'opinion avec réserve* », les états financiers consolidés sont sincères et réguliers et donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière du groupe constitué par la société TELNET HOLDING et ses filiales au 31 décembre 2016, ainsi que de sa performance financière et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

Paragraphe d'observation

Il convient de signaler que l'Assemblée Générale Ordinaire du 21 Juin 2011 de la société TELNET HOLDING SA a autorisé le Conseil d'Administration de procéder à l'achat et à la revente des actions émises par ladite société afin de régulariser le cours boursier. Sur la base de cette décision, le Conseil d'Administration du 24 Août 2011 de la société TELNET HOLDING SA a fixé le programme de rachat des titres sur le marché monétaire.

Au 31 Décembre 2016, la société TELNET HOLDING SA détenait encore 41.388 de ses titres figurant dans les états financiers consolidés pour un montant de 147 424,056 TND.

Cette situation est contraire aux dispositions de l'article 19 (nouveau) de la loi 94-117 qui précise que l'autorisation donnée par l'Assemblée Générale Ordinaire au Conseil d'Administration ne peut être accordée pour une durée supérieure à trois ans.

Le Conseil d'Administration de TELNET HOLDING SA, réuni le 4 Octobre 2016, a donné son accord pour la revente graduelle des actions achetées dans le cadre des contrats de régulation ; aucune régularisation n'a intervenu jusqu'au 31 décembre 2016.

Notre opinion ne comporte pas de réserve à l'égard de ce point.

Vérifications et informations spécifiques

Nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par la loi et les normes professionnelles.

- 1- En application des dispositions de l'article 266 du Code des Sociétés Commerciales, nous avons procédé à l'examen de la sincérité et la concordance avec les états financiers consolidés des informations d'ordre comptable données dans le rapport de gestion du Conseil d'Administration du groupe. Les informations contenues dans ce rapport n'appellent pas, de notre part, de remarques particulières.
- 2- En application des dispositions de l'article 3 de la loi 94-117 du 14 novembre 1994 portant réorganisation du marché financier tel que modifié par la loi 2005-96 du 18 octobre 2005, et sur la base de nos travaux effectués conformément aux normes professionnelles applicables en Tunisie, nous n'avons pas relevé des insuffisances majeures qui sont de nature à affecter l'efficacité et la fiabilité du système de contrôle interne relatif au traitement de l'information comptable aboutissant à la préparation des états financiers consolidés.

Les commissaires aux comptes

Sleheddine ZAHAF

F.M.B.Z KPMG Tunisie

Hassen BOUAITA
Directeur Associé

AVIS DES SOCIETES

ETATS FINANCIERS CONSOLIDES

SOCIETE IMMOBILIERE ET DE PARTICIPATIONS

« SIMPAR »

Siège social : 14, rue Masmouda 1082 Tunis

La société immobilière et de participations « SIMPAR » publie, ci-dessous, ses états financiers consolidés arrêtés au 31 décembre 2016 tels qu'ils seront soumis à l'approbation de l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra en date du 23 juin 2017. Ces états sont accompagnés du rapport des commissaires aux comptes : Mr Abderrazak GABSI et Mr Raouf MENJOUR.

BILAN CONSOLIDÉ - ACTIFS

(Montants exprimés en dinars)

Notes 31 décembre 2016 31 décembre 2015

ACTIFS NON COURANTS

Actifs immobilisés	Immobilisations incorporelles	3	121 389	109 637
	Moins : amortissements		-120 118	-105 307
			<u>1 271</u>	<u>4 330</u>
	Immobilisations corporelles	3	7 655 254	7 609 946
	Moins : amortissements		-3 927 723	-3 671 454
			<u>3 727 531</u>	<u>3 938 492</u>
	Immobilisations financières	4	34 097 845	29 326 978
	Moins : provisions		-2 934 911	-1 322 808
			<u>31 162 934</u>	<u>28 004 170</u>
	Titres mis en équivalence	5	7 428 591	7 374 576
	Impôt différé - Actif	6	1 193 138	1 588 202
	Total des actifs non courants		43 513 465	40 909 770
ACTIFS COURANTS	Stocks	7	213 813 389	209 396 237
	Moins : provisions		-779 810	-718 194
			<u>213 033 579</u>	<u>208 678 043</u>
	Clients et comptes rattachés	8	6 334 817	5 848 120
	Moins : provisions		-188 612	-177 944
			<u>6 146 205</u>	<u>5 670 176</u>
	Autres actifs courants	9	8 026 784	7 526 665
	Moins : provisions		-264 707	-227 093
			<u>7 762 077</u>	<u>7 299 572</u>
	Placements et autres actifs financiers	10	20 964 519	22 864 175
	Moins : provisions		-7 560	-7 560
			<u>20 956 959</u>	<u>22 856 615</u>
	Liquidités et équivalents de liquidités	11	4 127 358	1 515 482
	Total des actifs courants		252 026 178	246 019 888
	TOTAL DES ACTIFS		295 539 643	286 929 658

(Voir les notes ci-jointes afférentes aux états financiers)

BILAN CONSOLIDÉ - CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS

(Montants exprimés en dinars)

Notes 31 décembre 2016 31 décembre 2015

CAPITAUX PROPRES	Capital social		5 500 000	5 500 000
	Avoir du groupe		-561 410	-561 410
	Réserves consolidées		73 887 077	70 834 856
	Résultat consolidé		3 371 645	4 851 331
	Total des capitaux propres du groupe	12	82 197 312	80 624 777
	Intérêts minoritaires		16 299 552	16 021 721
	Total des capitaux propres		98 496 864	96 646 498
PASSIFS				
Passifs non courants	Emprunts	13	93 962 906	83 990 538
	Autres passifs financiers	14	32 374 862	30 336 167
	Provisions	15	1 878 779	2 375 749
	Total des passifs non courants		128 216 547	116 702 454
Passifs courants	Fournisseurs et comptes rattachés	16	13 153 850	14 521 806
	Autres passifs courants	17	7 361 075	8 240 417
	Emprunts et autres dettes financières courantes	18	46 707 748	46 674 204
	Concours bancaires et autres passifs financiers	19	1 603 559	4 144 279
	Total des passifs courants		68 826 232	73 580 706
	Total des passifs		197 042 779	190 283 160
	TOTAL DES CAPITAUX PROPRES ET DES PASSIFS		295 539 643	286 929 658

(Voir les notes ci-jointes afférentes aux états financiers)

ÉTAT DE RÉSULTAT CONSOLIDÉ

(Montants exprimés en dinars)

Exercice clos le
Notes 31 décembre 2016 Exercice clos le
31 décembre 2015

PRODUITS D'EXPLOITATION	Chiffre d'affaires immobilier	20	54 446 767	40 956 440
	Produits des participations	21	1 385 863	2 628 574
	Autres produits d'exploitation	22	186 349	270 323
	Total des produits d'exploitation		56 018 979	43 855 337
CHARGES D'EXPLOITATION	Variation des stocks de produits finis et des encours	23	-4 410 373	-17 329 074
	Achats de terrains		8 532 565	7 152 092
	Achats d'études et de prestations de services		714 286	764 410
	Achats de matériels, d'équipements et de travaux		26 111 008	29 218 043
	Charges de personnel	24	6 590 612	6 058 091
	Dotations aux amortissements et aux provisions	25	500 369	-301 857
	Autres charges d'exploitation	26	2 523 969	2 215 889
	Total des charges d'exploitation		40 562 436	27 777 594
	RÉSULTAT D'EXPLOITATION		15 456 543	16 077 743
	Charges financières nettes	27	-10 291 049	-9 146 898
	Autres gains ordinaires		385 669	460 323
	Autres pertes ordinaires		-42 655	-3 558
	Résultat des activités ordinaires avant impôt		5 508 508	7 387 610
	Impôt sur les sociétés		-1 137 173	-1 022 525
	Pertes extraordinaires		-329 198	-
	RÉSULTAT NET DES SOCIÉTÉS INTÉGRÉES		4 042 137	6 365 085
	Quote-part dans le résultat des sociétés mises en équivalence		50 811	-334 279
	RÉSULTAT NET DU GROUPE		4 092 948	6 030 806
	Part du groupe		3 371 645	4 851 331
	Intérêts minoritaires		721 303	1 179 475

(Voir les notes ci-jointes afférentes aux états financiers)

ÉTAT DES FLUX DE TRÉSORERIE CONSOLIDÉ

(Montants exprimés en dinars)

Exercice clos le
Notes 31 décembre 2016 31 décembre 2015

		Exercice clos le	Exercice clos le
		Notes 31 décembre 2016	31 décembre 2015
FLUX DE TRÉSORERIE LIÉS AUX ACTIVITÉS D'EXPLOITATION	Résultat net	3 371 645	4 851 331
	Part des minoritaires dans le résultat des sociétés consolidées	721 303	1 179 475
	Élimination de la quote-part dans le résultat des sociétés mises en équivalence	-50 811	-334 279
	▪ Ajustements pour :		
	- Amortissements & provisions	500 758	-301 857
	▪ Variations des :		
	- Stocks	-4 417 152	-17 401 715
	- Clients	-530 302	-3 480 811
	- Autres actifs	1 427 207	-7 256 146
	- Fournisseurs et autres passifs	-215 186	9 560 396
▪ Plus-values sur cessions d'immobilisations	-221 308	-1 579 586	
Flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation	586 154	-14 763 192	
FLUX DE TRÉSORERIE LIÉS AUX ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT	Encaissements provenant de la cession d'immobilisations corporelles	189 345	341 366
	Décaissements pour acquisition d'immobilisations incorporelles et corporelles	-324 434	-1 445 178
	Encaissements provenant de la cession d'immobilisations financières	790 218	5 803 294
	Décaissements pour acquisition d'immobilisations financières	-4 380 400	-7 098 203
	Flux de trésorerie affectés aux activités d'investissement	-3 725 271	-2 398 721
FLUX DE TRÉSORERIE LIÉS AUX ACTIVITÉS DE FINANCEMENT	Dividendes et autres distributions	-1 848 470	-1 672 556
	Encaissements provenant des emprunts	41 696 512	38 820 510
	Remboursements d'emprunts	-31 392 885	-24 415 457
	Fonds social (variation)	-162 352	-191 640
	Flux de trésorerie provenant des activités de financement	8 292 805	12 540 857
Incidence des variations du périmètre de consolidati	-1 091	-	
VARIATION DE TRÉSORERIE	5 152 597	-4 621 056	
Trésorerie au début de l'exercice	-2 628 797	1 992 259	
Trésorerie à la clôture de l'exercice	11 & 19 2 523 800	-2 628 797	

(Voir les notes ci-jointes afférentes aux états financiers)

NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS RELATIFS À L'EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2016

NOTE N°1 : INFORMATIONS GÉNÉRALES

La Société Immobilière et de Participations (SIMPAN), Société Mère, a le statut juridique d'une Société Anonyme ; elle exerce ses activités dans les domaines de la promotion immobilière et de la prise de participations. Son siège social est au 15, Rue Masmouda - Mutuelle ville - Tunis.

La SIMPAR est le premier promoteur immobilier en Tunisie dont les actions sont cotées à la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis.

La structure du capital social de la SIMPAR se présente comme suit au 31 décembre 2016 :

Actionnaires	Nombre d'actions	Valeur nominale en DT	% d'intérêt
Banque Nationale Agricole (BNA)	330 000	1 650 000	30,00%
CTAMA	116 349	581 745	10,58%
Société ZIED SARL	112 282	561 410	10,21%
Assurance COMAR	74 882	374 410	6,81%
Groupe des Assurances de Tunisie	56 031	280 155	5,09%
AFRIQUE AUTOS	29 372	146 860	2,67%
Autres actionnaires	381 084	1 905 420	34,64%
TOTAL	1 100 000	5 500 000	100%

NOTE N°2 : RÉFÉRENTIEL D'ÉLABORATION DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

Les états financiers consolidés du Groupe SIMPAR sont établis conformément aux dispositions de la loi n°96-112 du 30 décembre 1996, relative au Système Comptable des Entreprises, du décret n°96-2459 du 30 décembre 1996, portant approbation du Cadre Conceptuel de la Comptabilité, et des Normes Comptables Tunisiennes dont notamment les Normes Comptables Techniques n° 35 à 38 publiées par l'arrêté du Ministre des Finances du 1^{er} décembre 2003.

Les principes et méthodes comptables spécifiques du Groupe SIMPAR sont les suivants :

1. Consolidation

a) Filiales

Les filiales correspondent aux entreprises dans lesquelles le Groupe possède, directement ou indirectement, plus de la moitié des droits de vote ou dans lesquelles il a le pouvoir d'exercer le contrôle des activités. Elles sont consolidées à compter de la date du transfert effectif du contrôle au Groupe et ne sont plus consolidées à compter de la date de leur cession.

Toutes les transactions intra-groupe ainsi que les soldes, pertes ou profits s'y rapportant sont éliminés.

Les méthodes comptables des filiales sont, le cas échéant, modifiées afin d'assurer une homogénéité avec les méthodes du Groupe. Une présentation distincte est faite des intérêts minoritaires.

Les filiales sont consolidées par intégration globale (I.G.).

Sont exclues du périmètre de consolidation les entités pour lesquelles les titres de participation ont été acquis uniquement en vue d'une cession ultérieure dans un avenir proche.

Lorsque des restrictions sévères et durables mettent en cause la capacité du Groupe à contrôler la politique d'exploitation et les actifs d'une filiale ou d'une participation, celle-ci est également exclue du périmètre de consolidation. Tel est le cas des filiales en liquidation ou placées sous le contrôle d'un administrateur judiciaire. La valeur de la participation dans ces entités est reprise sous la rubrique « Participations et parts dans les entreprises liées non consolidées ».

b) Entreprises associées

Les participations dans les entreprises associées sont comptabilisées par mise en équivalence (M.E.).

La comptabilisation par mise en équivalence implique la constatation, dans l'état du résultat du Groupe, de la quote-part dans les résultats de l'exercice des entreprises associées. Les participations du Groupe dans les entreprises associées sont comptabilisées au bilan pour un montant reflétant la part du Groupe dans l'actif net de chaque entreprise associée.

c) Entreprises sous contrôle conjoint

Il n'existe pas au sein du Groupe SIMPAR d'entreprises sous contrôle conjoint.

2. Actions propres et d'autocontrôle

Conformément aux dispositions de la Norme Comptable Tunisienne NCT 02, relative aux *Capitaux propres* :

- Les actions émises par la SIMPAR et rachetées dans l'optique de régulariser les cours ou encore celles qui sont détenues par les autres filiales du Groupe sont présentées, au bilan, en soustraction des capitaux propres dans la rubrique « Actions propres et d'autocontrôle » ;
- Les plus ou moins-values réalisées sur les actions propres rachetées sont comptabilisées directement en capitaux propres dans la rubrique « Actions propres et d'autocontrôle » sous l'intitulé « Plus ou moins-values sur actions propres et d'autocontrôle » ;
- Les dividendes perçus sur les actions propres rachetées sont portés au niveau de la rubrique « Actions propres et d'autocontrôle » sous l'intitulé « Dividendes sur actions propres et d'autocontrôle ».

3. Transactions en monnaies étrangères

Le périmètre de consolidation n'inclut pas de filiales étrangères.

Les transactions en monnaies étrangères effectuées par les Sociétés du Groupe sont comptabilisées par application du taux de change en vigueur à la date de la transaction.

Lorsque le règlement survient durant l'exercice au cours duquel la transaction a été conclue, la différence de change entre le montant enregistré initialement et le montant effectif du règlement constitue un gain ou une perte qui est pris en compte dans la détermination du résultat de l'exercice.

À la date de clôture, les éléments monétaires libellés en monnaies étrangères sont évalués en utilisant le taux de change en vigueur à cette date. Le gain ou la perte de change en résultant est également pris en compte dans la détermination du résultat de l'exercice.

4. Immobilisations incorporelles et corporelles

À leur date d'entrée dans le patrimoine des Sociétés du Groupe, les immobilisations incorporelles et corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition.

Les immobilisations incorporelles et corporelles font l'objet d'un amortissement linéaire aux taux suivants :

- Logiciels	33,33%
- Bâtiments administratifs	5%
- Bâtiments de rapport	5%
- Matériel de transport	20%
- Agencements, Aménagements et Installations divers	10%
- Équipements de bureaux	20%
- Équipements informatiques	33,33%

5. Titres de participation (non consolidables)

Les titres de participation sont comptabilisés au coût, frais d'acquisition exclus. Ils sont évalués à leur valeur d'usage (déterminée en fonction de plusieurs facteurs tels que la valeur de marché, l'actif net, les résultats et les perspectives de rentabilité de l'entité émettrice, la conjoncture économique et l'utilité procurée aux Sociétés du Groupe).

Les moins-values par rapport au coût font l'objet de provisions pour dépréciation ; les plus-values ne sont pas prises en compte en résultat.

6. Stocks

Pour les Sociétés de Promotion Immobilière, les stocks sont valorisés en utilisant les méthodes suivantes :

a) Terrains à bâtir ou à lotir

Les acquisitions de terrains à bâtir ou à lotir sont comptabilisées à leur prix d'achat augmenté des frais accessoires directement engagés par les Sociétés du Groupe et des charges financières éventuellement encourues, à la date de clôture, suite à ces acquisitions.

b) Travaux en cours

Les travaux en cours afférents aux projets de promotion immobilière sont évalués à leur coût de production, y compris les charges financières générées par les emprunts bancaires finançant spécifiquement ces stocks, encourues à la date de clôture.

7. Provisions

Les provisions pour risques et charges sont comptabilisées lorsque les Sociétés du Groupe ont une obligation actuelle résultant d'événements passés.

Les Sociétés de Promotion Immobilière constituent annuellement une provision pour réparation et maintenance au titre des projets construits, et ce, pour la meilleure estimation des dépenses de réparation qui seront éventuellement engagées par ces sociétés sur les projets de promotion immobilière commercialisés et qui ne seront pas couvertes par les retenues de garantie opérées sur les facturations des entrepreneurs ou par les contrats d'assurance décennale (en tenant compte de la franchise).

8. Revenus

Le chiffre d'affaires des Sociétés de Promotion Immobilière est constitué par des cessions définitives matérialisées par des contrats de vente signés et ayant donné lieu à la liquidation intégrale du prix de vente, et par des cessions financées en partie par des crédits et dont l'accord de financement partiel est formellement notifié.

Les ventes réalisées par les autres Sociétés du Groupe sont constatées lors de la livraison des produits et après acceptation du client ou lorsque des services sont rendus, nettes des taxes collectées pour le compte du Trésor public et des réductions commerciales consenties, et après élimination des ventes à l'intérieur du Groupe.

9. Impôt sur les sociétés

Conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie, le Groupe distingue entre les impôts courants et les impôts différés.

➤ *Impôt courant*

La charge d'impôt sur le bénéfice exigible est déterminée sur la base des règles et taux en vigueur propres à chacune des Sociétés du Groupe sur la période à laquelle se rapporte le résultat.

➤ *Impôt différé*

Des impôts différés sont comptabilisés lorsque des différences temporaires existent entre les valeurs comptables des actifs et passifs du bilan et leurs bases fiscales.

Des passifs d'impôt différé sont reconnus pour toutes les différences temporaires taxables à l'exception :

- Des différences temporaires taxables générées par la comptabilisation initiale d'un écart d'acquisition ;
- Des différences temporaires taxables relatives aux investissements dans des entreprises sous contrôle exclusif, dans la mesure où le Groupe est capable de contrôler la date à laquelle la différence temporaire s'inversera et qu'il est probable que cette différence temporaire ne s'inversera pas dans un avenir prévisible.

Des actifs d'impôt différé sont constatés pour toutes les différences temporaires déductibles et les pertes fiscales reportables dans la mesure où il est probable que l'entité concernée disposera de bénéfices imposables futurs sur lesquels ces différences temporaires et ces pertes fiscales pourront être imputées.

Les impôts différés actifs et passifs sont évalués selon la méthode du report variable (prévue par la norme comptable internationale IAS 12, *Impôts sur le résultat*, n'ayant pas d'équivalente en Tunisie) par référence au taux d'impôt dont l'application est présumée sur la période au cours de laquelle l'actif sera réalisé ou le passif réglé sur la base des taux d'impôt et réglementations fiscales qui ont été adoptés ou le seront avant la date de clôture de la période. Ils ne font pas l'objet d'une actualisation.

Les actifs et les passifs d'impôt différé sont compensés lorsqu'il existe un droit juridiquement exécutoire de compenser les actifs et les passifs d'impôt exigible, et les actifs et passifs d'impôt différé concernent des impôts sur le résultat prélevés par la même autorité fiscale.

10. Informations relatives au périmètre de consolidation

Le Groupe SIMPAR englobe onze sociétés opérant en Tunisie dans les cinq domaines d'activité suivants :

- Promotion immobilière ;
- Prises de participations et placements boursiers ;
- Capital risque ;
- Services informatiques ;
- Investissement touristique ;

Les sociétés retenues dans le périmètre de consolidation, les pourcentages de contrôle et les pourcentages d'intérêt revenant au Groupe se présentent comme suit :

Société	% de contrôle	Nature du contrôle	Méthode de consolidation	% d'intérêt
SIMPAR	100,00	Contrôle exclusif	Intégration globale	97,04
ESSOUKNA	69,63	Contrôle exclusif	Intégration globale	67,58
SOGEST	74,74	Contrôle exclusif	Intégration globale	72,52
SIVIA	99,99	Contrôle exclusif	Intégration globale	78,22
EL MADINA	99,99	Contrôle exclusif	Intégration globale	80,76
IMM. LES OEILLETS	70,61	Contrôle exclusif	Intégration globale	57,33
SIP SICAR	94,00	Contrôle exclusif	Intégration globale	80,02
ZIED SARL	98,58	Contrôle exclusif	Intégration globale	70,99
SOIVM SICAF	36,29	Influence notable	Mise en équivalence	30,07
TIS	42,00	Influence notable	Mise en équivalence	36,82
SODET SUD	31,60	Influence notable	Mise en équivalence	25,40

La société SAI IFRIKIA, dans laquelle le pourcentage d'intérêt du Groupe est de 80,47%, a été mise en liquidation suite à la décision de l'Assemblée Générale Extraordinaire des actionnaires tenue le 26 mars 2010. Tous ses actifs ont été cédés et ses passifs réglés, à l'exception d'un passif découlant d'un redressement fiscal non encore clôturé (insuffisamment couvert par la trésorerie disponible, le seul actif du bilan).

Etant donné que, le Groupe n'a plus la capacité de bénéficier de la majorité des avantages économiques de la société SAI IFRIKIA, que ce soit sous forme de flux de trésorerie ou de droit à une quote-part d'actif net, de droit de disposer d'un ou plusieurs actifs, de droit à la majorité des actifs résiduels, la SIMPAR (société mère) a décidé d'exclure cette société du périmètre de consolidation lors de l'établissement des états financiers consolidés du Groupe arrêtés au 31 décembre 2016.

Signalons qu'au niveau des titres de participation non consolidables, les participations des Sociétés du Groupe dans la société SAI IFRIKIA sont totalement provisionnées.

NOTE N°3 : IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES

	Solde au 31 décembre 2016	Solde au 31 décembre 2015
Immobilisations incorporelles :	1 271	4 330
- Logiciels	121 389	109 637
- Amortissements logiciels	-120 118	-105 307
Immobilisations corporelles	3 727 531	3 938 492
Valeurs brutes :	7 655 254	7 609 946
- Terrains	1 645 528	1 653 928
- Matériel de transport	1 257 858	1 209 610
- Bâtiments administratifs	2 541 845	2 541 845
- Bâtiments de rapport	707 543	740 338
- Installations générales A.A. constructions	240 437	251 696
- Installations générales A.A. divers	485 507	462 905
- Equipements de bureaux	356 507	344 243
- Equipements informatiques	420 029	394 002
- Avances et acomptes sur cdes d'immo. corp. en cours	-	11 379
Moins : Amortissements	-3 927 723	-3 671 454
- Amortissements bâtiments administratifs	-1 270 649	-1 148 893
- Amortissements bâtiments de rapport	-502 358	-423 307
- Amortissements matériel de transport	-831 244	-812 527
- Amortissements Installations générales A.A. divers	-412 837	-400 816
- Amortissements équipements de bureaux	-309 174	-296 629
- Amortissements équipements informatiques	-361 024	-337 586
- Amortissements installations générales A.A. constructions	-240 437	-251 696
Total en DT	3 728 802	3 942 822

NOTE N°4 : IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES

	Solde au 31 décembre 2016	Solde au 31 décembre 2015
Titres de participations (non consolidables)	33 473 446	28 666 331
Dépôts et cautionnements (versés)	5 268	5 268
Prêts au personnel	619 131	655 379
<i>Total brut en DT</i>	34 097 845	29 326 978
Moins : Provisions	-2 934 911	-1 322 808
- Provisions pour dépréciation des titres de participation	-2 926 121	-1 314 018
- Provisions pour dépréciation des dépôts et cautionnements	-1 750	-1 750
- Provisions pour dépréciation des prêts au personnel	-7 040	-7 040
<i>Total net en DT</i>	31 162 934	28 004 170

NOTE N°4-1 : TITRES DE PARTICIPATION (NON CONSOLIDABLES)

	Solde au 31 décembre 2016	Solde au 31 décembre 2015
Titres de participation / Fonds gérés	22 389 420	18 952 250
Titres de participation - SIMPAR	6 043 908	5 609 544
Titres de participation - SIP SICAR (Fonds propres)	1 983 330	1 967 710
Titres de participation - ESSOUKNA	1 591 776	1 484 174
Autres titres de participation	1 465 012	652 653
<i>Total en DT</i>	33 473 446	28 666 331

NOTE N°5 : TITRES MIS EN ÉQUIVALENCE

Société mise en équivalence	Actif Net au 31/12/2016	Ecart d'évaluation	Actif Net Corrigé au 31/12/2016	% d'intérêt	Part du Groupe	Ajustements de consolidation	TME au 31/12/2016
SODET SUD	9 726 268	12 318 087	22 044 355	25,40%	5 599 292	-	5 599 292
SOIVM SICAF	5 324 999	-	5 324 999	30,07%	1 601 064	-3	1 601 061
TIS	851 271	-	851 271	36,82%	313 436	-85 198	228 238
Total en DT	15 902 538	12 318 087	28 220 625	-	7 513 792	-85 201	7 428 591

L'écart d'évaluation a été calculé par référence au prix d'achat des actions SODET SUD par le Groupe (prise en compte d'une partie de la plus-value nette d'impôt dérogée par l'expertise des terrains en stock, commandée par la BNA préalablement à l'achat des actions SODET SUD).

NOTE N°6 : IMPÔT DIFFÉRÉ - ACTIF

Nature de l'actif d'impôt différé	Solde au 31 décembre 2015	Incidence sur les réserves de 2016	Incidence sur le résultat de 2016	Solde au 31 décembre 2016
AID provenant des provisions	1 097 236	-34 297	69 292	1 132 231
AID provenant des retraitements de consolidation	383 570	-334 294	995	50 271
AID provenant des reports déficitaires	107 396	-	-96 760	10 636
Total en DT	1 588 202	-368 591	-26 473	1 193 138

(*) Il s'agit de l'incidence liée à la variation du périmètre de consolidation suite à l'exclusion de la société SAI IFRIKIA en liquidation.

NOTE N°7 : STOCKS

	Solde au 31 décembre 2016	Solde au 31 décembre 2015
Terrains à bâtir	95 577 452	93 309 667
Travaux en cours	46 606 230	35 033 038
Travaux terminés	71 629 707	81 053 532
Total brut en DT	213 813 389	209 396 237
Moins : Provisions	-779 810	-718 194
- Provisions pour dépréciation des terrains à bâtir ou à lotir	-9 775	-9 775
- Provisions pour dépréciation des travaux terminés	-770 035	-708 419
Total net en DT	213 033 579	208 678 043

1) Les stocks de biens immobiliers se ventilent par Société du Groupe comme suit au 31 décembre 2016 :

	SIMPAR	ESSOUKNA	SIVIA	EL MADINA	LES CEILLETS	Total au 31/12/2016
Terrains à bâtir	36 337 085	29 799 271	13 124 032	11 144 562	5 172 502	95 577 452
Travaux en cours	18 777 564	5 838 386	9 941 861	7 073 091	4 975 327	46 606 229
Travaux terminés	10 969 364	32 194 171	15 914 838	12 282 864	268 471	71 629 708
Provisions pour dépréciations des terrains à bâtir	-9 775	-	-	-	-	-9 775
Provisions pour dépréciations des travaux terminés	-512 021	-151 325	-73 078	-	-33 611	-770 035
<i>Total en DT</i>	65 562 217	67 680 503	38 907 653	30 500 517	10 382 689	213 033 579

- 2) La valeur comptable des terrains à bâtir acquis par la filiale « Société Immobilière Les Cèllets » (et constituant sa réserve foncière) inclut les intérêts et autres charges supportés dans le cadre des emprunts contractés pour leur financement encourus au cours de la période de leur détention à des fins de construction et sans s'accompagner d'une véritable activité de développement modifiant la substance de ces terrains (déclenchée, à notre avis, par l'engagement des travaux d'études architecturales associés à l'obtention du permis de bâtir), et ce, contrairement aux dispositions de la norme comptable NCT 13 relative aux *Charges d'emprunt*.

De même, le coût de production des stocks de travaux achevés et non encore vendus inclut les coûts d'emprunt encourus par cette filiale pendant la période de détention des terrains et avant le commencement de l'exécution d'une véritable activité de développement au sens décrit dans le paragraphe précédent.

Les coûts d'emprunt cumulés comptabilisés en stock de terrains à bâtir préalablement au fait générateur du début d'incorporation précité, s'élèvent au 31 décembre 2016 à 1 023 816 DT (dont 672 872 DT imputables aux exercices antérieurs). À la même date, et par référence au même fait générateur, les coûts d'emprunt encourus au titre du financement des terrains avant le commencement de l'exécution d'une véritable activité de développement, et incorporés au coût de production des stocks de travaux en cours et des stocks de travaux achevés s'élèvent respectivement à 188 384 DT et 22 444 DT (montants totalement imputables aux exercices antérieurs).

Il s'ensuit que les capitaux propres du Groupe, au 31 décembre 2016, sont majorés d'un montant net d'impôt de 530 866 DT (en tenant compte de l'effet de l'impôt).

NOTE N°8 : CLIENTS ET COMPTES RATTACHÉS

	Solde au 31 décembre 2016	Solde au 31 décembre 2015
Clients acquéreurs	5 152 344	5 602 300
Clients - effets à recevoir	1 169 128	240 538
Clients locataires	13 345	5 282
Total brut en DT	6 334 817	5 848 120
Moins : Provisions	-188 612	-177 944
Total net en DT	6 146 205	5 670 176

NOTE N°9 : AUTRES ACTIFS COURANTS

	Solde au 31 décembre 2016	Solde au 31 décembre 2015
Fournisseurs - comptes débiteurs :	604 759	786 541
- Entrepreneurs, avances et acomptes	482 512	747 173
- Bureaux d'études, avances et acomptes	6 000	6 000
- Architectes, avances et acomptes	-	-
- Autres fournisseurs, avances et acomptes	116 247	33 368
Personnel - avances et acomptes	82 474	77 484
État - comptes débiteurs :	4 113 363	4 794 887
- Acomptes provisionnels	2 469 461	2 783 156
- Retenues à la source	694 050	548 763
- TVA déductible	738 352	468 590
- Crédit de TVA à reporter	211 500	994 379
Charges constatées d'avance	31 975	32 442
Produits à recevoir	397 053	339 459
Autres comptes débiteurs	2 797 160	1 495 852
Total brut en DT	8 026 784	7 526 665
Moins : Provisions	-264 707	-227 093
Total net en DT	7 762 077	7 299 572

NOTE N°10 : PLACEMENTS ET AUTRES ACTIFS FINANCIERS

	Solde au 31 décembre 2016	Solde au 31 décembre 2015
Titres de placement	16 208 255	21 499 694
Echéances à moins d'un an sur prêts au personnel	173 080	170 882
Placements liquides	4 074 463	1 184 562
Autres placements - actions	508 721	9 037
<i>Total brut en DT</i>	20 964 519	22 864 175
Moins : Provisions	-7 560	-7 560
<i>Total net en DT</i>	20 956 959	22 856 615

NOTE N°11 : LIQUIDITÉS ET ÉQUIVALENTS DE LIQUIDITÉS

	Solde au 31 décembre 2016	Solde au 31 décembre 2015
Billets de trésorerie	25 000	-
Chèques à l'encaissement	206 276	1 051 393
Banques	3 894 188	462 241
Caisses	1 894	1 848
<i>Total en DT</i>	4 127 358	1 515 482

NOTE N°12 : CAPITAUX PROPRES

	Exercice clos le 31 décembre 2016	Exercice clos le 31 décembre 2015
Capital social	5 500 000	5 500 000
Avoirs du groupe	-561 410	-561 410
Réserves consolidées	73 887 077	70 834 856
Résultat consolidé (*)	3 371 645	4 851 331
Total en DT	82 197 312	80 624 777

(*) La contribution dans le résultat du Groupe par chaque Société est la suivante :

	Exercice clos le 31 décembre 2016	Exercice clos le 31 décembre 2015
<i>SIMPAR</i>	1 186 720	1 936 058
<i>ESSOUKNA</i>	953 143	1 269 513
<i>SIVIA</i>	514 097	1 771 755
<i>SOGEST</i>	-195 514	-87 872
<i>LES ŒILLETS</i>	-98 553	-37 091
<i>EL MADINA</i>	766 314	322 093
<i>SIP SICAR</i>	188 674	22 907
<i>SAI IFRIKIA (*)</i>	-	-8 259
<i>ZIED SARL</i>	5 954	-3 494
<i>TIS</i>	77 929	-39 651
<i>SOIVIM SICAF</i>	50 096	-66 402
<i>SODET SUD</i>	-77 215	-228 226
Total en DT	3 371 645	4 851 331

(*) Société en liquidation exclue du périmètre de consolidation en 2016.

NOTE N°13 : EMPRUNTS NON COURANTS

	Solde au 31 décembre 2016	Solde au 31 décembre 2015
Emprunts BNA assortis de garanties	93 962 906	83 990 538
<i>Total en DT</i>	93 962 906	83 990 538

NOTE N°14 : AUTRES PASSIFS FINANCIERS NON COURANTS

	Solde au 31 décembre 2016	Solde au 31 décembre 2015
Cautionnements reçus	30 425	28 967
Dépôts reçus pour lotissements	1 484 617	1 391 504
Dépôts reçus pour enregistrement d'actes	439 327	381 128
Dépôts reçus pour rédaction d'actes	115 000	90 452
Dépôts reçus pour frais de syndic	-57 470	25 781
Dépôts reçus pour fonds gérés	30 362 963	28 418 335
<i>Total en DT</i>	32 374 862	30 336 167

NOTE N°15 : PROVISIONS

	Solde au 31 décembre 2016	Solde au 31 décembre 2015
Provisions pour réparations et maintenance	337 743	393 224
Provisions pour indemnités de départ à la retraite et autres avantages postérieurs à l'emploi	202 817	196 317
Provisions pour risques et charges	1 338 219	1 786 208
<i>Total en DT</i>	1 878 779	2 375 749

(*) Les provisions pour risques et charges renferment essentiellement des provisions pour risques fiscaux et sociaux et des provisions pour litiges. Cependant, il y'a lieu de souligner ce qui suit :

- 1) Courant l'exercice 2015, la filiale ESSOUKNA a fait l'objet d'une vérification approfondie de sa situation fiscale au titre des exercices 2011 à 2014 et des différents impôts et taxes auxquels elle est soumise.

Une notification des résultats de cette vérification fiscale a été adressée à cette filiale en date du 19 novembre 2015, ayant pour effet d'ajuster à la hausse le crédit de TVA pour un montant de 267 316 DT, de réclamer un complément d'impôts et taxes à payer de 605 545 DT, dont 144 823 DT de pénalités, et d'ajuster à la baisse l'excédent d'impôt sur les sociétés pour un montant de 62 748 DT.

Conformément aux dispositions de l'article 44 du CDPF, la filiale ESSOUKNA a formulé son opposition, en premier lieu, en date du 30 décembre 2015 quant aux résultats de cette vérification fiscale approfondie et, en second lieu, en date du 13 juin 2016, suite à la réponse de l'Administration Fiscale parvenue le 1^{er} juin 2016.

Jusqu'à la date d'établissement des présents états financiers, la filiale ESSOUKNA, dans laquelle le pourcentage d'intérêt du Groupe est de 67,58%, n'a pas encore reçu d'arrêté de taxation d'office.

Au 31 décembre 2016, aucune provision pour risque fiscal n'a été comptabilisée par la filiale ESSOUKNA. Le risque associé à cette situation incertaine (estimé non significatif) ne peut être déterminé, de manière fiable, qu'avec le dénouement définitif de l'affaire.

- 2) La filiale SOGEST a également fait l'objet d'une vérification approfondie de sa situation fiscale au titre des exercices 2011 à 2014 et des différents impôts et taxes auxquels elle est soumise. Elle a reçu, en décembre 2015, une notification des résultats de cette vérification fiscale approfondie, réclamant un complément d'impôts et taxes à payer de 477 906 DT, dont 196 947 DT de pénalités, et fixant le report d'impôt sur les sociétés à 489 DT au 31 décembre 2014.

Conformément aux dispositions de l'article 44 du CDPF, la SOGEST a formulé son désaccord pour la majorité des chefs de redressement, et provisionné le risque lié à ce contrôle fiscal approfondi à hauteur de 36 000 DT seulement.

Jusqu'à la date d'établissement des présents états financiers, la filiale SOGEST, dans laquelle le pourcentage d'intérêt du Groupe est de 72,52%, n'a pas encore reçu d'arrêté de taxation d'office et le risque associé à cette situation incertaine ne peut être déterminé, de manière fiable, qu'avec le dénouement définitif de l'affaire.

NOTE N°16 : FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHÉS

	Solde au 31 décembre 2016	Solde au 31 décembre 2015
Entrepreneurs	1 144 434	3 176 881
Fournisseurs ordinaires	542 798	492 854
Architectes	124 266	81 416
Bureaux d'études	252 833	282 660
Entrepreneurs, retenues de garantie	9 638 227	9 430 964
Fournisseurs, factures non parvenues	1 451 292	1 057 031
Total en DT	13 153 850	14 521 806

NOTE N°17 : AUTRES PASSIFS COURANTS

	Solde au 31 décembre 2016	Solde au 31 décembre 2015
Clients - avances et acomptes reçus	2 590 688	2 956 580
Personnel - comptes créditeurs :	1 615 559	1 542 434
- Personnel, charges à payer	1 557 498	1 447 136
- Personnel, rémunérations dues	58 061	95 298
État - comptes créditeurs :	1 602 006	2 210 977
- Retenues à la source	368 769	252 291
- TVA à payer	63 019	981 156
- Impôt courant sur les sociétés	959 534	968 637
- Autres impôts et taxes à payer	210 684	8 893
Organismes sociaux :	544 694	521 110
- CNSS	267 530	255 121
- CNSS - régime complémentaire	33 138	22 919
- Assurance groupe	36 752	34 059
- Prêts CNSS (oppositions)	919	1 577
- Charges sociales à payer	206 355	207 434
Actionnaires - dividendes à payer	27 409	24 939
Charges à payer	590 023	642 765
Autres comptes créditeurs	15 420	17100
Produits constatés d'avance	375 276	324 512
Total en DT	7 361 075	8 240 417

NOTE N°18 : AUTRES PASSIFS FINANCIERS COURANTS

	Solde au 31 décembre 2016	Solde au 31 décembre 2015
Emprunts BNA à moins d'un an assortis de suretés	45 962 754	45 880 253
Intérêts courus	744 994	793 951
<i>Total en DT</i>	46 707 748	46 674 204

NOTE N°19 : CONCOURS BANCAIRES

	Solde au 31 décembre 2016	Solde au 31 décembre 2015
Découverts bancaires - BNA	1 603 559	4 144 279
<i>Total en DT</i>	1 603 559	4 144 279

NOTE N°20 : VENTES DE BIENS IMMOBILIERS

	Exercice clos le 31 décembre 2016	Exercice clos le 31 décembre 2015
Ventes de logements	53 213 453	38 921 297
Ventes de magasins et autres immeubles	1 185 285	2 035 143
Ventes de terrains lotis	48 029	-
<i>Total en DT</i>	54 446 767	40 956 440

Les ventes de biens immobiliers réalisées par le Groupe durant l'exercice 2016 se ventilent comme suit :

	SIMPAR	ESSOUKNA	SIVIA	EL MADINA	LES CÈILLETS	TOTAL
Ventes de logements	12 599 050	18 056 251	9 090 843	12 929 923	537 387	53 213 453
Ventes de terrains lotis	48 029	-	-	-	-	48 029
Ventes de magasins et autres immeubles	1 004 578	-	-	180 707	-	1 185 285
<i>Total en DT</i>	13 651 657	18 056 251	9 090 843	13 110 630	537 387	54 446 767

NOTE N°21 : PRODUITS DES PAPTICIPATIONS

	Exercice clos le 31 décembre 2016	Exercice clos le 31 décembre 2015
Produits des participations	376 231	568 275
Revenus des valeurs mobilières de placement	1 009 632	2 060 299
<i>Total en DT</i>	1 385 863	2 628 574

NOTE N°22 : AUTRES PRODUITS D'EXPLOITATION

	Exercice clos le 31 décembre 2016	Exercice clos le 31 décembre 2015
Études et prestations	5 262	89 985
Produits divers d'exploitation	129 790	138 920
Loyers immobiliers	51 297	41 418
<i>Total en DT</i>	186 349	270 323

NOTE N°23 : VARIATIONS DES STOCKS

	Exercice clos le 31 décembre 2016	Exercice clos le 31 décembre 2015
Variation des stocks de terrains à bâtir	3 040 176	13 578 371
Variation des stocks de travaux en cours	18 786 863	6 935 592
Variation des stocks de travaux terminés	-17 416 666	-3 184 889
<i>Total en DT</i>	4 410 373	17 329 074

NOTE N°24 : CHARGES DE PERSONNEL

	Exercice clos le 31 décembre 2016	Exercice clos le 31 décembre 2015
Salaires et compléments de salaires	5 239 481	4 704 434
Charges sociales légales	1 091 126	1 000 172
Autres charges de personnel	260 005	353 485
<i>Total en DT</i>	6 590 612	6 058 091

NOTE N°25 : DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET AUX PROVISIONS

	Exercice clos le 31 décembre 2016	Exercice clos le 31 décembre 2015
Dotations aux amortissements des immobilisations incorporelles et corporelles	548 066	514 369
Dotations aux provisions pour dépréciation des immobilisations financières	398 173	346 790
Dotations aux provisions pour risques et charges	333 907	461 874
Dotations aux provisions pour dépréciation des créances	26 135	54 382
Dotations aux provisions pour dépréciation des stocks	37 772	-
Reprises sur provisions diverses	-843 684	-1 679 272
<i>Total en DT</i>	500 369	-301 857

NOTE N°26 : AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION

	Exercice clos le 31 décembre 2016	Exercice clos le 31 décembre 2015
Achats non stockés de matières et fournitures	191 374	218 216
Services extérieurs	303 438	232 196
Autres services extérieurs	1 137 398	919 942
Charges diverses ordinaires	433 456	351 696
Impôts, taxes et versements assimilés	458 302	493 839
<i>Total en DT</i>	2 523 968	2 215 889

NOTE N°27 : CHARGES FINANCIÈRS NETTES

	Exercice clos le 31 décembre 2015	Exercice clos le 31 décembre 2014
Charges financières liées à des projets immobiliers	9 820 317	9 229 134
Produits financiers	-21 651	-347 641
Charges financières hors projets immobiliers	492 384	265 405
<i>Total en DT</i>	10 291 050	9 146 898

NOTE N°28 : PASSIFS ÉVENTUELS

En 2010, le Groupement Immobilier (SIVIA chef de file, SIMPAR, ESSOUKNA, EL MADINA et Les Cèllets) avait conclu avec l'Entreprise Chaâbane et Fils (ECF) un marché de gros œuvre relatif à l'ensemble immobilier El Bousten III à La Soukra. Aux termes de l'article 5 du marché conclu et enregistré à la recette des finances en date du 08 octobre 2010, le montant de 3 964 690 DT convenu entre les deux parties, est considéré comme étant **ferme et non révisable**.

Le projet est constitué de 71 appartements et de 9 boutiques ; il a fait l'objet d'un procès-verbal de récolement en date du 27 août 2013. Le procès-verbal de réception provisoire des travaux objet du marché en question a été signé le 10 juin 2013 et adressé à l'entreprise ECF en date du 02 août 2013 ; il a comporté 17 réserves à régulariser par l'entrepreneur dans un délai de trois mois conformément aux dispositions contractuelles.

La situation des décomptes adressés par l'entreprise ECF, telle que validée par la SOGEST, fait apparaître que tous les décomptes provisoires ont été réglés, sauf un solde de 19 341 DT qui se détaille comme suit :

<i>Libellé</i>	<i>Montant en DT</i>
Montant des travaux terminés (toutes taxes comprises)	3 919 988
Retenue de garantie 10%	-391 999
Reliquat	3 527 989
À déduire : avances perçues (décomptes provisoires n° 1, ... et n°24)	-3 508 648
<i>Montant restant à payer hors 100% de la retenue de garantie</i>	<i>19 341</i>

Cependant, l'entreprise ECF a réclamé le paiement d'un montant de 2 475 622 DT représentant principalement l'effet des fluctuations des prix, les frais encourus suite à l'immobilisation du matériel et du personnel à cause du retard accusé par le Groupement Immobilier pour répondre aux besoins d'achèvement des travaux de construction dans les délais contractuels ainsi que 50% de la retenue de garantie. Cette réclamation qui n'a pas été prise en compte lors de l'établissement des états financiers de la SIMPAR, se détaille comme suit :

<i>Libellé</i>	<i>Montant en DT</i>
Montant des travaux terminés	4 101 952
50% de la retenue de garantie (avant échéance)	205 098
Surcoûts subis / FP et FG	2 026 144
Surcoûts subis / travaux de reprise	61 272
À déduire : avances perçues (décomptes provisoires n°1, ..., n°24)	-3 508 648
<i>Montant restant à payer hors 50% de la retenue de garantie</i>	<i>2 475 622</i>

Toutefois, le Groupement Immobilier n'a pas répondu favorablement à cette réclamation du fait du caractère non révisable des prix du marché, d'une part, et du caractère illégitime des autres points soulevés par l'entreprise ECF, d'autre part.

Plusieurs affaires sont actuellement en cours entre les deux parties.

La SIVIA, chef de file du Groupement Immobilier, a intenté plusieurs actions en justice contre l'entreprise ECF en réclamant diverses indemnisations dépassant les 2,5 millions de dinars, et ce, pour préjudices subis à cause des éléments suivants : dégradation de la porte d'entrée, infiltration d'eau au niveau des terrasses, dégradation du staff du bloc 1, séquestration du chantier et désistement de la clientèle, mise en cause de la réputation de la SIVIA, etc.).

En outre, la SIVIA a encaissé, en date du 30 octobre 2013, un montant de 118 941 DT relatif à la caution définitive détenue sur l'entreprise ECF au titre dudit marché (mise en jeu auprès de la Banque d'Habitat). Ce montant a été comptabilisé dans un compte de passif, en attendant le dénouement du litige en cours entre les deux parties.

De son côté, l'entrepreneur ECF a procédé à une opposition conservatoire (sur le titre foncier du projet immobilier) en date du 09 septembre 2016 visant le recouvrement d'un montant de 958 877 DT déterminé par expertise judiciaire. Le Groupement Immobilier compte déposer ce montant à la Caisse des Dépôts et Consignations en vue de libérer le titre foncier et faciliter, ainsi, la vente des biens immobiliers restants.

La Direction de la SIVIA (et tous les membres du Groupement Immobilier) considère que les réclamations de l'entreprise ECF ne sont pas fondées et que la probabilité de leur aboutissement est très faible. Ce jugement professionnel est appuyé par les avis des avocats chargés de la défense des intérêts du Groupement Immobilier devant la justice. De ce fait, aucun passif n'a été comptabilisé pour faire face à cette situation conflictuelle.

Il va sans dire que tous les montants supplémentaires par rapport au prix initial du marché et toutes les indemnisations qui seront éventuellement reconnus en faveur de l'entreprise ECF par la justice impacteront les états financiers consolidés du Groupe SIMPAR.

**RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR
LES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS DE L'EXERCICE
CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2016**

***MESSIEURS LES ACTIONNAIRES DE LA SOCIÉTÉ IMMOBILIÈRE ET DE
PARTICIPATIONS (SIMPAN),***

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale Ordinaire, nous vous présentons notre rapport sur les états financiers consolidés de la Société Immobilière et de Participations (SIMPAN) et de ses filiales arrêtés au 31 décembre 2016, ainsi que notre rapport sur d'autres obligations légales et réglementaires.

Rapport sur les états financiers consolidés

Nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés ci-joints de la Société Immobilière et de Participations (SIMPAN) et de ses filiales, qui comprennent le bilan consolidé au 31 décembre 2016, l'état de résultat consolidé et l'état des flux de trésorerie consolidé pour l'exercice clos à cette date, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives. Ces états financiers consolidés font apparaître des capitaux propres (hors intérêts minoritaires) positifs de 82.197.312 DT, y compris un résultat consolidé de 3.371.645 DT.

Responsabilité de la Direction pour les états financiers consolidés

La Direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des présents états financiers consolidés, conformément au système comptable des entreprises, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers consolidés exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Responsabilité des Commissaires aux Comptes

Notre responsabilité consiste, sur la base de notre audit, à exprimer une opinion sur les états financiers consolidés. Nous avons effectué notre audit selon les normes professionnelles applicables en Tunisie. Ces normes requièrent que nous nous conformions aux règles de déontologie et que nous planifions et réalisons l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers consolidés ne comportent pas d'anomalies significative. Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers consolidés. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, et notamment de son évaluation des risques que les états financiers consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en considération le contrôle interne de l'entité portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers consolidés afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances.

Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la Direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers consolidés.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Opinion

À notre avis, les états financiers consolidés sont réguliers et sincères et donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la Société Immobilière et de Participations (SIMPAN) et de ses filiales au 31 décembre 2016, ainsi que de leur performance financière et de leurs flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

Observations

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous estimons utile d'attirer votre attention sur les questions suivantes :

- 1) Au cours de l'exercice 2015, les filiales « ESSOUKNA » et « SOGEST » ont fait l'objet d'un contrôle fiscal approfondi couvrant la période allant du 1^{er} janvier 2011 au 31 décembre 2014, au titre des différents impôts et taxes auxquels elles sont soumises.

Pour la filiale « ESSOUKNA », dans laquelle le pourcentage d'intérêt du Groupe est de 67,58%, la notification des résultats du contrôle fiscal, parvenue en novembre 2015, a pour effet d'ajuster à la hausse le crédit de TVA pour un montant de 267.316 DT, de réclamer un complément d'impôts et taxes à payer de 605.545 DT, dont 144.823 DT de pénalités, et d'ajuster à la baisse le crédit d'impôt sur les sociétés pour un montant de 62.748 DT.

Pour la filiale « SOGEST », dans laquelle le pourcentage d'intérêt du Groupe est de 72,52%, la notification des résultats du contrôle fiscal, parvenue en décembre 2015, a pour effet de réclamer un complément d'impôts et taxes à payer de 477.906 DT, dont 196.947 DT de pénalités, et de fixer le crédit d'impôt sur les sociétés au 31 décembre 2014 à 489 DT.

Conformément aux dispositions de l'article 44 du Code des Droits et Procédures Fiscaux, les filiales « ESSOUKNA » et « SOGEST » ont formulé, dans les délais impartis, leurs désaccords sur la majorité des chefs de redressement, et n'ont pas encore reçu d'arrêtés de taxation d'office jusqu'à la date d'établissement des états financiers consolidés arrêtés au 31 décembre 2016.

Une provision de 36.000 DT a été constituée par la filiale « SOGEST » pour faire face au risque fiscal encouru. Quant à la filiale « ESSOUKNA », aucune provision pour risque fiscal n'a été constituée. Les incidences financières de ces redressements sur les états financiers consolidés arrêtés au 31 décembre 2016 ne peuvent être évaluées, de manière fiable, qu'avec le dénouement définitif de ces deux affaires.

- 2) Le Groupement Immobilier (SIVIA, SIMPAN, ESSOUKNA, EL MADINA et Les Œillets) est en litige avec l'Entreprise Chaâbane et Fils (ECF), titulaire d'un marché ferme et non révisable de 3.964.690 DT, enregistré le 08 octobre 2010 et portant sur les gros œuvres relatifs à l'ensemble immobilier El Bousten III à La Soukra.

Le procès-verbal de réception provisoire des travaux signé le 10 juin 2013 et adressé à l'entreprise ECF en date du 02 août 2013, a comporté 17 réserves à régulariser dans un délai de trois mois conformément aux dispositions contractuelles. Cependant, l'entreprise ECF a réclamé le paiement d'un montant avoisinant les 2,5 millions de dinars et représentant principalement l'effet des fluctuations des prix, les frais encourus suite à l'immobilisation du matériel et du personnel à cause du retard accusé par le Groupement Immobilier pour répondre aux besoins d'achèvement des travaux de construction dans les délais contractuels ainsi que 50% de la retenue de garantie. Le Groupement Immobilier n'a pas répondu favorablement à cette réclamation du fait du caractère non révisable des prix du marché, d'une part, et du caractère illégitime des autres points soulevés par l'entreprise ECF, d'autre part.

Plusieurs affaires sont actuellement en cours entre les deux parties. La SIVIA, chef de file du Groupement Immobilier, a intenté plusieurs actions en justice contre l'entreprise ECF, en réclamant diverses indemnisations dépassant les 2,5 millions de dinars, et ce, pour préjudices subis à cause des éléments suivants : dégradation de la porte d'entrée, infiltration d'eau au niveau des terrasses, dégradation du staff du bloc 1, séquestration du chantier et désistement de la clientèle, atteinte à la réputation, etc. En outre, elle a encaissé, en date du 30 octobre 2013, un montant de 118.941 DT relatif à la caution définitive détenue sur l'entreprise ECF au titre dudit marché (mise en jeu auprès de la Banque d'Habitat). Ce montant a été comptabilisé dans un compte de passif, en attendant le dénouement du litige en cours entre les deux parties.

De son côté, l'entrepreneur ECF a procédé à une opposition conservatoire (sur le titre foncier du projet immobilier) en date du 09 septembre 2016 visant le recouvrement d'un montant de 958.877 DT déterminé par expertise judiciaire.

Les membres du Groupement Immobilier considèrent que les réclamations de l'entreprise ECF ne sont pas fondées et que la probabilité de leur aboutissement est très faible. Ce jugement professionnel est appuyé par les avis des avocats chargés de la défense de leurs intérêts devant la justice. De ce fait, aucun passif n'a été comptabilisé pour faire face à cette situation conflictuelle.

Rapport sur d'autres obligations légales et réglementaires :

Nous avons également procédé, conformément aux normes de la profession, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Sur la base de notre examen, nous n'avons pas d'observations à formuler sur la sincérité et la concordance avec les états financiers consolidés des informations d'ordre comptable données dans le rapport de gestion du Groupe au titre de l'exercice 2016.

Tunis, le 06 juin 2017

LES COMMISSAIRES AUX COMPTES

**P/ GÉNÉRALE D'EXPERTISE ET DE
MANAGEMENT - GEM**

Abderrazak GABSI, Associé

P/ HLB GSAUDIT&ADVISORY

Sami MENJOUR, Associé